

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2014 B 05047
Numéro SIREN : 492 941 299
Nom ou dénomination : NOVASEP HOLDING

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/028923

NOVASEP HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 8.103.555,86 €
Siège social : 39 rue Saint Jean de Dieu – 69007 LYON

492 941 299 R.C.S. LYON

COMPTES ANNUELS CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Certifiés conformes par le Président

NACo SAS

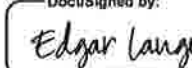
Représentée par Mme Sylke HASSEL

DocuSigned by:

22D1D36C241040D...

NACo SAS

Représentée par M. Edgar LANGE

DocuSigned by:

A43EC48DEF0F43D...

**Etats financiers consolidés
au 31 décembre 2021**

Sites de Novasep





 **novasep**
know & smart processes



Table des matières

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE	5
ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE DE L'EXERCICE	8
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	9
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES 2021	10
NOTES ANNEXES	11
1 PRESENTATION DU GROUPE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	11
2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	16
3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION	29
4 INFORMATION SECTORIELLE	30
5 ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	33
6 GOODWILL	36
7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors GOODWILL)	37
8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	38
9 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS	39
10 STOCKS	40
11 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	41
12 ACTIFS D'IMPOTS COURANTS	42
13 AUTRES CREANCES	42
14 INSTRUMENTS FINANCIERS	43
15 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	43
16 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES	44
17 DETTES FOURNISSEURS	44
18 AUTRES PASSIFS COURANTS	45
19 CAPITAUX PROPRES	45
20 OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS	47
21 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES	47
22 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES	48
23 PASSIFS FINANCIERS	50
24 RISQUES EN MATIERE DE CHANGE ET DE TAUX D'INTERET	53
25 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	53
26 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION	56
27 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES	57
28 ENGAGEMENTS DU GROUPE	58
29 PASSIF EVENTUEL	59
30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	59

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE
(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
			0
Actifs non courants			
Goodwill	6	14,583	40,401
Immobilisations incorporelles	7	6,279	5,986
Immobilisations corporelles	8	116,487	111,942
Actifs financiers non courants	9	6,002	10,125
Actifs d'impôts différés	25.6	29,299	10,166
Total Actifs non courants		172,650	178,620
Actifs courants			
Stocks	10	96,950	103,351
Créances clients et comptes rattachés	11	36,182	43,356
Actifs d'impôts courants	12	16,347	14,624
Autres créances et actifs courants	13	2,414	2,410
Actifs financiers courants	9	6,473	7,346
Dérivés de couverture	14	/	/
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	45,797	61,944
Total Actifs courants		204,162	233,031
TOTAL ACTIF DES ACTIVITES POURSUIVIES		376,812	411,651
TOTAL ACTIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	5	155,791	127,794
TOTAL ACTIF		532,603	539,445

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	19		
Capital social		8,104	8,584
Primes et réserves consolidées		(121,138)	91,087
Report à nouveau		390,256	(260,065)
Capitaux propres – Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		277,222	(160,395)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			/
Total Capitaux Propres		277,222	(160,395)
Actions de préférence	19	/	30,000
Total Capitaux Propres et actions de préférence		277,222	(130,395)
Passifs non courants			
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	22	24,489	26,380
Emprunts et dettes financières – non courants	23	3,668	8,548
Passifs d'impôts différés	25.6	1,474	878
Total des passifs non courants		29,631	35,807
Passifs courants			
Provisions courantes	16	2,345	7,883
Emprunts et dettes financières – courants	23	15,059	293,017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	36,067	55,532
Instruments financiers dérivés	14	/	69,860
Autres passifs courants	18	105,909	106,582
Total des passifs courants		159,380	532,874
TOTAL PASSIF DES ACTIVITES POURSUIVIES		466,232	438,286
TOTAL PASSIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	5	66,371	101,158
TOTAL PASSIF		532,603	539,445

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	4	264,708	287,102
Coûts des matières, commissions sur vente et transport		(69,874)	(93,257)
MARGE BRUTE (CM 1)		194,834	193,845
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>73,6 %</i>	<i>67,5%</i>
Coûts de personnel de production	25.1	(71,869)	(67,449)
Autres coûts de production		(47,174)	(43,021)
Dotation aux amortissements des équipements de production	25.2	(14,059)	(15,818)
MARGE INDUSTRIELLE (CM2)		61,733	67,556
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>23,3 %</i>	<i>23,5%</i>
Frais commerciaux		(3,653)	(10,507)
Frais de recherche et développement		(5,391)	(4,502)
Frais généraux et administratifs		(22,542)	(20,947)
Autres produits et charges d'exploitation	25.3	4,060	(1,581)
Autres dotations aux amortissements	25.2	(2,002)	(1,799)
<i>Résultat d'exploitation avant dépréciations et Pertes de valeur</i>		32,204	28,220
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>12,2 %</i>	<i>9,8%</i>
<i>+ Amortissements</i>		16,060	17,617
<i>= EBITDA ajusté</i>		48,266	45,837
<i>% EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>		<i>18,2 %</i>	<i>16,0%</i>
Dotation aux amortissements sur des immobilisations incorporelles suite à regroupement d'entreprise	25.2	(199)	(91)
Produits et charges non récurrents (dont pertes de valeur)	25.4	(35,324)	(11,919)
Coûts de l'endettement financier net	25.5	(11,877)	(30,647)
Valorisation des BSA à leur juste valeur	20.2	69,860	(69,727)
Autres éléments du résultat financier	25.5	(1,057)	1,652
Produit net lié à la cession de l'entité Henogen	25.5	691,387	16
Impôts	25.6	1,199	8,073
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		746,194	(74,424)
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES	5	7,099	7,692
RESULTAT NET CONSOLIDE		753,293	(66,733)
* Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		753,293	(66,733)
* Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		/	/

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE DE L'EXERCICE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
RESULTAT NET CONSOLIDE		753,293	(66,733)
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas recyclés en Compte de résultat			
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	22	812	(1,539)
Effet d'impôt sur les éléments qui ne seront pas recyclés		(928)	493
Sous-total		(116)	(1,046)
Eléments qui pourront être recyclés en Compte de résultat			
Ecarts de conversion, nets d'impôts		1,344	(140)
Réévaluation des actifs incorporels de l'activité Process Equipment Solutions à la juste valeur – cf note 1.2.4		25,186	
Sous-total		26,530	(140)
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		779,707	(67,919)
* Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		779,707	(67,919)
* Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		/	/

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		32,204	28,220
Ajustements pour réconcilier le résultat d'exploitation au flux net de trésorerie généré par l'activité			
Dotations nettes aux amortissements	25.2	16,060	17,617
<i>Sous-total EBITDA ajusté</i>		<i>48,266</i>	<i>45,837</i>
Autres produits et charges opérationnels non récurrents		(39,964)	(2,919)
Gain / perte sur cession d'immobilisations corporelles		105	143
Charges liées à l'attribution d'actions gratuites		/	/
Impôts payés		(5,444)	(889)
Variations du Besoin en Fonds de Roulement	27.1	(41,568)	15,496
I. FLUX NET DE TRESORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES		(38,605)	57,668
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(23,110)	(17,750)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations		1,760	1,739
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		/	172
Produits de cession d'immobilisations financières (net de la trésorerie cédée)		703,543	/
II. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		682,193	(15,839)
Rachats d'actions		(320 000)	
Augmentation de capital		2,840	
Coûts de refinancement de la dette			(8)
Intérêts payés	27.3	(13,784)	(15,012)
Dividendes payés	19	(53,327)	(350)
Remboursement de dettes financières long terme	27.5	(269,032)	
Variation nette des crédits à long terme			
Variation nette des crédits à court terme	27.2	(3,856)	(3,959)
Autres flux liés aux activités de financement (net)	27.4	127	(9,059)
III. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		(657,285)	(28,388)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES POURSUIVIES (I+II+III)		(13,698)	13,440
IV. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES CEDEES	5	9,114	7,927
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (I+II+III+IV)		(4,584)	21,366
Trésorerie à l'ouverture (nette des concours bancaires courants) des activités poursuivies		70,002	48,836
Incidence des variations du cours des devises		430	(200)
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants) des activités poursuivies		45,797	61,944
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants) des activités cédées	5	20,052	8,058

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2021

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

2021	Capital Social	Primes D'émission Ou d'apport	Réserve liée Au paiement Sur base D'actions	Ecart de conversion	Réserve de réévaluation	Report à nouveau	Capitaux propres - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	Capitaux propres - Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020	8,584	91,437	600	1,626		(194,515)	(92,268)		(92,268)
Résultat consolidé de l'exercice						(66,733)	(66,733)		(66,733)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres				(140)		(1,186)	(1,326)		(1,326)
Résultat global de l'exercice				(140)		(67,919)	(68,059)		(68,059)
Autres éléments									
Dividendes		(350)					(350)		(350)
Autres mouvements						282	282		282
Solde au 31 décembre 2020	8,584	91,087	600	1,486		(262,152)	(160,395)		(160,395)
Résultat consolidé de l'exercice						753,293	753,293		753,293
Autres éléments du résultat global				26,530		246	26,743		26,743
Résultat global de l'exercice				26,530		753,539	779,707		779,707
Dividendes		(53,327)					(53,327)		(53,327)
Augmentation de capital	2,840						2,840		2,840
Réduction de capital	(3,121)	(187,479)				(99,199)	(290,000)		(290,000)
Autres divers						(1,932)	(1,932)		(1,932)
Solde au 31 décembre 2021	8,104	(149,719)	600	28,016		390,256	277,222		277,222

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1 PRESENTATION DU GROUPE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Présentation du Groupe

Novasep Holding (« le Groupe ») est une société par actions simplifiée de droit français domiciliée à Lyon (69), en France. Les états financiers consolidés de **Novasep Holding SAS** pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

2017 a été une année de transition au cours de laquelle Novasep a terminé son premier cycle stratégique « Back to Basics », de 2012 à 2017, avec la poursuite de la mise en œuvre de sa deuxième phase : « Rise-2 ».

2021 a été l'année de l'aboutissement de « Rise-2 », par l'achèvement du processus de désendettement.

Le Groupe est entré dans une nouvelle phase de développement stratégique. Cette nouvelle phase de croissance s'accompagne désormais d'un changement de notre structure actionnariale. cf. note 1.2.2

Le Groupe offre aux industries des sciences de la vie du monde entier un riche portefeuille de technologies et de savoir-faire pour l'externalisation de la production de molécules et biomolécules synthétiques et à travers ses différents secteurs d'activités autour de deux Business Units :

- Pharma Solutions
- Process Solutions

Pharma Solutions (précédemment inclus dans l'ancienne Business Unit « Manufacturing Solutions ») offre des services de développement de procédés et de production de principes actifs pour les industries pharmaceutiques et chimiques et les biotechs.

Pharma Solutions concentre les services pour la production de "petites" molécules complexe à partir de réactions chimiques de synthèse.

- Elle dispose d'un savoir-faire technologique unique, notamment en chimie cryogénique et à haute énergie ainsi qu'en chromatographie industrielle.
- Elle est un leader mondial dans le domaine des anticorps monoclonaux conjugués et des ingrédients pharmaceutiques actifs à haute puissance, utilisés sur le segment en forte croissance des thérapies ciblées contre le cancer.

Process Solutions dispose de deux secteurs d'activité :

- Biotechnologie industrielle qui se nomme désormais *Process Solutions Industrial*. Il offre des services d'ingénierie de procédés pour l'industrie agroalimentaire,
- Equipement qui se nomme désormais *Process Solutions Equipment*. Il offre une gamme d'équipements de purification pour l'industrie pharmaceutique.

Cette seconde Business unit a fait l'objet de deux cessions distinctes en avril 2022 pour la première (cf. note 1.3.4) et en février 2022 pour la seconde (cf. note 1.3.2.). Ces 2 activités poursuivent leur développement à l'extérieur du nouveau Groupe.

1.2 Evènements significatifs

1.2.1 Rapprochement avec PharmaZell – Bridgepoint, actionnaire majoritaire :

Le 16 septembre 2021 a été annoncé le rapprochement du Groupe Novasep et du Groupe PharmaZell afin de créer une plateforme européenne de premier plan dans le secteur attractif de fabrication de principes actifs pharmaceutiques et de CDMO.

PharmaZell, est le spécialiste allemand des principes actifs pharmaceutiques de spécialité, et Novasep, est le leader français de la sous-traitance de principes actifs (CDMO).

La combinaison de ces deux acteurs permettra l'émergence d'un leader européen pour la production de principes actifs pharmaceutiques et de CDMO, hautement diversifié et différencié.

Le nouveau Groupe Novasep - PharmaZell bénéficiera ainsi

- d'un ensemble de technologies complémentaires et d'un portefeuille diversifié de clients pharmaceutiques et biotechnologiques de premier ordre.
- d'une gamme technologique complète dédiée aux molécules complexes et sur un dispositif industriel mondial afin d'accompagner les clients des secteurs pharmaceutiques et biotechnologiques tout au long du cycle de vie du médicament.

Le nouveau Groupe devrait générer un chiffre d'affaires de près de 500 millions d'euros et employer près de 2 000 personnes sur sept sites de production et de R&D situés en Europe (Allemagne, France et Italie), deux sites en Inde, et un aux Etats-Unis.

Le nouveau Groupe sera soutenu par Bridgepoint Group PLC, principal actionnaire de PharmaZell.

Bridgepoint Group PLC est un fonds d'investissement paneuropéen privé coté en bourse, axé sur la croissance, reconnu en matière de développement des sociétés de tailles moyenne (« middle market »). Bridgepoint Group PLC a un portefeuille de 27 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Bridgepoint Group PLC a une présence locale aux Etats-Unis, en Europe et en Chine.

1.2.2 Henogen S.A. - Cession des titres par Groupe Novasep :

La société **Groupe Novasep SAS** a cédé 100% des titres de la société HENOGEN SA à Thermo Fischer Scientific Inc en date du 15 janvier 2021 pour un montant de 705 m€.

Un contrat de prestation de services de transition (*Transitional Service Agreement*) a été conclu entre la société **Groupe Novasep SAS** et la société HENOGEN S.A. couvrant une période de 10 mois. Notre département IT a été mobilisé pour ces prestations soient clôturées sur 2021.

L'activité est poursuivie par la société HENOGEN S.A. et son nouvel actionnaire Thermo Fischer Scientific Inc. qui assurent la poursuite des contrats en cours. A ce titre, la société Thermo Fischer Scientific Inc. a pris l'engagement de se substituer à la société Novasep Holding SAS pour l'ensemble des garanties mères accordées dans le cadre des contrats conclus avec la société AstraZeneca AB.

1.2.3 Désendettement et structuration du capital

La cession des titres de Henogen a permis de mettre en œuvre la stratégie de désendettement globale du groupe.

Il a été procédé au cours l'exercice 2021 à :

- Des opérations de désendettement
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Omega" émises en 2019 pour un total de 44,65 m€ et de ses intérêts en Janvier 2021.
 - Remboursement anticipé de la dette obligataire "North" émise en 2016 pour un montant total de 240,83 m€ et de ses intérêts inclus en mai 2021.
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Obligations 2031" et "Obligations 2032" pour un montant total de 0.97 m€ et de ses intérêts inclus en mai 2021.
- Des opérations de structuration de son capital :
 - Première opération de rachat d'actions (Actions de Préférence « B ») non motivé par des pertes pour un montant total de 30 m€. Ces actions ont été ensuite annulées.
 - Versement d'un dividende précipitaire pour un montant de 53,32 m€.
 - Augmentation de capital de 2,84 m€ par conversions de 56,944,500 BSA C en 57,969,494 actions ordinaires en juillet 2021.
 - Seconde opération de rachat de 67,792,492 actions ordinaires et 130 actions de préférence C pour un montant de 290 m€ incluant des AO et des ADP C. Ces actions ont été ensuite annulées.

1.2.4 « Process Solutions » et « Equipment Solutions » - Apport partiel d'actifs :

- Apport partiel de l'activité « Equipment Solutions »

En date du 30 mars 2021, la société **Novasep Process SAS**, apporteuse, a conclu avec la société **Novasep Equipment Solutions SAS**, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité dite « Equipment Solutions ».

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Equipment Solutions », la société **Novasep Equipment Solutions SAS** a réalisé une augmentation de capital de 3,701,640 euros, par émission de 3,701,640 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société **Novasep Process SAS**, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

L'apport ayant été réalisé à la valeur réelle sur la base du prix de cession de l'activité (cf. note 1.3.1), les actifs incorporels ont été réévalués à hauteur de 25,19 m€. Conformément à la norme IAS 38, l'augmentation doit être créditée directement en capitaux propres sous la rubrique "écarts de réévaluation".

- Apport partiel de l'activité « Process Solutions »

En date du 30 mars 2021, la société **Novasep Process SAS**, apporteuse, a conclu avec la société **Novasep Process Solutions SAS**, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité « Process Solutions ».

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Process Solutions », la société **Novasep Process Solutions SAS** a réalisé une augmentation de capital de 3,830,443 euros, par émission de 3,830,443 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société **Novasep Process SAS**, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

1.2.5 Activité « Process Solutions » - Apport de l'activité américaine

Le Groupe a préparé à la sortie de l'activité « Process Solutions » du périmètre d'activité du Groupe.

A ce titre, la société **Process Solutions Americas LLC**, filiale à 100% de la société **Novasep Americas Inc.** a été constituée dans l'état du Delaware aux Etats-Unis en date du 3 décembre 2021. Cette société a vocation à être bénéficiaire d'un transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » actuellement détenus par **Novasep LLC**. L'entité étant sans activité au 31 décembre 2021, elle n'est pas consolidée à cette date.

1.3 Evénements post-clôture

1.3.1 Activité « Equipment Solutions » – Réalisation de la cession à Sartorius Stedim Biotech (Business Unit Process Solutions)

La société Sartorius Stedim Biotech SA a fait une offre d'achat en date du 17 décembre 2020 portant sur l'acquisition de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe.

En date du 2 mars 2021, une convention relative à la cession de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe a été conclue entre Sartorius Stedim Biotech SA et la société **Novasep Process SAS**.

La cession ne devait intervenir qu'à la levée des conditions suspensives relatives à la réalisation de l'apport partiel d'actifs de l'activité « Equipment Solutions » en France dans la société **Novasep Equipment Solutions SAS** et à l'accord des autorités réglementaires (américaines, françaises et autrichiennes).

L'apport partiel d'actif a été réalisé en date du 5 mai 2021 (cf. note 1.2.4).

Les conditions suspensives ont été entièrement levées en date du 31 janvier 2022.

Les cessions de 100% des titres de la société **Novasep Equipment Solutions SAS**, de la totalité des actifs liés en Chine, détenus par **Novasep Asia Co. Ltd.**, et de l'intégralité des actifs liés aux Etats-Unis, détenus par **Novasep LLC**, sont intervenues en date du 7 février 2022.

1.3.2 « Process Solutions » - Carve-out de l'activité US

En date du 28 février 2022, la société **Novasep LLC**, apporteuse, et la société **Process Solutions Americas LLC**, bénéficiaire, ont conclu une convention de transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » (*Assumption and Assignment Agreement*). Cette convention a pris effet le 28 février 2022.

1.3.3 Activité « Pharma Solutions » - Rachat de 100% des titres de Novasep Holding SAS par Bridgepoint/Pharmazell :

La société **NACo SAS** a fait une offre d'achat en date du 10 septembre 2021 portant sur l'acquisition d'au moins 95% des actions de la Société.

En date du 19 novembre 2021, une convention relative à la cession de la totalité des titres de la Société a été conclue entre **NACo SAS** et les détenteurs de titres représentant au moins 95% du capital de la société **Novasep Holding SAS**.

La cession est intervenue à la levée des conditions suspensives relatives notamment à la réalisation de la cession de l'activité « Equipment Solutions » et à l'obtention de l'accord des autorités réglementaires (françaises, allemandes, autrichiennes et américaines). Ces conditions suspensives ont été entièrement levées en date du 15 mars 2022.

Les cessions de 100% des titres de la Société **Novasep Holding SAS** est intervenue en date du 6 avril 2022.

1.3.4 Activité « Process Solutions » - Cession des titres des sociétés composantes de cette activité

Les cessions d'actions suivantes ont été réalisées afin de procéder à la sortie de l'activité « Process Solutions » du Groupe en date du 6 avril 2022 au profit de de la société European Medco Development 1 S.à.r.l :

- Cession de 100% des actions de **Novasep Process Solutions SAS** détenues par **Novasep Process SAS** ;
- Cession de 100% des titres de participation de **Process Solutions Americas LLC** détenus par **Novasep Amercias Inc.**;
- Cession de 100% des actions de **Novasep Asia Co. Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS** ;
- Cession de 100% des actions de **Novasep Trading Co. Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS** .;

La Cession de 100% des actions de **Novasep Process Engineering Services Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS** et la Société au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. et European Medco Development 2 S.à.r.l.

1.3.5 Impact guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine en date du 24 février 2022 et les sanctions économiques prononcées contre la Russie auront potentiellement des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

A ce jour la Société et ses filiales ont été peu impactées économiquement par ces événements à l'exception des points suivants :

- La tension sur les marchés des matières premières et de l'énergie génère des coûts complémentaires que nous ne pouvons entièrement répercuter sur nos clients. Nous ne sommes pas capables à ce jour de calculer l'impact de ces coûts sur nos résultats à venir.
- L'inquiétude sur la possible pénurie de gaz sur les marchés européens génère des variations erratiques de coûts. Ainsi, il est difficile de se projeter et de se prémunir entièrement de ces variations, sans que cela ne puisse entraîner un risque sur notre capacité à produire. En effet, aucun impact sur nos productions n'a été constaté à ce jour.
- A l'exception de l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », le groupe n'a aucune vente significative en Russie, Ukraine ou Biélorussie.
- Pour l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », les événements récents pourraient remettre en cause la contractualisation d'un projet potentiel qui pourrait représenter 2 millions d'euros de chiffres d'affaires sur l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cela n'aurait toutefois pas d'incidence sur la continuité d'exploitation des entités dont l'activité principale est l'activité « Process Solutions ».

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe Novasep ont été préparés en conformité avec les normes comptables IFRS, tel qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

L'exercice du Groupe a une durée de 12 mois et est clos au 31 décembre 2021.

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu pour la présentation des comptes consolidés annuels de la société.

2.2 Adoption de nouvelles normes et amendements aux normes

2.2.1 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1er janvier 2021

Le Comité d'Interprétation des Normes IFRS (« l'IFRIC ») a proposé en 2021 de modifier la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. Cette modification a été validée par l'IAS Board en juin 2021. Selon cette nouvelle méthode, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce seraient les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ. Cette nouvelle méthode a donc pour principale conséquence une baisse des engagements.

L'ANC a depuis mis à jour sa recommandation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies.

Le Groupe a adopté ce changement de méthode qui a pour conséquence une baisse des engagements de retraites à hauteur de 425k€ (avant impôt différé). Cet impact étant considéré comme non significatif, il a été reconnu dans l'état du résultat global sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.2.2 Principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2021 et non appliqués par anticipation

- *Amendement IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » :*

Les amendements de la norme clarifient les exigences actuelles de la norme IAS 1 sur le classement des passifs au bilan des entités. Ces amendements ne devraient pas avoir d'effet significatif dans l'état de la situation financière du Groupe. Cependant, la mise en œuvre de ces amendements pourrait conduire à reclasser certains passifs de courants à non courants, et inversement. La date d'entrée en vigueur de ces amendements est le 1er janvier 2023.

- *Amendement IAS 8*

Ces amendements visent à faciliter la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. L'amendement est applicable à compter du 1er janvier 2023.

- *Amendement IAS 16 « Produits générés avant l'utilisation prévue d'une immobilisation » :*

L'amendement précise qu'une entité n'est pas autorisée à comptabiliser les revenus de la vente d'éléments manufacturés en diminution du coût de l'immobilisation pendant la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Ces produits de la vente sont à comptabiliser au compte de résultat. L'amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

- *Amendement IAS 37 « Contrat déficitaire – Coûts d'exécution du contrat » :*

Les précisions apportées par l'amendement concernent les coûts marginaux d'exécution d'un contrat onéreux à prendre en compte dans la provision, à savoir les coûts de main-d'œuvre directe et des matières ainsi que l'imputation d'autres coûts directement liés au contrat comme par exemple la charge d'amortissement relative à une immobilisation utilisée pour l'exécution du contrat. L'amendement est applicable à compter du 1er janvier 2022.

- *Norme IFRS 17 "Contrats d'assurance" :*

La norme IFRS 17 pose les principes pour la reconnaissance, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir concernant les contrats d'assurance dans le champ d'application de la norme. L'objectif d'IFRS 17 est d'assurer qu'une entité fournit l'information pertinente pour représenter fidèlement ces contrats. Cette information donne une base pour les utilisateurs des états financiers pour évaluer l'impact des contrats d'assurance sur la position financière d'une entité, sur sa performance financière et sur ses flux de trésorerie. La norme est applicable à compter du 1er janvier 2023.

2.3 Méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

2.3.1 Base d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2021

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'Euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

2.3.2 Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant ;
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant ;
- Les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant ;
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passifs non courants ;
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants ;
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

2.3.3 Changement dans la présentation des états financiers

Aucun changement de présentation n'a été pratiqué dans les états financiers par rapport à l'exercice précédent (hors IFRS 5).

2.3.4 Recours à des estimations

Pour établir ses états financiers, le Groupe doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses sur la valeur des actifs et des passifs, les éléments de produits et de charges et les informations données dans les notes aux états financiers.

La direction a établi ces estimations et hypothèses sur la base de son expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables.

Les principales zones d'estimations concernent : les engagements envers les salariés, les impôts différés, les provisions, la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme, les données prévisionnelles retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (incluant les écarts d'acquisition et les actifs immobilisés affectés) et la valorisation de la juste valeur des bons de souscriptions d'actions.

2.3.5 Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ou lorsque le Groupe détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité dispose :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- Du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;
- Du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont comptabilisées en participations dans des entreprises associées et sont consolidées par mise en équivalence.

Les titres de sociétés qui, bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, ne sont pas consolidés, sont inscrits en actifs financiers non courants en accord avec IAS39. Les participations non consolidées sont comptabilisées selon leur juste valeur et font l'objet de tests d'évaluation de perte de valeur. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les intérêts minoritaires, appelés « Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle » dans les états financiers consolidés, sont la quote-part, dans les résultats et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Les comptes des filiales sont tous clôturés au 31 décembre de chaque exercice. Lorsque les méthodes comptables appliquées par des filiales et entreprises associées ne sont pas conformes à celles retenues par le Groupe, les modifications nécessaires sont apportées aux comptes de ces entreprises afin de les rendre compatibles avec les principes comptables retenus par le Groupe tels que décrits dans la Note 2.

Toutes les transactions et soldes intragroupes significatifs sont éliminés.

2.3.6 Regroupements d'entreprises

En application de la norme IFRS 3 révisée, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorés des coûts directement imputables au regroupement.

Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais relatifs à l'acquisition) et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe des actifs nets de la filiale acquise, cette différence est comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Les goodwill peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur sont enregistrés en résultat.

2.3.7 Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.3.8 Actifs non courants destinés à être vendus et activités arrêtées ou en cours de cession (IFRS 5)

2.3.8.1 Actifs non courants destinés à être vendus

Les actifs non courants (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) sont classés comme « détenus en vue de la vente » dès lors que leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) sont disponibles en vue de leur vente immédiate et que celle-ci est hautement probable à court terme (12 mois).

Les actifs non courants (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) classés comme « détenus en vue de la vente » sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur des actifs (ou du groupe d'actifs destiné à être cédé) à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée en résultat.

2.3.8.2 Activités arrêtées ou en cours de cession

Une activité arrêtée ou en cours de cession est une composante du Groupe dont celui-ci s'est séparé (par sa vente ou d'une autre manière) ou qui est détenue en vue de sa vente. L'activité arrêtée ou en cours de cession est clairement distinguée du reste du Groupe, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières et représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, fait partie d'un plan de cession ou d'abandon unique et coordonné ou est une filiale acquise exclusivement dans le but de la revente.

Le résultat net des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés à ces activités sont présentés de manière séparée des flux des activités poursuivies.

2.3.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

À la passation d'un contrat avec un client, le Groupe apprécie les biens ou services promis dans le contrat et identifie les différentes obligations de prestation. En fonction de la nature de chaque obligation de prestation, l'entité comptabilise le chiffre d'affaire lorsqu'elle a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou service promis (c'est-à-dire en transférant un actif). Un actif est transféré lorsque le client en a obtenu (ou à mesure qu'il en obtient) le contrôle.

Le Groupe réalise des revenus principalement à partir de :

- La production et la vente de produits (molécules pour les industries pharmaceutiques et chimiques).
- La vente d'équipements : le Groupe conçoit, construit et installe des équipements de chromatographie pour ses clients.
- La prestation de services, incluant le cas échéant, des contrats de constructions : il s'agit principalement de services de développement et de solutions de fabrication pour l'industrie pharmaceutique et biopharmaceutique.

2.3.9.1 Ventes de produits

Les produits sont constatés lorsque le client obtient le contrôle des marchandises. Le client obtient le contrôle des marchandises généralement lorsque les marchandises sont livrées et ont été acceptées dans ses locaux ou produits (selon les conditions contractuelles).

2.3.9.2 Ventes d'équipements

Le Groupe a déterminé que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours lors de la conception et de la fabrication des équipements. En effet, dans le cadre de ces contrats, les équipements sont fabriqués selon les spécifications du client et, en cas de résiliation, le Groupe aurait droit au remboursement des coûts encourus, y compris une marge raisonnable. Le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement dans le temps, c'est-à-dire avant que l'équipement ne soit livré chez le client. Le degré d'avancement de la prestation est mesuré selon la méthode des coûts : les produits sont comptabilisés sur la base des coûts déjà investis par l'entité par rapport au

total des coûts que l'entité s'attend à utiliser ou consentir pour remplir entièrement son obligation de prestation. Cette activité a été cédée en février 2022.

2.3.9.3 Prestation de services incluant, le cas échéant, des contrats de construction

Selon les dispositions de la norme IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement dans le temps. Le degré d'avancement de la prestation est également mesuré selon la méthode des coûts telle que décrite au 2.9.3.2 ci-dessus.

Selon les dispositions de la norme IFRS 15, le total des coûts de prestation déjà encourus sur les contrats, additionné des profits/pertes enregistré(e)s sur chaque contrat, est comparé aux facturations intermédiaires à la date de clôture. Lorsque ces coûts additionnés des profits/pertes sont supérieurs aux facturations intermédiaires, le solde net est inclus dans les créances clients et comptes rattachés. Dans le cas contraire, le solde net est enregistré dans les autres passifs courants. Les avances facturées relatives aux prestations futures ne sont pas prises en compte dans le calcul ci-dessus, mais sont incluses dans les autres passifs courants.

L'activité a été cédée en avril 2022.

2.3.10 Contrats de location

- Les contrats de locations sont traités selon les dispositions de la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019.
- Selon la norme IFRS 16, applicable à compter du 1er janvier 2019, un contrat est, ou contient un contrat de location, s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.
- Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Comptabilisation d'un contrat de location en tant que preneur selon IFRS 16

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers et des installations industrielles.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, présenté au sein des immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les autres passifs.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe applique les exemptions permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 euros ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail – consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur – qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Les engagements hors bilan de location portent sur les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) et les contrats de location sur des actifs de faible valeur (valeur à neuf inférieure à 5 000 euros).

Comptabilisation d'un contrat de location en tant que bailleur

Les dispositions de comptabilisation d'un contrat de location dans lequel le Groupe est bailleur dépendent de la qualification du contrat. Si celui-ci représente une location-financement suite au transfert au preneur de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe constate un actif financier à son bilan en lieu et place de l'immobilisation initiale ; la créance est alors égale à la valeur actualisée des loyers à recevoir.

2.3.11 Subventions

Les subventions ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance certaine que le Groupe respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront reçues. L'avantage d'un prêt public à un taux d'intérêt inférieur au taux du marché est traité comme une subvention publique, mesurée comme la différence entre le produit reçu et la juste valeur du prêt en fonction des taux d'intérêts du marché en vigueur.

Les subventions publiques dont la condition principale est que le Groupe achète, construise ou acquiert d'une autre manière des actifs non courants sont présentées dans les états financiers en déduisant la subvention reçue de la valeur comptable de l'actif et transférée en résultat sur une base proportionnelle sur la durée d'utilité des actifs concernés.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les périodes nécessaires afin qu'ils compensent les coûts générés sur ces périodes, sur une base systématique. Les subventions publiques qui sont à recevoir en compensation de charges ou de pertes déjà encourues ou dans le but d'apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle elles deviennent à recevoir.

2.3.12 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité, les transactions en devises différentes de la monnaie fonctionnelle de l'entité (devises étrangères) sont comptabilisées au cours de change à la date de la transaction. A chaque fin de période, les éléments monétaires en devises étrangères sont reconvertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires en devises étrangères et évalués à la juste valeur sont reconvertis en utilisant le cours à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires en devises étrangères et évalués au coût historique ne sont pas reconvertis.

Les différences de change liées à ces conversions sont comptabilisées en compte de résultat au cours de l'exercice, à l'exception des éléments suivants :

- Les différences de change sur les emprunts contractés afin de financer des immobilisations en cours de construction et destinées à être utilisées dans l'activité de production sont incluses dans la valeur de ces immobilisations lorsque ces différences de change sont considérées comme des ajustements de charges d'intérêts sur ces emprunts ;
- Les différences de change liées aux transactions de couverture de taux de change (cf. Note 24.2 concernant la méthode de comptabilisation des actifs de couverture) ;
- Les différences de change sur des éléments monétaires (créances ou dettes) pour lesquels le paiement n'est pas planifié ou n'est pas probable (par conséquent, il s'agit d'un investissement net en devises étrangères) sont comptabilisées directement en capitaux propres, puis reclassées en compte de résultat lorsque l'investissement est partiellement ou totalement vendu.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont exprimés en euros sur la base des taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période, à moins que les taux de change n'aient fluctué de manière significative au cours de cette période, auquel cas les taux de change en vigueur aux dates des transactions sont utilisés. Les écarts de change éventuels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres (attribués aux participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant).

2.3.13 Avantages postérieurs à l'emploi et engagements similaires

Dans certains pays, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite soit des allocations de fin de carrière, soit une pension selon des plans de retraite formels. Il a également l'obligation de cotiser aux caisses de retraite dans les pays où sont implantées les filiales. Le traitement comptable de ces engagements de retraite diffère selon les modalités des régimes.

2.3.13.1 Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.3.13.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux à cotisations définies. Les engagements correspondants sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en application de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » selon la méthode des unités de crédit projetées. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Un taux d'actualisation,
- Un taux d'inflation,
- Un taux d'augmentation des salaires,
- Un taux de rotation du personnel.

Ces éléments varient selon les réglementations et lois applicables aux pays dans lesquels les salariés concernés sont situés. La part des engagements non couverts par les fonds externes, est enregistrée au passif du bilan.

Les coûts des services rendus correspondant à l'étalement linéaire de l'engagement au titre des régimes de retraite à prestations définies et les effets des modifications ou réductions de régimes sont comptabilisés dans le Résultat d'exploitation.

Les écarts actuariels résultants de modifications d'hypothèses ou de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Un produit financier ou une charge financière est calculé sur la base de l'engagement net des actifs de régime en fonction du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de l'engagement et est comptabilisé en « Autres éléments du résultat financier ».

L'écart entre le rendement réel des actifs de régime et le produit financier calculé sur la base du taux d'actualisation est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

En cas de couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs, le Groupe applique les règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu telles que définies par la norme IAS 19 révisé.

2.3.13.3 Autres avantages long terme

Certaines filiales versent des primes à l'occasion de la remise de médailles du travail, de jubilés ou offrent la possibilité de constituer un compte épargne temps. Le coût de ces avantages est déterminé par un calcul actuariel et est comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en charges ou produits sur l'exercice au cours duquel ils sont générés, leur amortissement n'étant pas autorisé en normes IFRS.

2.3.14 Actions gratuites

Des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", ces plans sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon la moyenne des modèles Monté Carlo et Trinomial Tree à la date d'octroi de l'avantage aux bénéficiaires. Cette charge de personnel est comptabilisée linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie en capitaux propres.

À chaque date de clôture, le Groupe réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, l'impact de la révision des estimations est comptabilisé au compte de résultat en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.3.15 Impôts

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, ainsi que sur les déficits fiscaux. Les impôts différés actifs liés à des pertes fiscales ne sont pas reconnus lorsque les faits et circonstances ne le permettent pas, notamment lorsque l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent pas d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation. Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant d'une modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée. En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

2.3.16 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les dépenses d'immobilisations corporelles des sociétés du Groupe sont reconnues à l'actif lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- Il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- Les coûts de cet actif peuvent être évalués de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, ou le cas échéant leur coût de production, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Le coût des emprunts encouru pendant la période de construction d'un actif qualifié est incorporé dans la valeur de cet actif.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composants, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions	15 - 32 ans
Agencements et aménagements terrains	7 - 17 ans
Installations techniques et outillage	4 - 9 ans
Matériel de bureau	2 - 5 ans
Matériel de transport	3 - 7 ans
Matériel informatique	2 - 5 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

2.3.17 Goodwill

Les goodwill issus de regroupement d'entreprises ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les goodwill sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au Groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies des regroupements effectués.

La méthode de détermination des pertes de valeur est développée dans la Note 2.3.19 « Dépréciation des immobilisations ».

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

Les pertes de valeur du goodwill sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur la ligne « Produits et charges non récurrents (dont pertes de valeur)», et ne sont pas réversibles.

2.3.18 Immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Les immobilisations incorporelles (hors goodwill) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Note 2.3.19).

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- Son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- Sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services des bureaux d'études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Concessions, brevets et droits similaires	3 – 20 ans
Logiciels	3 – 5 ans
Marque	indéfinie
Droits de propriété intellectuelle	10 ans
Portefeuilles clients	7 – 12 ans

2.3.19 Dépréciations des immobilisations

2.3.19.1 Test de perte de valeur et définition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

2.3.19.2 Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT ou des groupes d'UGT. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, de renouvellement de contrats et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe de la façon suivante :

- Les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur une période initiale de 5 ans ;
- Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance stable à un flux de trésorerie normatif ;
- L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée en utilisant un coût moyen pondéré du capital.

La nécessité de constater une perte de valeur (dépréciation) est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT ou regroupements d'UGT et leur valeur recouvrable. La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les goodwill puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

2.3.20 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, lorsque ce temps de construction de production est non négligeable, sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les résultats financiers réalisés, en cas de placement temporaire de la trésorerie spécifiquement acquise en vue de financer ces actifs qualifiés, sont déduits des coûts d'emprunt imputés sur la valeur de ces actifs. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.3.21 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

2.3.22 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Ces provisions sont évaluées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les contrats à long terme devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en relation avec la comptabilisation des contrats à long-terme. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Les risques environnementaux sont évalués par le Groupe au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, avec comptabilisation d'une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan, c'est-à-dire celles qui sont à la fois spécifiquement supportées du fait de la restructuration et distinctes de celles des activités poursuivies.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux). Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée en résultat financier.

2.3.23 Instruments financiers

Le Groupe classe les actifs financiers selon la norme IFRS 9.

2.3.23.1 Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances commerciales et les titres de créance émis sont initialement comptabilisés au moment de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

2.3.23.1.1 Actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (*fair value through other comprehensive income* - FVOCI) – placement dans des titres d'emprunt, FVOCI – placement en actions ou FVTPL (*fair value through profit or loss*). Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale à moins que le Groupe ne modifie son modèle d'affaires pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers affectés sont reclassés le premier jour du premier exercice suivant le changement de modèle d'affaires.

2.3.23.1.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par résultat FVTPL. Un passif financier est classé comme à la juste valeur par résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers de FVTPL sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte extourné est également comptabilisé en résultat.

2.3.23.2 Classification et évaluation ultérieure

2.3.23.2.1 Actifs financiers

Actifs financiers FVTPL	Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris tout revenu d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés en résultat.

2.3.23.3 Décomptabilisation

2.3.23.3.1 Actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsqu'il transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans laquelle le Groupe ne transfère ni ne conserve pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété et il ne conserve aucun contrôle sur l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions par lesquelles il transfère des actifs comptabilisés dans son état de la situation financière, mais conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs transférés. Dans ces cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

2.3.23.3.2 Passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont remplies, annulées ou expirées. Le Groupe décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à sa juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat.

2.3.23.4 Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsque et seulement lorsque le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de les régler sur une base nette soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.3.24 Créances clients et autres actifs courants

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale qui est équivalente à leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme. Ces créances sont dépréciées, en fonction des pertes de crédit attendues à maturité conformément au modèle de dépréciation des actifs introduits par IFRS 9.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.3.25 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et concours bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ces soldes sont comptabilisés soit, à l'actif de l'Etat de la situation financière consolidée, dans la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » soit, au passif de l'Etat de la situation financière consolidée, dans la rubrique « emprunts et dettes financières – court terme ».

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IFRS 9, évaluées à la juste valeur à chaque clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

2.3.26 Passifs financiers et autres dettes

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier, au niveau des « variation de juste valeur des instruments de couverture de change ». Les charges et produits d'intérêt relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés en résultat financier en « autres charges d'intérêts ».

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des investissements financiers en couverture de dette financière, des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

2.3.27 Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut avoir recours à des couvertures de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette, sans risque spéculatif. Il se couvre également pour les risques de change liés aux variations monétaires. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements financiers.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IFRS 9, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80% et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs pour lesquels l'efficacité est établie, les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, en contrepartie des postes « Instruments financiers dérivés » à l'actif et au passif du bilan. La partie inefficace est enregistrée en compte de résultat dans le résultat financier ;
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges d'exploitation ».

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers.

3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Société	Site	Siège Social	Activité	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Novasep Holding SAS	France	Lyon	Holding	IG	100.00%
Groupe Novasep SAS	France	Lyon	Holding	IG	100.00%
Novasep Equipment Solutions SAS	France	Pompey	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Process Solutions SAS	France	Saint Maurice de Beynost	Process Solutions	IG	100.00%
Dynamit Nobel GmbH Explosivstoff- und Systemtechnik	Germany	Leverkusen	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Deutschland GmbH	Germany	Leverkusen	Pharma Solutions	IG	100.00%
Séripfarm SAS	France	Le Mans	Pharma Solutions	IG	100.00%
Finorga SAS	France	Chasse sur Rhône	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Process SAS	France	Pompey	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep LLC	USA	Boothwyn (USA)	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Americas, Inc	USA	Boothwyn (USA)	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Asia Co Ltd	China	Shanghai	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Trading Co. Ltd	China	Shanghai	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Process Engineering Services PCT LTD	India	Bangalore	Process Solutions	IG	100.00%
Troisdorf Genehmigungshaltergesellschaft mbH	Germany	Troisdorf	Other	Non consolidée	3.00%
Process Solutions Americas Inc (1)	USA	Boothwyn (USA)	Process Solutions	Non consolidée	100.00%

(IG = Intégration globale; MEE = Mise en équivalence)

(1) Cette société n'a donc pas été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 – cf. note 1.2.5.

4 INFORMATION SECTORIELLE

4.1 Définition des segments et principes comptables appliqués

4.1.1 Détermination des segments

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle utilisée par le principal décideur opérationnel (le Président) pour ses prises de décisions sur l'affectation de ressources aux segments opérationnels et l'évaluation de leur performance.

Jusqu'en 2020, le Groupe était organisé, autour de deux Business Units, en cinq secteurs d'activité : Manufacturing Solution Synthèse, Manufacturing Solutions Bio, Process Solutions Industrial, Process Solutions Equipements et Corporate.

Les activités Process Solutions Industrial et Process Solutions Equipement ont été cédées entre 2020 et 2021 et ont donc été reclassées en discontinued activities.

Il ne reste que la Business **Pharma Solutions**, anciennement nommée **Manufacturing Solutions Synthesis**

4.1.2 Pharma Solutions

Le segment d'activités Pharma Solutions :

- Couvre les besoins de développement de procédés de fabrication sur mesure de molécules brevetées pour les sociétés pharmaceutiques à chaque étape de la production, du développement précoce (préclinique) à l'approvisionnement clinique et enfin à l'étape commerciale de la production
- Possède de l'expertise dans trois procédés de synthèse chimique à barrière d'entrée élevée, qui sont : (i) la synthèse chirale et multi-étapes, (ii) la chimie dangereuse et (iii) la fabrication de substances très puissantes, utilisées principalement pour la fabrication des HPAPI.

4.1.3 Process Solutions Industrial

Les activités de ce segment couvrent la production à grande échelle (i) d'ingrédients alimentaires tels que le sucre purifié, les édulcorants et les produits laitiers, (ii) d'ingrédients fonctionnels tels que les antioxydants, les vitamines, les prébiotiques et les excipients pharmaceutiques et (iii) de produits bio-industriels et blancs de biotechnologie tels que les produits de fermentation en vrac (dont les acides aminés), acides organiques et précurseurs antibiotiques, produits bio-masse et produits chimiques (dont les acides aminés synthétiques et autres composants).

Les activités s'appuient sur une plate-forme d'ingénierie centrale comprenant les équipes de Saint-Maurice-de-Beynost (France) et de Shanghai (Chine) et trois centres régionaux d'affaires et techniques basés en France, en Chine et aux Etats-Unis pour servir respectivement les trois régions Europe, Asie et Amérique. Par ailleurs, les équipes commerciales et d'ingénierie ont été organisées autour de deux offres principales : la conception et la fourniture d'unités individuelles (SU) et d'unités combinées (CU) d'une part, et de lignes de process complètes (CPL) d'autre part, qui sont des projets beaucoup plus importants.

Cette activité a été cédée le 6 avril 2022 comme décrit en préambule du présent document ainsi qu'en note 1.3.2

4.1.4 Process Solutions Equipements

Les activités Equipement couvrent :

- la fourniture d'équipements et de systèmes de chromatographie préparative pour l'industrie pharmaceutique pour la séparation et la purification des APIs et autres molécules synthétiques à haute valeur ajoutée.
- la conception, la construction et l'utilisation de systèmes de chromatographie préparative et ses technologies innovantes allant du laboratoire à petite échelle à la purification pharmaceutique et biopharmaceutique industrielle.

Cette activité a été cédée en 7 février 2022 comme décrit en préambule du présent document ainsi qu'en note 1.3.4

4.1.5 Corporate

La rubrique « Corporate » regroupe principalement les activités de holding et les activités non affectées spécifiquement aux secteurs d'activités opérationnels.

4.1.6 Normes comptables appliquées aux segments

La performance en termes d'activités de financement et de trésorerie (y compris les frais de financement nets) et les impôts sur le résultat sont suivis au niveau du Groupe consolidé et ne sont pas alloués aux secteurs opérationnels.

Les conventions comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs opérationnels sont identiques à celles présentées dans la note 2.

Les transactions inter-secteurs sont conclues à des conditions et à des prix de marché.

4.1.7 Informations financières par zones géographiques

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits et services sectoriels (produits des activités ordinaires) sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients. Les actifs non-courants sont affectés aux secteurs selon leur implantation géographique.

	31/12/2021	31/12/2020
	<u>CA</u>	<u>CA</u>
France	9,248	17,348
Europe other	203,742	186,726
North America	43,838	48,533
Rest of the world	7,880	34,495
Total	<u>264,708</u>	<u>287,102</u>

5 ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES

5.1 Cession de la société Henogen S.A. (Business Unit Manufacturing Solution)

Le 17 décembre 2020, le Groupe a signé un accord avec le Groupe Thermo Fischer en vue de la cession des titres de **Henogen S.A.**, en Belgique. Le Groupe a conservé le contrôle de la société **Henogen S.A.** jusqu'au transfert des titres qui a eu lieu le 15 janvier 2021.

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs d'**Henogen S.A.** étaient présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2020.

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.2 Cession de l'activité Process Solutions Equipements (Business Unit Process Solution)

Le 17 décembre 2020, le Groupe a signé un accord avec le Groupe Sartorius en vue de la cession de son activité Equipement. Le Groupe conserve le contrôle de cette activité jusqu'à la date du closing.

En date du 2 mars 2021, une convention, sous conditions suspensives, relative à la cession de 100% des titres de la société **Novasep Equipment Solutions SAS** a été conclue entre Sartorius et la Société.

La cession est intervenue le 7 février 2022 à la levée des conditions suspensives relatives à la réalisation de l'apport partiel d'actifs de l'activité « Equipment Solutions » dans la société **Novasep Equipment Solutions SAS** et à l'accord des autorités réglementaires, le 31 janvier 2022.

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs de l'activité Process Solutions Equipement sont présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ».

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.3 Cession de l'activité Process Solutions (Business Unit Process Solution)

Le 6 avril 2022, le Groupe a cédé l'activité Process Solutions Industrial (Business Unit Process Solution).

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs de l'activité Process Solutions Industrial sont présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ».

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.4 Etat de la situation financière consolidée des activités destinées à être cédées au 31 décembre 2021.

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	Process Equipement Solutions	Process Solutions	TOTAL
Goodwill	6	15,228	25,818	41,047
Immobilisations incorporelles	7	24,869	440	25,309
Immobilisations corporelles	8	725	2,331	3,056
Actifs financiers non courants	9	/	415	415
Actifs d'impôts différés	25.6	(16)	(133)	(149)
Total Actifs non courants		40,807	28,871	69,678
Stocks	10	5,942	4,139	10,081
Créances clients et comptes rattachés	11	26,966	18,262	45,258
Actifs d'impôts courants	12	645	8,531	9,176
Autres créances et actifs courants	13	111	1,438	1,549
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	10,100	9,952	20,052
Total Actifs courants		43,794	42,322	86,114
TOTAL ACTIF DETENUS EN VUE DELA VENTE		84,600	71,193	155,791

PASSIF	Notes	Process Equipement Solutions	Process Solutions	TOTAL
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	22	533	1,198	1,731
Emprunts et dettes financières – long terme	23	163	908	1,071
Passifs d'impôts différés	25.6	(3)	(44)	(47)
Total des passifs non courants		693	2,062	2,755
Provisions courantes	16	135	365	500
Emprunts et dettes financières – court terme	23	/	702	702
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	6,664	13,223	19,887
Autres passifs courants	18	22,229	20,300	42,527
Total des passifs courants		29,028	34,590	63,616
TOTAL PASSIF EN VUE DE LA VENTE		29,721	36,652	66,371

Au 31 décembre 2021, le montant relatif aux actifs détenus en vue de la vente reconnu dans le résultat global s'élève à un montant total de 7 m€.

Les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 156 m€. Les passifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 66 m€. Les impacts sont présentés ci-dessus.

5.5 Etat de la situation financière consolidée des activités destinées à être cédées au 31 décembre 2020
(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	HENOGEN	Process Solutions Equipement	TOTAL
Goodwill	6		15,228	15,228
Immobilisations incorporelles	7	2,937	1,673	4,610
Immobilisations corporelles	8	49,375	3,195	52,570
Actifs financiers non courants	9	1,334	/	1,334
Actifs d'impôts différés	25.6	2,673	/	2,673
Total Actifs non courants		56,319	20,096	76,415
Stocks	10	6,575	3,990	10,565
Créances clients et comptes rattachés	11	20,006	10,692	30,698
Actifs d'impôts courants	12	1,450	323	1,773
Autres créances et actifs courants	13	79	205	284
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	8,058	/	8,058
Total Actifs courants		36,168	15,210	51,378
TOTAL ACTIF DETENUS EN VUE DE LA VENTE		92,487	35,307	127,794

PASSIF	Notes	HENOGEN	Process Solutions Equipement	TOTAL
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	23	331	309	640
Emprunts et dettes financières – long terme	24	19,165	508	19,673
Passifs d'impôts différés	25.6	/	/	/
Total des passifs non courants		19,496	817	20,313
Provisions courantes	16	373	522	895
Emprunts et dettes financières – court terme	23	13,196	96	13,292
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	14,790	5,769	20,559
Autres passifs courants	18	43,518	2,590	46,099
Total des passifs courants		71,868	8,977	80,755
TOTAL PASSIF EN VUE DE LA VENTE		91,364	9,794	101,158

Au 31 décembre 2020, le montant relatif aux actifs détenus en vue de la vente reconnu dans le résultat global s'élève à un montant total de 7 m€.

Les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 128 m€. Les passifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 101 m€. Les impacts sont présentés ci-dessus.

6 GOODWILL

6.1 Variation des goodwill au cours de l'exercice

À la suite de la réorganisation des secteurs d'activité opérationnels, l'écart d'acquisition de 55,6 m€ initialement affecté aux secteurs Biotech Industrielle et Biopharma pour respectivement 33,6 m€ et 22 m€ a été réaffecté aux secteurs créés le 1er janvier 2018 comme suit :

- Process Solutions Industrial : 25,818k€,
- Process Solutions Equipments : 15,228k€,
- Pharma Solutions : 14,584k€.

La réaffectation n'a donné lieu à aucune perte de valeur au 1er janvier 2018, date de valeur de cette réaffectation.

Au 17 décembre 2020, l'option de vente de l'activité Process Solutions Equipement a été signée. Le Goodwill alloué à cette activité d'un montant de 15 228 k€ a été classée dans les actifs détenus en vue de la vente dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 et l'est toujours au 31 décembre 2021.

Au 6 avril 2022, la cession de l'activité Process Solutions industrial a été signée. Le Goodwill alloué à cette activité d'un montant de 25 818 k€ a été classée dans les actifs détenus en vue de la vente dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Il ne reste au 31 décembre 2021 que le Goodwill de Pharma Solutions.

Goodwill	Variations				31/12/2021
	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Dépréciation être cédées (Note 5)	
Process Solutions Industrial	25,818			25,818	-
Pharma Solutions	14,584				14,584
	40,402			(25,818)	14,584

6.2 Affectation des Goodwill aux Unités Génératrices de Trésorerie ("UGT") et tests de perte de valeur

En conformité avec les principes décrits dans la note 2.3.19, les goodwill et immobilisations à durée de vie indéfinie ont fait l'objet de tests de pertes de valeur au 31 décembre 2021.

Ces tests au 31 décembre 2021 ont consisté à comparer la valeur comptable des actifs et passif des segments opérationnels à leur valeur recouvrable. Cette dernière a été calculée suivant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de business plans des 5 prochains exercices. Le "Business plan" pour les UGT ont été approuvé par le "Board" en juin 2021.

Le coût moyen pondéré du capital (après impôt) retenu pour ces tests de perte de valeur est de 10 % pour la France et 9.4 % pour l'Allemagne, pour les comptes clos au 31 décembre 2021.

Le taux de croissance à l'infini retenu pour ce calcul a été évalué à 0,9% pour les comptes clos au 31 décembre 2021 pour tous les segments, considérant les perspectives de marché, la capacité industrielle disponible du segment et les taux retenus par les principaux concurrents du Groupe.

A été procédé à un test de sensibilité en faisant varier de plus et moins un point le coût moyen pondéré du capital, en faisant varier de même le taux de croissance à l'infini. Ce test n'a pas mis en évidence d'impact potentiel sur les pertes de valeur au 31 décembre 2021.

Les offres de marché obtenus ont confirmé l'absence d'impact potentiel sur les pertes de valeur au 31 décembre 2021.

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors GOODWILL)

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des concessions et brevets, de la capitalisation des frais de développement ainsi que de la valorisation de la marque, des droits de propriété intellectuelles et des relations avec la clientèle.

Valeurs brutes	Total
Au 31 décembre 2019	96,139
Acquisitions	3,985
Cessions	(302)
Activités destinées à être cédées	(34,975)
Ecart de conversion	(4)
Au 31 décembre 2020	64,842
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	99,817
Acquisitions	1,719
Réévaluations – cf. note 1 2.4	25,186
Cessions et autres mouvements	(24,606)
Sortie de périmètre (Henogen)	(4,783)
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(34,274)
Ecart de conversion	1
Au 31 décembre 2021	62,610
Amortissements et pertes de valeurs	
Au 31 décembre 2019	85,403
Dotations aux amortissements	2,058
Activités destinées à être cédées	(30,365)
Perte de valeurs	2,054
Cessions	(292)
Ecart de conversion	
Au 31 décembre 2020	58,858
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	89,223
Dotations aux amortissements	1,420
Sortie de périmètre (Henogen)	(1,846)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(8,965)
Cessions et autres mouvements	(23,501)
Ecart de conversion	2
Au 31 décembre 2021	56,333
Valeurs nettes comptables	
Au 31 décembre 2019	10,734
Au 31 décembre 2020	5,986
Au 31 décembre 2021	6,279

Les principales acquisitions d'immobilisation en 2021 sont similaires aux principales acquisitions d'immobilisation 2020 qui sont les suivants :

- Sécurisation des systèmes d'information et amélioration des infrastructures afin d'assurer la disponibilité et l'intégrité des données notamment pour répondre à nos obligations en matière de compliance.
- Augmentation des capacités de stockage afin de supporter l'utilisation croissante du télétravail (doublage des capacités d'accueil de connexions simultanées de nos collaborateurs).

La perte de valeur constatée en 2020 concerne le projet Mabs pour 2,054 k€.

L'impact de la cession des activités ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Constructions et aménagement des terrains	Installations techniques et outillages	Matériels et autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes						
Au 31 décembre 2019	25,608	117,521	247,405	30,318	18,448	439,299
Acquisitions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		1,365	11,203	1,544	9,011	23,123
Cessions	(54)	(590)	(4,854)	(1,869)	0	(7,367)
Subventions					(814)	(814)
Ecarts de conversions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		(172)	(131)	(27)	(1)	(331)
Activités destinées à être cédées	(494)	(31,265)	(46,435)	(8,209)	1,376	(85,027)
Reclassements et autres mouvements	108	400	4,917	692	(6,116)	1
Au 31 décembre 2020	25,168	87,259	212,104	22,450	21,904	368,884
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	25,662	118,524	258,539	30,659	20,528	453,911
Acquisitions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		534	5,564	126	16,861	23,085
Cessions & autres mouvements	(812)		(746)	(1844)		(3,402)
Sortie de périmètre (Henogen)	(104)	(27,341)	(40,995)	(6,998)	1,001	(74,437)
Ecarts de conversions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		79	11	(6)	(6)	78
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(390)	(3,924)	(4,839)	(1,210)	(6)	(10,369)
Au 31 décembre 2021	24,356	87,872	217,534	20,532	38,378	388,866
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31 décembre 2019	7,322	62,623	178,537	17,703	2,172	268,358
Dotations aux amortissements (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)	79	4,838	12,867	2,725		20,509
Transfert et autres mouvements	(108)		(25)	(49)	(83)	(265)
Activités destinées à être cédées	(137)	(8,384)	(20,095)	(3,842)		(32,458)
Pertes de valeurs		7,020				7,020
Subventions					1,135	1,135
Cessions	(54)	(590)	(4,621)	(1,865)		(7,130)
Ecart de conversion		(86)	(116)	(23)		(225)
Au 31 décembre 2020	7,102	65,421	166,547	14,649	3,224	256,943
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	7,239	73,805	186,642	18,491	3,224	289,401
Dotations aux amortissements (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)	79	3,340	10,950	2,387		16,756
Sortie de périmètre (Henogen)		(6,261)	(15,957)	(2,464)		(24,682)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(137)	(2,123)	(2,342)	(2,524)	(187)	(7,313)
Pertes de valeurs						
Cessions et autres mouvements	(252)	2,092	5,974	(7,340)	(2,372)	(1898)
Ecart de conversion		57	61	(3)		115
Au 31 décembre 2021	6,929	70,910	185,328	8,547	665	272,379
Valeurs nettes comptables						
Au 31 décembre 2019	18,286	54,897	68,868	12,615	16,276	170,942
Au 31 décembre 2020	18,065	21,839	45,558	7,801	18,679	111,972
Au 31 décembre 2021	17,470	17,114	32,206	11,985	37,713	116,487

L'impact de la cession des activités a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées».

9 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

9.1 Actifs financiers non-courants

	Titres de participations non consolidées	CIR-CICE	Autres actifs financiers non courants	TOTAL
Au 31 décembre 2019	111	8,092	1,346	9,549
Mouvements de l'exercice (1)	10	(1,523)	3,217	1,704
Activités destinées à être cédées	(111)		(1,013)	(1,124)
Foreign currency exchange differences			(4)	(4)
Au 31 décembre 2020	10	6,569	3,546	10,125
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	121	6,569	4,559	11,249
Mouvements de l'exercice	(10)	(3,871)	256	(3,625)
Sortie de périmètre (Henogen)	(111)		(1,223)	(1,334)
Activités destinées à être cédées (Note5)			(309)	(309)
Foreign currency exchange differences			21	21
Au 31 décembre 2021	0	2,698	3,304	6,002

Les titres de participation non consolidées correspondent à :

- 3% dans la Société Troisdorf Genehmigungshaltergesellschaft mbH;
- 100 % dans la Société PROCESS SOLUTIONS AMERICAS LLC.

Les autres actifs financiers non courants se composent quasi exclusivement de dépôts bancaires servant de garanties pour plusieurs sociétés du groupe.

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse pour un montant de 309 k€ a été reclassé au 5 « Activités destinées à être cédées ».

Le tableau ci-dessous présente le détail des CIR/CICE (non-courants) :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CIR 2017			3,277
CIR 2018		3,006	3,006
CIR 2019	2,698	2,698	
CICE 2017			951
CICE 2018		865	865
Total	2,698	6,569	8,092

Le CIR et le CICE sont constatés chaque année en produit et sont payés trois ans plus tard par l'Etat si ces créances n'ont pas pu être imputées sur l'impôt sur le résultat durant cette période.

Ces crédits d'impôt 2017 et 2018 ont été préfinancés par BPI/OSEO à hauteur de 80 % (ou plus) du montant de la créance l'année suivant leur constatation en résultat. Les créances de CIR et CICE financées par BPI/OSEO sont présentées en actifs financiers non-courants et actifs financiers courants. Les prêts y afférents sont détaillés dans la note 23. Les créances non financées sont comptabilisées en « actifs d'impôts courants ».

A compter du CIR 2020, le Groupe n'a plus eu recours au financement de son CIR.

9.2 Actifs financiers courants :

	Créance d'Earn-Out	Garantie de factoring (1)	CIR-CICE	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1,157	3,477	4,169	8,803
Mouvements de l'exercice	(1,157)	(352)	52	(1,457)
Au 31 décembre 2020	0	3,125	4,221	7,346
Mouvements de l'exercice		(418)	(349)	(767)
Activités destinées à être cédée (Note 5)		(106)		(106)
Au 31 décembre 2021		2,601	3,872	6,473

Le tableau ci-dessous présente le détail des CIR/CICE (courants) :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CIR 2016			3,416
CICE 2016			753
CIR 2017		3,269	
CICE 2017		952	
CIR 2018	3,006		
CICE 2018	866		
Total	3,872	4,221	4,169

10 STOCKS

10.1 Décomposition des stocks

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette
Matières premières	31,137	(5,666)	25,471	35,022	(5,209)	29,813
Encours de production	57,813	(4,523)	53,289	56,452	(4,379)	52,073
Produits finis	21,073	(5,206)	15,867	24,436	(5,138)	19,297
Marchandises et autres stocks	3,466	(1,143)	2,323	3,165	(999)	2,167
Total	113,488	(16,538)	96,950	119,075	(15,725)	103,351
Activités destinées à être cédées (Note 5)	10,883	(802)	10,081	13,776	(3,209)	10,565
Total	124,371	(17,340)	107,031	132,851	(18,934)	113,916

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la valeur nette des stocks pour un montant de 10,081 k€ décomposée par 5,942 k€ pour l'activité équipement et 4,139 k€ pour l'activité Process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

10.2 Dépréciation des stocks

La variation des dépréciations des stocks s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation des stocks à l'ouverture	(15,725)	(16,600)
Dotations de l'exercice	(4,807)	(5,754)
Reprises	3,775	3,420
Activités destinées à être cédées (Note5)	219	3,209
Dépréciation des stocks à la clôture	(16,538)	(15,725)

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la dépréciation pour un montant total de 219k€. Ce solde a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

11.1 Décomposition des créances clients et comptes rattachés

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés < 1 an	37,132	45,731
Dépréciation des créances	(950)	(2,375)
Total	36,182	43,356
Activités destinées à être cédées (Note 5) - Créances clients et comptes rattachés < 1 an	45,668	30,764
Activités destinées à être cédées (Note 5) - Dépréciation des créances	(410)	(66)
Total	45,258	30,698
Total	81,440	74,054

L'impact de la cession des activités s'élève à un montant de 45,258 k€, qui a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11.2 Dépréciation des créances clients

La variation des dépréciations des créances douteuses s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation des créances à l'ouverture	(2,375)	(622)
Dotations de l'exercice	(912)	(1,993)
Reprises	1,906	162
Activités destinées à être cédées (Note5)	461	66
Ecart de conversion	(30)	12
Dépréciation des créances à la clôture	(950)	(2,375)

L'impact de la cession des activités s'élève à 461 k€ a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11.3 Affacturage

En 2018, le Groupe a conclu un nouveau contrat d'affacturage par lequel il a vendu certaines créances commerciales à une banque pour un produit en numéraire. Ces créances clients n'ont pas été décomptabilisées de l'état de la situation financière, le Groupe conservant la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à leur propriété. Ces transactions ne sont donc pas considérées comme décomptabilisées en application d'IFRS 9.

Le montant des créances cédées s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances cédées au factor (Note 23)	10,868	19,751
Retenue de garantie par la factor (Note 9b)	(2,601)	(3,125)
Total	8,267	16,626
Activités destinées à être cédées (Note 5)	2,019	394
Total	10,286	17,020

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la valeur nette des créances factoring pour un montant de 2,019 k€ et concerne l'activité process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

12 ACTIFS D'IMPOTS COURANTS

Au 31 décembre 2021, les actifs courants comprennent le CIR 2021 pour 2 m€. Au 31 décembre 2020, les actifs d'impôts courants comprenaient le CIR 2019 pour 3,0 m€. Seules les créances de CIR et CICE non financées sont présentées en « actifs d'impôts courants », les créances de CIR / CICE préfinancées sont présentées en actifs financiers non courants ou actifs financiers courants.

	31/12/2021	31/12/2020
CIR 2020	3,043	3,043
CIR 2021	2,060	
Total	5,103	3,043
Autres actifs d'impôts courants	11,244	11,581
Total	16,347	14,624
Activités destinées à être cédées (Note 5)	9,176	1,773
Total	25,523	16,397

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des créances pour un montant total de 9,2 m€ et concerne en outre l'activité Process Solutions pour 8,5m€ dont 568k€ de crédit impôt recherche, et l'activité Equipement pour 645k€. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

13 AUTRES CREANCES

	31/12/2021	31/12/2020
Créances liées au personnel	7	32
Charges constatées d'avance	1,537	1,366
Acomptes sur commandes	944	1,000
Autres créances courantes	(74)	/
Total	2,414	2,410
Activités destinées à être cédées (Note 5)	1,549	284
Total	3,963	2,694

14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les BSA A et B, dont la juste valeur avait été constatée en dette au 31 décembre 2020 (par contrepartie du résultat – charges financières) respectivement pour 19,967 k€ et 49,893 k€, sont caducs depuis le 7 avril 2022. L'annulation de la dette a été constatée en contrepartie des produits financiers au 31 décembre 2021. cf. note 20.2.

15 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	45,797	61,944
Valeurs mobilières de placement	7	7
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	45,797	61,944
Concours bancaires courants	7	7
Trésorerie nette	45,797	61,944
Activités destinées à être cédées (Note5)	20,052	8,058
Trésorerie nette	65,849	70,002

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la trésorerie pour un montant de 20,052 k€ décomposé par 10,100 k€ pour l'activité équipement et 9,952 k€ pour l'activité Process Solutions.

Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

16 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	Provisions pour litiges commerciaux	Provisions pour litiges fournisseurs	Autres litiges	Total
Au 31 Décembre 2019	2,750	846	326	3,923
<i>Dont provisions courantes</i>	2,750	846	326	3,923
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/
Dotations	6,249	50	448	6,747
Utilisations		(30)	(14)	(44)
Activités destinées à être cédées	(845)	(50)		(895)
Autres reprises	(1,759)	(10)	(80)	(1,849)
Au 31 Décembre 2020	6,395	806	680	7,882
<i>Dont provisions courantes</i>	6,395	806	680	7,882
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/
Au 31 Décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	7,240	856	680	8,776
Dotations	572	64	435	1,071
Utilisations	(5,947)	(200)	(482)	(6,629)
Sortie de périmètre (Henngen)			(373)	(373)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(500)			(500)
Au 31 Décembre 2021	1,365	720	260	2 345
<i>Dont provisions courantes</i>	1,365	720	260	2 345
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/

Les « autres provisions » sont composées de provisions diverses, et indemnités personnelles. L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la provision pour risques et charges pour un montant de 500 k€ et a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

17 DETTES FOURNISSEURS

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17,260	28,434
Dettes fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	8,665	7,229
Factures non parvenues	10,142	19,868
Total	36,067	55,532
Activités destinées à être cédées (Note5)	19,887	20,559
Total	55,954	76,091

L'impact de la cession des activités s'élève à 19,887 k€ décomposée par un montant de 6,664 k€ pour l'activité Equipement et par un montant de 13,223 k€ pour l'activité Process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

18 AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sociales	17,832	15,574
Dettes fiscales	22,625	13,584
Avances et acomptes	58,192	67,014
Produits constatés d'avance	3,559	5,392
Autres passifs courants	3,701	5,019
Total	105,909	106,582
Activités destinées à être cédées (Note 5)	42,529	46,099
Total	148,438	152,682

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des autres passifs courants pour un montant de 42,5 m€ a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

19 CAPITAUX PROPRES

19.1 Caractéristiques des actions

L'organisation de notre structure de capital est détaillée ci-dessous.

Type de capital	Nombre de titres	Détenteur
Actions ordinaires	165 372 596 x 0.049€ ⁽¹⁾ = 8,103,257.20 €	
Actions de préférence B	0	Les actions ont été rachetées et annulées sur l'exercice 2021 – cf. note 1.2.3.
Actions Préférence C (attribuées en vertu du régime d'actions gratuites ou souscrites)	Jusqu'à 10,000	Au 31 décembre 2021 : 6 095 actions. Voir note 20.1 pour toutes les informations sur ces actions de préférences.

(1) Valeur nominale de l'actions

19.1.1 Principales caractéristiques des actions de préférences C

Les actions de préférence C donnent un droit préférentiel de souscription à un nombre d'actions ordinaires calculé selon la valeur des fonds propres de **Novasep Holding SAS**. La parité ainsi que les droits de conversion ont été ajustés en fonction de leurs termes et conditions. L'annexe 4 des statuts de la société reprend ces éléments. Chaque action de préférence C donne lieu à un droit de vote de 1/100e.

Les bénéficiaires de droits pour l'acquisition d'actions gratuites ne sont pas des actionnaires (et n'ont donc aucun droit de vote). Ils ne deviendront actionnaires que lorsque le délai de deux ans suivant l'attribution des actions gratuites arrivera à son terme, sous réserve que les conditions précisées dans le plan d'actions gratuites soient remplies. En devenant actionnaires et après l'expiration d'une période supplémentaire de deux ans d'inaliénabilité, ces porteurs d'actions de préférence C doivent céder toutes leurs actions de préférence C à la société de gestion **Novasep Management SAS** conformément au pacte d'actionnaires de **Novasep Holding SAS** en date du 15 mars 2012 (le "Pacte d'Actionnaires").

En date du 29 mars 2017 la société **Novasep Management SAS** a constaté l'apport en nature de 3.975 actions de préférence C à **Novasep Management SAS**. En fonction de l'attribution de nouvelles actions de préférence C et de l'expiration de la période supplémentaire d'inaliénabilité pour les actions de préférence C déjà attribuées ou à attribuer, de nouvelles cessions d'actions de préférence C à la société **Novasep Management SAS** pourrait avoir lieu.

19.1.2 Autres instruments financiers émis suite à la restructuration de capital de 2012

Les instruments financiers suivants ont également été émis suite à la restructuration de mars 2012 :

- 100 Bons de souscription d'actions "B" ("BSA B") ont été émis suite au Régime d'Intéressement du Management au profit de Romafi. Le prix d'exercice est de 0,05 euro/action et le nombre de droits pouvant être exercés dépend de facteurs externes déterminés par les Termes et Conditions de ces bons tel que décidé lors de la réunion des actionnaires de **Novasep Holding SAS** tenue le 15 mars 2012 conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires. Puisque ce chiffre n'est pas fixe et ne peut pas être prédéterminé avec précision, ces BSA B sont considérés comme des instruments dérivés en pertes et profits selon les dispositions de IAS 32 (§15) ;
- 30 millions d'actions de préférence "B" (voir ci-dessous) ;
- 30 millions de bons de souscription d'actions de préférence "A" ("BSA A"), cf. paragraphe 20.2.

19.1.3 Autres instruments financiers émis suite à l'offre d'échange de 2016

Les instruments financiers suivants ont également été émis en novembre 2016 à la clôture de l'Offre d'Echange :

- 57 749 400 BSA C ont été émis (300 pour chacune des Obligations Nouvelles) au bénéfice des détenteurs des Obligations Nouvelles. Le prix d'exercice est la valeur nominale d'une action ordinaire de **Novasep Holding SAS** qui avait une valeur nominale de 0,049 euro/action à la date d'émission des BSA C. Ces BSA C constituent des instruments de capitaux propres en accord avec les dispositions de IAS 32.16 et avaient une valeur de 12 463 328 €. La parité d'exercice des BSA C a été ajustée selon les termes et conditions. cf. paragraphe 20.2.
- L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 25 octobre 2016 a aussi donné l'autorisation à **Novasep Holding SAS** d'émettre des instruments de dette subordonnée pour matérialiser le coupon junior des Nouvelles Obligations, décrit plus en détail dans les termes et conditions des Obligations Nouvelles et dans l'Offre d'Echange.

19.2 Actions de Préférence "B"

Le 15 mars 2012, BPI France a souscrit 30 millions d'actions de préférence B pour une contrepartie en espèces de 30 millions €, puis racheté par NVHL.

Ces actions de Préférence "B" ont été évaluées lors de leur émissions et sont un instrument de capitaux propres (note 2.3.23).

Après avoir procédé au versement des dividendes préciputaires dus au titulaire des d'actions de préférence B d'un montant de 53.326.504,31 €, conformément aux statuts de la Société **Novasep Holding SAS**, cette dernière a procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes par le rachat de l'ensemble de 30.000.000 Actions de préférence B à leur valeur nominale soit un montant de 30.000.000 d'euros en date du 19 mai 2021.

Ces actions de préférence B ont été annulées par la Société **Novasep Holding SAS** à la même date, le capital social a ainsi été réduit d'un montant de 30.000.000 euros se trouvant ainsi ramené de 38 584 889,14 € à 8 584 889,14 €.

Au 31 décembre 2021, la Société **Novasep Holding SAS** n'a plus d'Actions de préférence B à son capital.

Liés à ces 30 millions d'actions de préférence "B", il y a 30 millions de BSA A, qui, sous certaines conditions, donnent droit à un maximum de 9 220 235 d'actions ordinaires à un prix variable défini dans les termes et conditions des BSA A et dont le nombre dépend du nombre d'actions ordinaires qui existent à la date d'exercice.

Les 30.000.000 BSA A non exercés au plus tard le jour suivant la cession de plus de 95% du capital à **NACo SAS** sont devenus caducs de plein droit et aucune somme ne leur est due, en date du 7 avril 2022.

20 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

20.1 Charges relatives au plan d'actions gratuites

Mouvements de l'année	2021	2020
Actions en cours d'acquisition au 1^{er} janvier	6,225	5,925
Actions attribuées au cours de l'exercice	/	/
Actions acquises au cours de l'exercice	/	300
Actions annulées au cours de l'exercice	(130)	/
Actions en cours d'acquisition au 31 décembre	6,095	6,225

Suite à l'autorisation donnée par les actionnaires, le Président a accordé un total de 9,060 actions de préférence C à certains cadres de l'entreprise (au total 10 000 actions de préférence C étaient disponibles). Ces actions de préférence C donnent le droit de souscrire à un maximum de 61 000 000 d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0.05€ par action. La parité et les droits de conversion ont été ajustés en accord avec leurs termes et conditions.

Les frais associés avec ce plan de 10 000 actions de préférence C ont été calculés par un expert externe et reconnu en accord avec les règles et méthodes de comptabilité détaillées dans la note 2.3.14. Cela représente 800 000€ à échelonner sur 4 ans à compter du 15 mars 2012.

Sur les 10 000 actions de préférence C, 2 250 actions ont été accordées en 2014 à la direction, 300 en 2016 et 300 en 2018. Au cours 2021, 130 actions ont été annulées. A fin 2021, 6,095 actions sont donc accordées au total en prenant en compte les départs de certains dirigeants au cours des cinq dernières années.

20.2 Bons de souscription d'actions

Le Groupe a émis des BSA A et des BSA B. Les deux sont considérés comme des instruments de dette dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultats (charges et produits financiers). Comme mentionné en note 14 ci-avant, ces BSA sont devenus caducs post-clôture.

Les BSA C sont un instrument de capitaux propres évalués selon la norme IFRS 2 lors de leur émission. Ces bons ont été comptabilisés en capitaux propres pour un montant total de 12,5 m€, au moment de leur émission. En Juillet 2021, 56 944 500 BSA C ont été convertis en 57 969 494 actions ordinaires. Les BSA C, n'ayant pas été exercés avant le 31 mai 2022, sont donc devenus caducs ; conformément à la norme IAS 32, l'expiration des BSA C est sans impact sur les comptes consolidés, étant donné qu'ils étaient qualifiés d'instruments de capitaux propres.

21 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Aucun regroupement d'entreprises n'est à mentionner au titre des exercices 2020 et 2021.

22 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

La ventilation de la provision pour retraites et avantages similaires est la suivante :

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Avantages postérieurs à l'emploi	22.1	23,927	25,427
Médailles du travail	22.2	560	952
Total provisions pour retraites et engagements envers les salariés		24,489	26,380
Activités destinées à être cédées (Note 5)		1,731	640
Total		26,220	27,020

Les provisions enregistrées reflètent l'effectif réel du groupe au 31 décembre 2021.

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des engagements retraite pour un montant de 1,731 k€ décomposée par

- Un montant de 533 k€ pour l'activité Equipment Solutions
- Un montant de 1,198 k€ pour l'activité Process Solutions.

Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

22.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe correspondent aux indemnités de départ en retraite pour les salariés français et à des avantages sous forme de compléments de retraite pour les autres filiales européennes.

22.1.1 Variation nette de passifs inscrits au bilan

Variation de passifs Durant l'année	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Allemagne	Total	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagement	6,428	19,307	25,735	5,448	18,488	23,935
Coût financier	24	94	118	47	144	191
Coût des services rendus dans l'exercice	432	426	858	328	444	772
Indemnités versées	(179)	(436)	(615)	(263)	(544)	(807)
Sous-total éléments enregistrés en Compte de Résultat	277	84	361	112	44	156
Pertes et gains actuariels pour l'exercice (1)	(418)	(394)	(812)	828	776	1,604
Autres	(58)		(58)			
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(1,299)		(1,299)	(309)		(309)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	4,930	18,997	23,927	6,119	19,307	25 427
Valeur actualisée y compris activités destinées à être cédées	6,229	18,997	25,226	6,428	19,307	25,735

(1) En application d'IAS 19 révisé les écarts actuariels de 2020 et de 2021 sont comptabilisés directement en capitaux propres (autre élément du résultat global).

22.1.2 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées (probabilité de maintien dans le Groupe du personnel actif, probabilité de mortalité, âge de départ à la retraite, évolution des salaires...) varient selon les conditions démographiques et économiques des pays dans lesquels les régimes sont en vigueur.

Les principales hypothèses actuarielles, concernant le taux d'actualisation, le taux d'indexation des salaires et les taux de turnover, ont été revues à la clôture de l'exercice. Ces hypothèses correspondent aux meilleures estimations de la direction à la date d'arrêté des comptes.

Principales hypothèses utilisées :

France

Hypothèses actuarielles	2021	2020
Taux d'actualisation (IFC)	0,9%	0,4%
Taux d'actualisation (Médaille du travail)	0,9%	0,4%
Taux d'inflation	1,90%	1,75%
Âge moyen de départ à la retraite	65 years	65 years
Taux de turnover	0-17,09%	0-17,09%
Table de mortalité	INSEE 2014/2016	INSEE 2014/2016
Taux de croissance moyen des salaires	1,90%	1,75%

Allemagne

Hypothèses actuarielles	2021	2020
Taux d'actualisation (IFC)	0,8%	0,5%
Taux d'actualisation (Médaille du travail)	0,8 %	0,5 %
Taux d'inflation	1,50%	1,50%
Âge moyen de départ à la retraite	65 years	65 years
Taux de turnover	0-12,5%	0-12,5%
Table de mortalité	Richttafel 2018 G von Heubeck	Richttafel 2018 G von Heubeck
Taux de croissance moyen des salaires	2%	2%

22.2 Médailles du travail

Les médailles du travail, accordées dans le cadre d'accords conventionnels, représentent des primes complémentaires pour les employés et varient en fonction de leur niveau d'ancienneté.

Au 31 décembre 2021 :

Variation des engagements durant l'exercice	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	880	72	952
Coût des services rendus dans l'exercice	81		81
Coût financier	3		3
Prestations payées	(88)		(88)
Pertes/(gains) actuariels de l'exercice	69	(25)	44
Valeur actualisée des engagements à la clôture	945	47	992
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(432)		(432)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	513	47	560

Au 31 décembre 2020 :

Variation des engagements durant l'exercice	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	836	18	852
Coût des services rendus dans l'exercice	75	54	129
Coût financier	7	/	7
Prestations payées	(59)	/	(59)
Pertes/(gains) actuariels de l'exercice	20	/	20
Valeur actualisée des engagements à la clôture	880	72	952

23 PASSIFS FINANCIERS

23.1 Etat de l'endettement net

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes financières à long terme	3,668	8,548
Emprunts et dettes financières à court terme	15,059	293,017
Activités destinées à être cédées	(1,773)	(32 965)
Sous-total endettement brut	16,954	268,600
CIR/CICE cédés à BPI/OSEO	(6,571)	(10,790)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(45,797)	(61,944)
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(20,052)	(8 058)
Total de l'endettement net	(55,466)	220,773

23.2 Décomposition de la dette par nature et par échéance

23.2.1 Dette obligataire 2016 prolongée jusqu'en 2022

Le 3 novembre 2016 (date du Closing), les Obligations existantes à échéance 2016, dont le montant principal était de 195,164 millions USD ont été échangés contre des nouvelles obligations de droit français en euros (Les « Obligations Nouvelles »), à bons de souscription d'action. La valeur nominale des Obligations Nouvelles s'élève à 181,718 millions €.

Le Groupe, via sa société **Novasep Holding SAS**, a procédé au remboursement de l'intégralité des Obligations au cours de l'exercice 2021 pour un montant total de 240,833 m€, de la manière ci-dessous décrite.

- En date du 3 mai 2021, émission de 6.344 Nouvelles Obligations et versement aux titulaires d'Obligations ayant souscrit à l'offre de rachat des Montants Seniors (tel que ce terme est défini dans les termes et conditions des Obligations), soit 6,740 m€ en principal et 0,156 m€ euro en intérêts, soit un total de 6,896 m€.
- En date du 4 mai 2021, au titre du remboursement optionnel notifié en date du 1^{er} avril 2021, versement aux titulaires d'Obligations n'ayant pas souscrit à l'offre de rachat des Montants Seniors (tel que ce terme est défini dans les termes et conditions des Obligations) , soit 197,785 m€ en principal et 4,720 m€ en intérêts soit un total de 202,504 m€.
- En date du 19 mai 2021, remboursement des montants restant dus aux titulaires des Obligations (correspondant aux Montants Juniors), soit 25,869 m€ en principal et 4,526 m€ en intérêts soit un total de 30,396 m€.
- En date du 19 mai 2021, remboursement des montants restant dus aux titulaires des Nouvelles Obligations, soit 1,030 m€ en principal et 0,06 m€ en intérêts soit un total de 1,036 m€.

23.2.2 Obligations 2031 et Obligations 2032 :

Toujours dans l'optique d'un désendettement du Groupe, la Société **Novasep Holding SAS** a procédé au remboursement des obligations modifiées le 15 mars 2012 dont la date de maturité est prévue en 2031 (les « **Obligations 2031** ») et des obligations modifiées en date du 4 novembre 2016 dont la date de maturité est prévue en 2032 (les « **Obligations 2032** »).

En date du 30 juin 2021, le remboursement a été réalisé en deux opérations :

- Remboursement total anticipé des Obligations 2031 pour un montant principal total de USD 276.800 (dont USD 5.000 d'intérêts capitalisés en date du 15 juin 2021).
- Remboursement total anticipé des Obligations 2032 pour un montant principal total de USD 697.903 (dont USD 3.473 d'intérêts capitalisés en date du 15 juin 2021).

23.2.3 Instruments financiers émis au cours de l'exercice 2019 par la société Groupe Novasep SAS

La société **Groupe Novasep SAS** a émis deux emprunts obligataires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 selon les caractéristiques suivantes :

- Le 26 avril 2019, le Président de la société **Groupe Novasep SAS** a autorisé l'émission de 125 obligations d'un montant nominal de 224.000 USD chacune, soit une valeur globale de 28 millions de USD (ci-après les « **Obligations A** »). Les Obligations A ont été entièrement souscrites en date du 29 avril 2019 à un prix de souscription de 215.040 USD par Obligation A et porte intérêt au taux d'intérêt de 11% (dont LIBOR minimum de 2.5%).
- Le 31 octobre 2019, l'associée unique de la société **Groupe Novasep SAS** a autorisé l'émission de 75 obligations d'un montant nominal de 222.000 USD chacune, soit une valeur globale de 16.650.000 USD (ci-après les « **Obligations B** »). Les Obligations B ont été entièrement souscrites les 31 octobre et 1er novembre 2019 à un prix de souscription de 213.120 USD par Obligation B et porte intérêt au taux d'intérêt de 11 % (dont LIBOR minimum de 2.5%).

En date du 29 janvier 2021, le Groupe a procédé au remboursement complet des deux emprunts obligataires.

2021	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total au 31 Décembre 2021
Dettes auprès des banques et investisseurs institutionnels	0	0		0
Intérêts courus	3	0		3
Créances cédées au factor	9,462	0		9,462
Dettes liées aux locations	2,282	856		3,138
Autres dettes	420	793		1,213
CIR/CICE BPI/OSEO financement	2,892	2,020		4,912
Endettement total	15,059	3,668		18,728
Créances fiscales cédées à BPI/OSEO	(3,872)	(2,698)		(6,571)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(45 797)			(45 797)
Total de l'endettement net	(34,609)	970		(33,640)

2020	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total au 31 Décembre 2020
Dettes auprès des banques et investisseurs institutionnels	216,877	/	/	216,877
Intérêts courus	52,850	/	/	52,850
Créances cédées au factor	14,440	/	/	14,440
Dettes liées aux locations	4,400	2,672	/	7,072
Autres dettes	510	965	/	1,475
CIR/CICE BPI/OSEO financement	3,941	4,911	/	8,852
Endettement total	293,017	8,548	/	301,565
Créances fiscales cédées à BPI/OSEO	(4,221)	(6,569)	/	(10,790)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(61,944)	-	/	(61,944)
Total de l'endettement net	226,852	1,979	/	228,831

Les financements CIR/CICE par BPI/OSEO sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2021	31/12/2020
CICE 2017 Financement OSEO	/	835
CIR 2017 Financement OSEO	/	3,106
CICE 2018 Financement OSEO	661	661
CIR 2018 Financement OSEO	2,230	2,230
CIR 2019 Financement OSEO	2,020	2,020
Total	4,911	8,852

23.3 Ventilation de la dette par nature de taux

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes à taux fixe	18,728	264,899
Dettes à taux variable	/	36,666
Total	18,728	301,565

23.4 Ventilation de la dette par devises

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes libellées en dollars	/	36,037
Dettes libellées en euros	18,728	265,528
Total	18,728	301,565

24 RISQUES EN MATIERE DE CHANGE ET DE TAUX D'INTERET

24.1 Risques liés aux fluctuations de taux d'intérêts

Les obligations en euros ont été souscrites à taux fixe et ne donnent donc pas lieu à un risque de taux.

L'exposition du Groupe aux fluctuations de taux d'intérêt est limitée à certaines locations-financement ainsi qu'aux obligations émises en dollar US. Aucun instrument de couverture de taux d'intérêts identifié à la clôture 2021.

24.2 Risques liés aux fluctuations de change

Certains produits, coûts, actifs, passifs sont comptabilisés dans des devises différentes de l'euro. En conséquence, les variations des taux de change de ces devises affectent les produits, résultats et flux de trésorerie générés par le Groupe et peuvent résulter en des pertes et gains. La plupart des devises sont gérées au niveau du cash pooling du Groupe ce qui permet de compenser les achats et les ventes en devise ou de mettre en place des couvertures spécifiques si le risque est anticipé.

Des instruments de couverture avaient été mis en place spécifiquement pour couvrir partiellement les engagements obligataires en dollar US. Aucun instrument de couverture de change identifié à la clôture 2021.

25 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

25.1 Coûts salariaux, effectif et équivalent temps plein

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et charges sociales	75,786	79,765
Charges de personnel intérimaire	3,841	3,989
Intéressement et participation	10,906	8,076
Actions gratuites et plan de souscription d'actions		/
Total	90,533	91,829

L'effectif du groupe se répartit par catégorie de salariés comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	436	490
Agents de maîtrise – employés	533	742
Ouvriers	333	354
Total	1,302	1,586

Dont 50 intérimaires à fin 2021 et 69 intérimaires à fin décembre 2020.

L'effectif du groupe en « équivalent temps plein » y compris les travailleurs intérimaires par BU s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Manufacturing Solutions	1,046	1,336
Process Solutions	232	225
Corporate	24	25
Total	1,302	1,586

25.2 Dotations aux amortissements et dépréciation

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	1,421	2,058
Dotation aux provisions dépréciations sur des immobilisations incorporelles	/	/
Dotations aux amortissements sur les immobilisations corporelles	10,705	7,985
Dotations aux amortissements – locations-financement	3,934	7,575
Sous total Dotation aux amortissements	16,060	17,617
Perte de valeur	199	91
Total	16,259	17,708

25.3 Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Variation des provisions sur créances clients et comptes rattachés	(882)	(1,838)
Variation nette des autres provisions d'exploitation	3,859	(2,215)
Gains et pertes de change	564	931
Autres	520	1,540
Total	4,060	(1,580)

Les autres produits en 2021 concernent principalement des reprises de provisions pour charges devenus sans objet.

25.4 Autres produits et charges opérationnels non récurrents

Sont considérés en charges et en produits non récurrents, les événements qui ne rentrent pas dans le cours normal des affaires :

	31/12/2021	31/12/2020
Litiges	2,267	(1,199)
Plan départ volontaire	-	(535)
Autres charges non récurrentes	353	(9,926)
Primes exceptionnelles	(14,270)	
Frais de cession	(23,673)	-
Total	(35,324)	(11,660)

En 2021, les principaux éléments non récurrents constatés sont les suivants :

- 20,449 k€ de frais non récurrents de cession des titres **Henogen S.A.**
- 14,270 k€ de primes exceptionnelles liées à la cession des titres **Henogen S.A.**
- 2,579 k€ de frais non récurrents de cession de l'activité Equipment Solutions

En 2020, les principaux éléments non récurrents constatés sont les suivants :

- 6,328 k€ de dépréciation des bâtiments, installations, agencement et matériel industriel de l'Activité ADC
- 2 054 k€ de dépréciation non récurrents frais R&D projet Mabs
- 1,552k€ de frais non récurrents de cession des activités Equipement et **Henogen S.A.**
- 535 k€ de frais non récurrents relatif au restructuring initié en 2019.

25.5 Résultat Financier

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des dettes obligataires	(11,650)	(30,083)
Autres charges d'intérêts	(442)	(530)
Intérêts des dettes de location-financement	(118)	(200)
Autres produits financiers	333	166
Coût de l'endettement financier net	(11,877)	(30,647)
Coût financier – provisions pour retraites et engagements envers les salariés	(140)	(225)
Variation juste valeur des instruments de couverture de change	(58)	46
Pertes et gains de change	1,345	1,887
Autres charges financières nettes	(2,204)	(56)
Autres produits et charges financiers	(1,057)	1,652
Autres divers		16
Extourne de la juste valeur des BSA A & B – cf. note 14	69,860	(69,727)
Produit net de cession - Henogen	691,387	
Total résultat net financier	748,313	(98,706)

25.6 Impôt sur le résultat

25.6.1 Intégration fiscale en France

Depuis le 1er juillet 2007, les filiales françaises du Groupe (**Groupe Novasep SAS, Novasep Process SAS, Séripharm SAS et Finorga SAS**) appartiennent au groupe d'intégration fiscale dont **Novasep Holding SAS** est la tête. Puisqu'elle possède plus de 95% de ces filiales françaises, la société mère **Novasep Holding SAS** a décidé de faire une déclaration d'impôts consolidée. A rejoint l'intégration fiscale en 2021, la filiale **Novasep Process Solutions SAS**.

25.6.2 Charges et produits d'impôts

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	(16,282)	(2,208)
Impôts différés	17,481	10,281
Total produit / (charge) d'impôts des activités poursuivies	1,199	8,072
Produit / (charge) d'impôts lié(e) aux activités abandonnées (Note 5)	(1,974)	(1,413)
Total produit / (charge) d'impôt	775	6,659

25.6.3 Origine des actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2021	31/12/2020
Solde net des actifs et passifs d'impôts différés des activités poursuivies	27,825	9,288
Actifs d'impôts différés	29,299	10,166
Passifs d'impôts différés	(1,474)	(878)
Solde net des actifs et passifs d'impôts différés des activités vendues (Note 5)	/	2,673
Actifs d'impôts différés	/	2,673
Passifs d'impôts différés	/	/

L'impôt différé a été rapporté par juridiction fiscale dans le bilan. Les principales zones sont la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Les actifs d'impôts différés résultant de ces pertes cumulées ne peuvent être reconnus qu'à la condition notamment que le Groupe démontre la probabilité que celles-ci puissent être imputées sur des bénéfices futurs équivalents dans un avenir raisonnable.

25.6.4 Réconciliation entre le taux légal d'impôt en France et le taux effectif d'impôt

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat consolidé avant impôts	752,094	(73,442)
Impôt théorique – produit/(charge)	(199,305)	20,564
Différences de taux	(7,062)	533
Crédit d'impôts	768	1,227
Charges non déductibles	(15,200)	(3,092)
Produits non imposables	6,050	493
Retraitement de la CVAE	(617)	(1,110)
Pertes fiscales générées au cours de l'exercice et n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un IDA		6,077
Plus value de cession long terme	162,725	
Impact des reports de déficits fiscaux utilisés ou non activés	19,705	1,693
Réévaluation des déficits fiscaux antérieurs	22,143	
Elimination intragroupe	(9,720)	
Sortie de périmètre	202	
Evaluation des BSA et expiration des BSA	19,788	(19,524)
Autres éléments de réconciliation	(288)	(203)
Produit / (Charge) d'impôt effectif (y.c. des activités abandonnées)	(811)	6,659

26 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2021 aux 9 membres du Comité Exécutif du Groupe (le Comité Exécutif du Groupe était composé de sept personnes jusqu'au 31 décembre 2020) se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires bruts annuels et primes exceptionnelles	13,177	1,099
Bonus annuels	757	137
Honoraires	835	1,056
Autres avantages en nature (voitures de fonction, retraites complémentaires)	53	48
Total	14,822	2,340

27 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

27.1 Variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2021	31/12/2020
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances clients et comptes rattachés	(3,370)	(2,603)
Augmentation (-) / Diminution (+) des stocks	4,356	(32,064)
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes fournisseurs	(9,212)	12,139
Augmentation (+) / Diminution (-) des paiements reçus sur acomptes	(5,758)	13,477
Autres Créances et dettes	(2,611)	10,432
Provisions-nettes	(3,895)	2,643
Reclassement des activités destinées à être cédées	(21,078)	11,472
Variation du besoin en fonds de roulement	(41,568)	15,496

27.2 Variation nette des crédits à court terme

	31/12/2021	31/12/2020
Remboursements des dettes locatives	(3,856)	(3,959)
Total variations des dettes à court terme	(3,856)	(3,959)

27.3 Intérêts payés

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des locations Locations-financement	(114)	(199)
Intérêts payés aux institutions financières sur la dette	(13,229)	(14,350)
Affacturage	(331)	(371)
Autres intérêts payés	(109)	(92)
Total des intérêts payés	(13,784)	(15,012)

27.4 Autres flux liés aux activités de financement (net)

	31/12/2021	31/12/2020
Financement (CIR/CICE)	(3,941)	(916)
Factoring	227	(5,707)
Cautions	0	(3,220)
Autres	3,587	(791)
Titres participation non consolidés	0	(10)
Total	(127)	(9,062)

Le poste "Autres" inclut des avances de fonds sur projets

28 ENGAGEMENTS DU GROUPE

28.1 Relatifs à des contrats commerciaux

Dans le cadre de son activité de contrats de construction, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le Groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager son client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de garantie de bonne fin.

L'ensemble des coûts permettant au Groupe de respecter ses obligations est évalué affaire par affaire et fait partie intégrante des coûts à terminaison. A défaut, tout risque potentiel est estimé affaire par affaire, et est provisionné dans les comptes du Groupe le cas échéant.

Pour financer l'exécution d'un contrat, le Groupe perçoit des versements de ses clients selon les termes du contrat. Ces paiements sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non-respect de ses obligations contractuelles, le Groupe peut mettre en place à la demande du client une garantie de restitution d'acomptes.

Suite à la cession des activités de Process Solutions Equipment et Process Solutions Industrial, les engagements relatifs aux contrats commerciaux ont été transférés aux nouveaux propriétaires.

28.2 Relatifs aux locations

Des contrats de location sont conclus dans le cadre de l'activité lorsqu'il n'existe aucun intérêt économique d'acquérir ces actifs. Deux catégories de contrats ont été déterminées :

- Les contrats de location ayant une valeur économique supérieure à 5 k€ et une valeur d'utilisation supérieure à 1 an ont été retraités des locations dans le cadre de l'application d'IFRS 16, conformément à la note 2.3.10.
- Les contrats de location résiduels non couverts par la norme IFRS 16 ont été gérés comme précédemment. Il s'agit principalement de contrats de location de petit matériel ou de matériel informatique. Les sommes versées au titre de ces contrats restent peu significatives. Le Groupe n'a pas d'engagement à payer des loyers conditionnels, ni de contrats de sous-location.

28.3 Relatifs à la dette du Groupe

Tous les engagements relatifs à la dette du groupe ont été levés à la suite du remboursement de la totalité des dettes obligataires.

28.4 Engagements du Groupe

À la suite des termes et conditions des obligations émises par **Novasep Holding SAS** le 3 novembre 2016, tel qu'amendés en février 2019, **Novasep Holding SAS** et ses filiales doivent respecter un nombre de règles et de limites.

Les obligations émises en 2016 et dont le terme a été prolongé en 2019 ne sont pas garanties.

Les termes et conditions des Obligations Nouvelles limitent, entre autres :

- La capacité de **Novasep Holding SAS** et ses filiales à :
 - Payer des dividendes, rembourser ou racheter le capital social ;
 - Effectuer certains paiements avec restrictions et investissements ;
 - Transférer ou vendre des actifs ;
 - Fusionner ou consolider avec d'autres entités ;
 - Effectuer des transactions avec des filiales.
- La capacité de **Novasep Holding SAS** ainsi que ses filiales principales de créer certaines garanties.

Cet engagement a pris fin à la date du remboursement en janvier 2021.

Contrat avec AstraZeneca AB:

Le Groupe a accordé une garantie maison mère à Henogen S.A. de l'ordre de 7,7 millions d'euros pour le contrat préliminaire puis de 20 millions d'euros pour le contrat-cadre.

Cet engagement a pris fin à la date de la cession des titres le 15 janvier 2021.

29 PASSIF EVENTUEL

Aucun passif éventuel n'a été identifié à la date du bilan financier.

30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au règlement ANC n°2016-09, le montant total des honoraires pour chaque commissaire aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, est à mentionner, en séparant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents le cas échéant aux autres services.

Les honoraires passés en compte de résultat dans les comptes clos au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	Deloitte	KPMG	EY	Total
Certification des comptes individuels et examen limité (Entité + entités contrôlées)	218,3	260,8	26,5	505,6
Services autres que la certification des comptes (Entité + entités contrôlées)	70,5	50,0	/	120,5
Total	288,8	310,8	26,5	626,1

NOVASEP HOLDING

Société par actions simplifiée au capital de 8.103.555,86 €
Siège social – 39 rue Saint Jean de Dieu – 69007 LYON

492 941 299 R.C.S. LYON

(la “Société”)

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT

SUR LES COMPTES CONSOLIDES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Etabli en application des dispositions de l'article L.233-16 du Code de Commerce

Chère Associée,

Conformément aux dispositions des articles L. 233-16 et L. 233-26 du Code de Commerce, nous vous présentons dans le présent rapport les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice 2021. Ce rapport a vocation à être revu avec le rapport de gestion dont il est complémentaire. Les comptes consolidés seront produits simultanément avec les comptes annuels de chacune de nos filiales, afin d'avoir une lisibilité sur l'activité et les performances du groupe.

SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE L'ENSEMBLE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2021 se solde par un bénéfice de 753,293 millions € contre une perte de 66,733 millions € en 2020 pour un chiffre d'affaires de 375,528 millions € en 2021 contre un chiffre d'affaires 2020 de 393,936 millions € soit une baisse de 18,408 millions € par rapport à l'exercice précédent.

Ces chiffres ci-dessus présentés incluent les activités cédées au cours de l'exercice 2021 et 2022. L'impact sur les chiffres d'affaires 2021 généré par l'activité Equipment Solutions pour un montant de 49,685 millions €, par l'activité Process Solutions pour un montant de 57,168 millions € et par Henogen pour un montant de 3,967 millions €. L'impact sur le résultat consolidé est un bénéfice de 7,099 millions €.

Dans le cadre de nos analyses ci-dessous, il ne sera tenu compte que des activités poursuivies. Le chiffre d'affaires des activités poursuivies en 2021 s'élève à 264,7 millions €, que nous allons comparer au chiffre d'affaires 2020 de 287,1 millions €.

Henogen S.A. - Cession des titres par Groupe Novasep :

La société Groupe Novasep SAS a cédé 100% des titres de la société Henogen S.A. à Thermo Fischer Scientific Inc. en date du 15 janvier 2021.

Un contrat de prestation de services de transition (*Transitional Service Agreement*) a été conclu entre la société Groupe Novasep SAS et la société HENOGEN S.A. couvrant une période de 10 mois. Notre département IT a été mobilisé pour ces prestations soient clôturées sur 2021.

L'activité est poursuivie par la société Henogen S.A. et son nouvel actionnaire Thermo Fischer Scientific Inc. qui assurent la poursuite des contrats en cours. A ce titre, la société Thermo Fischer Scientific Inc. a pris l'engagement de se substituer à la Société pour l'ensemble des garanties mères accordées dans le cadre des contrats conclus avec la société AstraZeneca AB.

Opérations de désendettement et de structuration capital :

La cession des titres de la société Henogen S.A. a permis de mettre en œuvre la stratégie de désendettement globale du groupe.

Il a été procédé au cours l'exercice 2021 aux opérations suivantes :

- Des opérations de désendettement :
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Omega" émises par la société Groupe Novasep SAS en 2019 pour un total de 44,65 millions € et de ses intérêts en date du 29 janvier 2021.
 - Remboursement anticipé de la dette obligataire "North" émise par la Société en 2016 pour un montant total de 240,83 millions € et de ses intérêts inclus, en date du 19 mai 2021.
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Obligations 2031" et "Obligations 2032" émises par la Société, pour un montant total de 0.97 millions € et de ses intérêts inclus, en date du 28 mai 2021.
- Des opérations de structuration de son capital :
 - Réduction de capital social de la Société, dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes en vertu des dispositions des articles L. 225-204 et suivants du Code de commerce, pour un montant total de 30 millions €, par rachat et annulation de la totalité des 30.000.000 actions de préférence « B », en date du 19 mai 2021. Le capital social a été réduit d'un montant de 30.000.000 euros se trouvant ainsi ramené de 38 584 889,14 euros à 8 584 889,14 euros.
 - Versement exceptionnel d'un Dividende Précipitaire (tel que ce terme est défini dans les statuts de la Société) pour un montant de 53,32 millions €, en date du 19 mai 2021.
 - Augmentation de capital de 2.840.505,21 € résultant de l'exercice des droits attachés aux 56.944.500 BSA C précédemment émis, par l'attribution de 57.969.494 actions ordinaires au profit des bénéficiaires desdits BSA C. Le capital social de la Société se trouvait ainsi porté de 8.584.889,14 euros à 11.425.394,35 euros, divisé en 233.165.088 actions ordinaires de 0,049 euro de nominal et 6.225 actions de préférence de catégorie « C » de 0,049 euro de nominal.
 - Réduction de capital social de la Société, dans le cadre d'une réduction de capital non motivée par des pertes en vertu des dispositions des articles L. 225-204 et suivants du Code de commerce, pour un montant total de 290 millions €, par rachat et annulation de 67.792.492 actions ordinaires et de 130 actions de préférence « C » de la Société, en date du 20 décembre 2021. Le capital social de la Société a été fixé à 8.103.555,86 euros, divisé en 165.372.596 Actions Ordinaires de 0,049 euro de nominal et 6.095 actions de préférence « C » de 0,049 euro de nominal.

Activité « Equipment Solutions » - Promesse d'achat de Sartorius Stedim Biotech SA :

La société Sartorius Stedim Biotech SA a fait une offre d'achat en date du 17 décembre 2020 portant sur l'acquisition de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe.

En date du 2 mars 2021, une convention relative à la cession de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe a été conclue entre Sartorius Stedim Biotech SA et la société Novasep Process SAS. La cession interviendra à la levée des conditions suspensives relatives à la réalisation de l'apport partiel d'actifs de l'activité « Equipment Solutions » en France dans la société Novasep Equipment Solutions SAS et à l'accord des autorités réglementaires (américaines, françaises et autrichiennes). Cette convention comprend la cession de 100% des titres de la société Novasep Equipment Solutions SAS et de l'activité Equipment Solutions en Chine et aux Etats Unis.

Au 31 décembre 2021 l'ensemble des conditions suspensives prévues à ladite convention ont été levées sauf en ce qui concerne l'accord des autorités américaines de la concurrence.

« Process Solutions » et « Equipment Solutions » - Apport partiel d'actifs :

- *Apport partiel de l'activité « Equipment Solutions »*

En date du 30 mars 2021, la société Novasep Process SAS, apporteuse, a conclu avec la société Novasep Equipment Solutions SAS, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité dite « Equipment Solutions ».

En l'absence d'opposition des créanciers, il a été constaté par chacune des entités la réalisation de l'apport partiel d'actifs précité en date du 5 mai 2021.

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Equipment Solutions », la société Novasep Equipment Solutions SAS a réalisé une augmentation de capital de 3,701,640 euros, par émission de 3,701,640 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société Novasep Process SAS, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

L'apport ayant été réalisé à la valeur réelle sur la base du prix de cession de l'activité, les actifs incorporels ont été réévalués à hauteur de 25,19 m€. Conformément à la norme IAS 38, l'augmentation doit être créditée directement en capitaux propres sous la rubrique "écarts de réévaluation".

- *Apport partiel de l'activité « Process Solutions »*

En date du 30 mars 2021, la société Novasep Process SAS, apporteuse, a conclu avec la société Novasep Process Solutions SAS, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité « Process Solutions ».

En l'absence d'opposition des créanciers, il a été constaté par chacune des entités la réalisation de l'apport partiel d'actifs précité en date du 5 mai 2021.

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Process Solutions », la société Novasep Process Solutions SAS a réalisé une augmentation de capital de 3,830,443 euros, par émission de 3,830,443 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société Novasep Process SAS, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

Activité « Pharma Solutions » - Rachat de 100% des titres de Novasep Holding SAS par Bridgepoint/Pharmazell :

La société NACo SAS a fait une offre d'achat en date du 10 septembre 2021 portant sur l'acquisition d'au moins 95% des actions de la Société.

En date du 19 novembre 2021, une convention relative à la cession de la totalité des titres de la Société a été conclue entre NACo SAS et les détenteurs de titres représentant au moins 95% du capital de la Société. La cession interviendra à la levée des conditions suspensives relatives notamment à la réalisation de la cession de l'activité « Equipment Solutions » et à l'obtention de l'accord des autorités réglementaires (françaises, allemandes, autrichiennes et américaines).

Au 31 décembre 2021, les conditions suspensives prévues à ladite convention n'étaient pas encore toutes levées.

Activité « Process Solutions » - Apport de l'activité américaine :

La société Process Solutions Americas LLC, filiale à 100% de la société Novasep Americas Inc. a été constituée dans l'état du Delaware aux Etats-Unis en date du 3 décembre 2021. Cette société a vocation à être bénéficiaire d'un transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » alors au sein de Novasep LLC.

Modification statutaire et nomination d'une Directrice Générale pour la société Seripharm SAS :

Le Comité Social et Economique de Seripharm SAS a rendu, en date du 22 octobre 2021, un avis favorable pour le projet d'enregistrement du site du Mans comme « Etablissement Pharmaceutique ».

En conséquence, en date du 26 octobre 2021, les associés de la Société ont décidé de modifier les articles 2 et 11 des statuts afin de :

- (a) modifier l'objet social de la Société pour ajouter une activité relative à la création et l'exploitation de tout établissement pharmaceutique en qualité de fabricant et / ou d'importateur et / ou d'exploitant au sens des dispositions présentes et futures du Code de la santé publique, et
- (b) ajouter un paragraphe b à l'article 11 des statuts pour encadrer le statut du « *Pharmacien Responsable* » dans le respect des articles L. 5124-2 et suivants et R. 5124-34 du Code de la santé publique.

En date du 26 octobre 2021, le Président de la Société a décidé de nommer Mme Claire GOUVERITH aux fonctions de Directrice Générale, en qualité de Pharmacien Responsable, pour une durée indéterminée.

Dépréciation de l'immobilisation de la société Séripharm SAS :

L'insuffisance du marché anticorps monoclonaux conjugués (ADC) a conduit le Groupe à comptabiliser une dépréciation des immobilisations rattachées à cette activité (bâtiment et installations industrielles) à hauteur net de 6,3 millions d'euros. La perte de valeur a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 dans la catégorie « produits et charges non récurrents ».

Cette constitution a généré une perte entraînant la constatation de capitaux propres négatifs à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Cependant, en raison du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de son affectation, les capitaux propres de la la société Seripharm SAS sont au moins égal à la moitié de son capital social. L'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2022 a constaté la reconstitution des capitaux propres de la Société dont elle avait maintenu l'activité de la Société lors de l'assemblée générale mixte du 27 avril 2021.

EVENEMENTS INTERVENUS DANS LE GROUPE DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

« Equipment Solutions » - Cession de l'activité à Sartorius Stedim Biotech SA :

En date 31 janvier 2022, les conditions suspensives indiquées dans la convention relative à la cession de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe qui a été conclue entre Sartorius Stedim Biotech SA et la société Novasep Process SAS, ont été entièrement levées.

Les cessions de 100% des titres de la société Novasep Equipment Solutions SAS, de la totalité de l'activité liée en Chine, détenue par Novasep Asia Co. Ltd., et de l'intégralité de l'activité liée aux Etats-Unis, détenue par Novasep LLC, sont intervenues en date du 7 février 2022.

« Process Solutions » - Carve-out de l'activité US :

En date du 28 février 2022, la société Novasep LLC, apporteuse, et la société Process Solutions Americas LLC, bénéficiaire, ont conclu une convention de transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » (*Assumption and Assignment Agreement*). Cette convention a pris effet le 28 février 2022.

Activité « Pharma Solutions » - Rachat de 100% des titres de Novasep Holding SAS par Bridgepoint/Pharmazell :

En date du 15 mars 2022, les conditions suspensives indiquées dans la convention relative à la cession de la totalité des titres de la Société conclue entre NACo SAS et les détenteurs de titres représentant au moins 95% du capital de la Société, ont été entièrement levées.

Les cessions de 100% des titres de la Société Novasep Holding SAS est intervenue en date du 6 avril 2022.

Activité « Process Solutions » - Cession des titres des sociétés composantes de cette activité :

Dans le cadre de la transaction décrite ci-avant et de sa réalisation, les opérations suivantes ont été réalisées afin de procéder à la sortie de l'activité « Process Solutions » du groupe Novasep :

- Cession de 100% des actions de Novasep Process Solutions SAS détenues par Novasep Process SAS au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. en date du 6 avril 2022 ;
- Cession de 100% des titres de participation de Process Solutions Americas LLC détenus par Novasep Americas Inc. au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. en date du 6 avril 2022 ;
- Cession de 100% des actions de Novasep Asia Co. Ltd. détenues par Novasep Process SAS au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. en date du 6 avril 2022 ;
- Cession de 100% des actions de Novasep Trading Co. Ltd. détenues par Novasep Process SAS au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. en date du 6 avril 2022 ; et
- Cession de 100% des actions de Novasep Process Engineering Services Ltd. détenues par Novasep Process SAS et la Société au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. et European Medco Development 2 S.à.r.l., en date du 6 avril 2022.

Modification de la date de clôture de l'exercice social de certaines sociétés du Groupe :

Les sociétés suivantes ont décidé de modifier la date de leur exercice social du 1^{er} avril au 31 mars, à compter du 1^{er} avril 2022, et ainsi de réaliser un exercice exceptionnel d'une durée de trois mois du 1^{er} janvier 2022 au 31 mars 2022 :

- Novasep Deutschland GmbH (Allemagne) par décision de l'associé unique devant notaire en date du 11 mars 2022 ;

- Dynamit Nobel GmbH Explosivstoff und Systemtechnik – DNES (Allemagne) par décision de l'associé unique devant notaire en date du 11 mars 2022 ;
- Novasep Americas Inc. (USA) par décisions du Conseil d'administration en date du 31 mars 2022 ; et
- Novasep LLC (USA) par décisions du Conseil d'administration en date du 31 mars 2022.

Expiration des BSA A, BSA B et BSA C émis par la Société :

Etant préalable rappelé que :

- En date du 15 mars 2012, la Société a émis 30.000.000 bons de souscription d'actions (ci-après les « **BSA A** ») selon les termes et conditions arrêtées par l'assemblée générale des associés à la même date. La date d'échéance des BSA A prévu au 31 mai 2019 a été étendue au 31 mai 2022 par décisions des associés du 15 février 2019 ;
- En date du 15 mars 2012, la Société a émis 100 bons de souscription d'actions (ci-après les « **BSA B** ») selon les termes et conditions arrêtées par l'assemblée générale des associés à la même date. La date d'échéance des BSA B prévu au 31 mai 2019 a été étendue au 31 mai 2022 par décisions des associés du 15 février 2019 ; et
- En date du 28 octobre 2016, la Société a décidé de l'émission de 57.749.400 BSA C (tel que ce terme est défini ci-avant) dont le terme a été étendu en date du 15 février 2019 au 31 mai 2022. Conformément aux Termes et Conditions des BSA C (tel que ce terme est défini ci-avant), les titulaires des BSA C ont exercé leurs droits e façon successive. Au 31 décembre 2021, il restait 792.000 BSA C en circulation et aucune autre demande d'exercice n'a été reçu entre le 1^{er} janvier et le 31 mai 2022.

Il est précisé que l'ensemble des titres sont arrivés à expiration selon les conditions suivantes :

- Les 30.000.000 BSA A non exercés au plus tard le jour suivant la cession de plus de 95% du capital à un tiers (inclus) sont devenus caducs de plein droit et aucune somme ne leur est due, c'est-à-dire le jour suivant la réalisation du rachat des titres de la Société par NACo SAS en date du 6 avril 2022 ;
- Les 100 BSA B non exercés au plus tard le cinquième jour ouvré suivant la réalisation d'un changement de contrôle (cession de plus de 50% du capital et des droits de vote de la Société par l'associé majoritaire à un tiers (inclus) sont devenus caducs de plein droit et aucune somme ne leur est due, c'est-à-dire le cinquième jour ouvré suivant la réalisation du rachat des titres de la Société par NACo SAS en date du 6 avril 2022 ; et
- Les 792.000 BSA C non exercés au plus tard à 17h00 CET le 31 mai 2022 sont devenus caducs et ont été automatiquement annulés.

Impact guerre en Ukraine :

La guerre en Ukraine en date du 24 février 2022 et les sanctions économiques prononcées contre la Russie entraîneront potentiellement des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

A ce jour la Société et ses filiales ont été peu impactées économiquement par ces évènements à l'exception des points suivants :

- La tension sur les marchés des matières premières et de l'énergie génère des coûts complémentaires que nous ne pouvons entièrement répercuter sur nos clients. Nous ne sommes pas capables à ce jour de calculer l'impact de ces coûts sur nos résultats à venir.

- L'inquiétude sur la possible pénurie de gaz sur les marchés européens génère des variations erratiques de coûts. Ainsi, il est difficile de se projeter et de se prémunir entièrement de ces variations, sans que cela ne puisse entraîner un risque sur notre capacité à produire. En effet, aucun impact sur nos productions n'a été constaté à ce jour.
- A l'exception de l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », le groupe n'a aucune vente significative en Russie, Ukraine ou Biélorussie.
- Pour l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », les événements récents pourraient remettre en cause la contractualisation d'un projet potentiel qui pourrait représenter 2 millions d'euros de chiffres d'affaires sur l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cela n'aurait toutefois pas d'incidence sur la continuité d'exploitation des entités dont l'activité principale est l'activité « Process Solutions ».

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L. 232-1 du Code de Commerce, nous vous informons que l'activité en matière de recherche et développement se concentre majoritairement au niveau des divisions, dans lesquelles des efforts majeurs sont réalisés afin d'augmenter significativement le nombre de nouveaux projets.

Il faut noter toutefois que l'animation transversale des processus d'innovation permet d'irriguer chaque activité et d'amplifier les résultats initiaux. Ainsi l'optimisation des procédés de synthèses est également le résultat de synergies inter divisions.

EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DU GROUPE & PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans le cadre du rapprochement entre le groupe Novasep et le groupe Pharmazell, suite au rachat de 100% des titres de la Société, le groupe va déployer ses activités afin d'atteindre les objectifs décrits dans le business plan 2025 et de générer des synergies avec le nouveau groupe.

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS CONSOLIDES

Le résultat consolidé du groupe Novasep au 31 décembre 2021 a été établi conformément aux normes IFRS, il exclut les activités cédées et se présente comme suit, selon l'organisation en vigueur en 2021.

Au total, les ventes baissent de 7,8% par rapport à 2020 et atteignent 264,7 millions €. Le Résultat d'exploitation avant dépréciation et pertes de valeur est en croissance de 14,1 % passant de 28,220 millions € en 2020 à 32,204 millions € en 2021.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de l'activité générée par :

- l'activité EQUIPMENT SOLUTIONS au cours de l'exercice 2021 pour un chiffre d'affaires de 49,7 millions € et pour un EBITDA d'un montant de 7,9 millions € ;

- l'activité PROCESS SOLUTIONS pour un chiffre d'affaires total de 57,2 millions € et pour un EBITDA d'un montant total de 3,9 millions € ;
- l'activité HENOGEN pour un chiffre d'affaires total de 3,9 millions € et pour un EBITDA d'un montant total de 1,0 millions €.

Pour la bonne compréhension des informations, il convient de préciser que ces chiffres sont regroupés dans les comptes consolidés sur une ligne unique appelée « Résultat net des activités cédées » et s'élève à un montant 7,0 millions €.

L'année 2021 se clôt avec des résultats exceptionnels au vu du contexte de la guerre en Ukraine et le COVID19 qui a marqué cette année.

Les ventes du segment Pharma Solutions (anciennement *Manufacturing Synthesis*) regroupent désormais la totalité des activités restant au sein du Groupe.

Les ventes des activités d'Henogen S.A., de la Business Unit Equipment Solutions et de la Business Unit Process Solutions sont regroupées dans la ligne Résultat net des activités cédées.

Pour une meilleure appréciation de la performance du groupe sur l'année 2021, voici ci-après le compte de résultat consolidé en millions €, réparti entre les activités poursuivies et les activités cédées (comprenant Henogen, l'activité Equipement Solutions et l'activité Process Solutions) :

	Activités poursuivies	Activités cédées	2021	Activités poursuivies	Activités cédées	2020
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	264,7	110,8	375,5	287,1	106,8	393,9
Coûts des matières, commissions sur vente et transport	(69,9)	(64,6)	(134,5)	(93,2)	(49,4)	(142,6)
MARGE BRUTE (CM1)	194,8	46,2	241,0	193,9	57,5	251,4
<i>% Produits des activités ordinaires</i>	73,6%	41,7 %	64,2%	67,5%	53,8%	63,8%
Coûts de personnel de production	(71,8)	(12,7)	(84,5)	(67,4)	(21,1)	(88,5)
Autres coûts de production	(47,1)	(2,5)	(49,6)	(43,0)	(7,2)	(50,2)
Dotation aux amortissements des équipements de production	(14,0)	(2,6)	(16,6)	(15,8)	(5,8)	(21,6)
Marge brute	61,7	28,3	90,0	67,5	23,5	91
<i>% Produits des activités ordinaires</i>	23,3%	25,5%	23,9 %	23,5%	22,1%	23,1 %
Frais commerciaux	(3,6)	(9,7)	(13,3)	(10,5)	(5,5)	(16,0)
Frais de recherche et développement	(5,4)	(0,1)	(5,5)	(4,5)	(0,7)	(5,2)
Frais généraux et administratifs	(22,5)	(4,4)	(26,9)	(20,9)	(6,8)	(27,7)
Autres produits et charges d'exploitation	4,0	(3,7)	0,3	(1,6)	(0,37)	(1,97)
Autres dotations aux amortissements	(2,0)	(1,5)	(3,5)	(1,8)	(1,4)	(3,2)
Résultat d'exploitation avant dépréciations et Pertes de valeur	32,2	8,7	40,9	28,2	8,7	36,9
<i>% Produits des activités ordinaires</i>	12,2%	7,9%	10,8%	9,8%	8,1%	10,0%

L'analyse ci-dessous porte uniquement sur les activités poursuivies.

La dotation aux amortissements baisse de 8,8 % pour s'établir à 16,0 millions €, du principalement aux activités destinées à être cédée pour 4,1 millions €.

Le résultat d'exploitation avant dépréciations et pertes de valeur réalise une augmentation exceptionnelle par rapport à 2020 et s'élève à 32,2 millions € soit près de 12,2 % des ventes contre 9,8 % en 2020. Les activités destinées à être cédées représentent à elle seule un résultat d'exploitation avant dépréciations et pertes de valeur de 8,7 millions € supplémentaire.

La baisse du coût de l'endettement financier vient principalement du remboursement en janvier et mai 2021 des dettes obligataires contractées en 2016 et 2019. Leur charge annuelle est passée de 30,6 millions € en 2020 à 11,8 millions € en 2021.

Après charge d'impôts courants et avant éléments sans impact sur la trésorerie tels que les impôts différés et les dépréciations d'immobilisations à la suite de regroupement d'entreprise en 2016, le résultat est positif de 740,91 millions en 2021 contre un résultat négatif de 66,7 millions € en 2020.

Le taux d'actualisation des engagements retraite retenu en 2021 a impacté le résultat par une charge de 0,361 millions €. Le taux d'actualisation est passé de 0,9 % en 2021 contre 0,4 % en 2020.

Les impôts différés sont impactés favorablement en 2021. Le calcul est basé sur un Business Plan sur 5 ans approuvé par le Conseil de Surveillance en juin 2021. Le produit généré sur 2021 s'élève à 17,481 millions €. En revanche l'impôt exigible sur l'année 2021, réduit de 16,3 millions €, le produit d'impôt le ramenant à 1,2 millions €.

Le bénéfice net de l'exercice est le résultat de la croissance de l'EBITDA de plus de 14 %, d'une baisse significative des charges financières de près de 19 millions € liées aux opérations de désendettement massif en janvier 2021, de la plus-value de cession des titres Henogen S.A. de 691 millions € et de l'expiration des BSA non convertis en actions pour 69,8 millions €.

Le bénéfice net a été impacté par des charges non récurrentes de 24 millions € liées aux opérations de désendettement, de cession de Process Equipement et de recherche d'un nouvel actionnaire.

Le bénéfice net s'élève à 753,293 millions € en 2021 contre une perte de 67,9 millions en 2020.

Analyse financière :

Le tableau de flux de trésorerie du Groupe (en norme IFRS) se présente comme suit :

En millions €	Notes	2021	2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		32,20	28,22
Ajustements pour réconcilier le résultat d'exploitation au flux net de trésorerie généré par l'activité			
Dotations nettes aux amortissements		16,0	17,6
	<i>Sous-total EBITDA ajusté</i>	<i>48,3</i>	<i>45,8</i>
Autres produits et charges opérationnels non récurrents		(39,9)	(2,9)
Gain / perte sur cession d'immobilisations corporelles		0,1	0,1
Charges liées à l'attribution d'actions gratuites		-	-
Impôts payés		(5,4)	(1)
Variations du Besoin en Fonds de Roulement		(41,7)	15,5
I. FLUX NET DE TRESORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES		(38,6)	57,7
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(23,1)	(17,7)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations Stratégiques		1,8	1,8
Produits de cession d'immobilisations financières (net de la trésorerie cédée)		703,5	0,1
II. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		682,2	(15,8)
Rachat d'actions		(320,0)	
Augmentation du capital		2,8	
Intérêts payés		(13,8)	(15,0)
Dividendes payés		(53,3)	(0,3)
Remboursement de dettes financières long terme		269,0	
Variation nette des crédits à long terme			
Variation nette des crédits à court terme		(3,8)	(3,9)
Autres flux liés aux activités de financement (net)		0,1	(9,1)
III. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		(657,3)	(28,4)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES POURSUIVIES (I+II+III)		(13,7)	13,47
IV. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES ABANDONNEES		9,1	7,9
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (I+II+III+IV)		(4,6)	(21,6)
Trésorerie à l'ouverture (nette des concours bancaires courants)		70,0	48,8
Incidence des variations du cour des devises		(0,4)	(0,2)
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants)		45,8	61,9
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants)		20,0	8,0

Le flux de trésorerie récurrent, est impacté par des évènements intervenus sur l'exercice :

- Une forte variation du BFR sur l'exercice pour un montant de 41,7 millions € ;
- Les couts des intérêts de la dette sénior obligataire et de la dette OMEGA pour un montant de 13,8 millions € ;
- Le rachat des actions pour un montant de 320 millions €
- Le remboursement de la totalité des dettes obligataires pour un montant de 269 millions €
- Les versements de dividendes préciputaires pour un montant de 53,327 millions € attachés aux actions de préférence B.

La trésorerie à la clôture passe de € 61,9 millions fin 2020 à de € 45,8 millions fin 2021 pour les activités poursuivies et de € 8 millions fin 2020 à € 20,0 millions fin 2021 pour les activités en cours de cession.

La dette nette du Groupe passe de € 228,9 millions à fin 2020 à de € (33,6) € millions à fin 2021, elle se détaille de la façon suivante :

En millions €	2021	2020	2019
Dettes obligataires (inclus les intérêts courus)	/	216,9	262,1
Dettes liées aux crédit baux et locations (IFRS 16)	3,1	7,1	31,9
Autres prêts, dont avances clients	1,2	1,5	15,6
Factoring (nouveau contrat en 2018)	9,5	14,4	25,6
CIR & CICE financés par BPI/OSEO	4,9	8,9	9,8
Endettement brut	18,7	301,5	345,0
Créances fiscales (CIR/CICE) financées par OSEO/BPI	-6,6	-10,8	-12,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-45,8	-61,9	-48,8
Endettement net	-33,6	228,9	283,9
Ratio de levier (EBITDA ajusté)	-0,70	4,99	12,2
<i>Autres éléments pouvant être inclus à l'endettement net</i>			
Factoring (hors bilan) net de garantie	8,2	16,2	22,2
Dérivés	/	69,86	0,2

Le ratio de levier (dette nette/Ebitda) a fortement évolué et s'élève à (0,70) en 2021 contre 4,99 en 2020, du fait du désendettement total en 2021.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2021 est le suivant :

En M€	Déc. 2021	Déc. 2020
Goodwill	14,6	40,4
Immobilisations incorporelles	6,3	5,9
Immobilisations corporelles	116,5	111,9
Actifs financiers non courants	6,0	10,1
Impôts différés actifs	29,3	10,1
Total actifs non courants	172,6	178,6
Stocks	96,9	103,3
Créances clients et comptes rattachés	36,1	43,3
Impôts courants (y.c TVA)	16,3	14,6
Autres actifs courants	2,4	2,4
Actifs financiers courants	6,5	7,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	45,8	61,9
Total actifs courants	204,1	233,0
Total Actif des activités poursuivies	376,8	411,6
Total Actif des activités destinées à être cédées	155,8	127,8
TOTAL ACTIF	532,6	539,4

Le total des actifs passe de 539,4 millions € en 2020 à 532,6 millions € en 2021, en raison de la baisse du goodwill, des stocks, des créances clients et de la trésorerie.

Le poids des actifs de l'activité « Process Equipment Solutions » et de l'activité « Process Solutions » représente 29,2 % du total des actifs au 31 décembre 2021 et s'élève à 155,8 millions €.

En M€	Déc. 2021	Déc. 2020
Capitaux propres – part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	277,2	(160,3)
Actions de préférence	-	30,0
Capitaux propres et actions de préférence	277,2	(130,3)
Emprunt et dettes financières – long terme	3,7	8,5
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	24,5	26,3
Impôts différés passif	1,5	0,9
Total des passifs non courants	29,6	35,8
Provisions courantes	2,3	7,9
Emprunts et dettes financières – court terme	15,0	293,0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36,0	55,5
Instruments financiers dérivés	-	69,8
Autres passifs courants	105,9	106,6
Total des passifs courants	159,4	532,9
Total Passif des activités poursuivies	466,3	438,3
Total Passif des activités destinées à être cédées	66,3	101,1
Total Passif	532,6	539,4

Le total du passif passe de 539,4 millions € en 2020 à 532,6 millions € en 2021, en raison principalement du désendettement du groupe pour 287 millions €, de l'expiration des BSA A et des BSA B pour 69,8 millions € (revalorisés au 31 décembre 2020). Ces baisses ont été compensées par l'évolution des capitaux propres passant de – 130 millions € à 277,2 millions €.

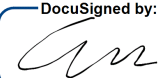
Le poids des passifs de l'activité « Process Equipment » et de l'activité « Process Solutions » représente 12,44 % du total des passifs au 31 décembre 2021 et s'élève à 66,3 millions €.

* *

Le Président


NACo SAS

Représentée par Mme Sylke HASSEL

DocuSigned by:

 22D1D36C241040D...

NACo SAS

Représentée par M. Edgar LANGE

DocuSigned by:

 A43EC48DEF0F430...

KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon
France

Deloitte & Associés
106 cours Charlemagne
CS 40207
69286 Lyon Cedex 02
France

Novasep Holding S.A.S.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021
Novasep Holding S.A.S.
39 rue Saint-Jean-de-Dieu - 69007 Lyon

KPMG SA
51 rue de Saint Cyr
69009 Lyon
France

Deloitte & Associés
106 cours Charlemagne
CS 40207
69286 Lyon Cedex 02
France

Novasep Holding S.A.S.

39 rue Saint-Jean-de-Dieu - 69007 Lyon

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société Novasep Holding S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confié par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Novasep Holding S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de méthode comptable relatif à l'évaluation et la comptabilisation des engagements de retraites exposé dans le paragraphe 2.2.1 « Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1^{er} janvier 2021 » de la note 2 « Principes et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes consolidés.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Test de dépréciation des goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles

Les notes 2.3.19, 6, 7 et 8 de l'annexe aux comptes consolidés exposent les modalités des tests de dépréciation des goodwills, dont le montant figurant au bilan au 31 décembre 2021 s'établit à 14,6 millions d'euros, et le cas échéant, des immobilisations incorporelles et corporelles. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests et nous avons vérifié que les notes de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente »

Comme indiqué dans les notes 1.3.1, 1.3.4 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés, la société a réalisé, via ses filiales, notamment Novasep Process S.A.S., la cession des activités Equipement Solutions et Process Solutions respectivement les 7 février 2022 et 6 avril 2022.

Comme indiqué dans la note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, à la date de la clôture, les actifs et passifs des activités Equipement Solutions et Process Solutions sont présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ». Nous avons :

- analysé les termes des opérations ayant conduit à la cession des activités Equipement Solutions et Process Solutions ;
- apprécié, au regard des critères d'application d'IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », la qualification et la présentation de ces cessions en tant qu'activités destinées à être cédées ainsi que la date retenue pour cette qualification ;
- apprécié la présentation des comptes consolidés résultant de l'application d'IFRS 5 à la cession des activités Equipement Solutions et Process Solutions et le caractère approprié de l'information fournie dans les annexes aux comptes consolidés.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lyon, le 29 juin 2022

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Sara Righenzi de Villers

Associée

Lyon, le 29 juin 2022

Deloitte & Associés



Arnauld de Gasquet

Associé

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Actifs non courants			
Goodwill	6	14,583	40,401
Immobilisations incorporelles	7	6,279	5,986
Immobilisations corporelles	8	116,487	111,942
Actifs financiers non courants	9	6,002	10,125
Actifs d'impôts différés	25.6	29,299	10,166
Total Actifs non courants		172,650	178,620
Actifs courants			
Stocks	10	96,950	103,351
Créances clients et comptes rattachés	11	36,182	43,356
Actifs d'impôts courants	12	16,347	14,624
Autres créances et actifs courants	13	2,414	2,410
Actifs financiers courants	9	6,473	7,346
Dérivés de couverture	14	/	/
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	45,797	61,944
Total Actifs courants		204,162	233,031
TOTAL ACTIF DES ACTIVITES POURSUIVIES		376,812	411,651
TOTAL ACTIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	5	155,791	127,794
TOTAL ACTIF		532,603	539,445

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

PASSIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Capitaux propres	19		
Capital social		8,104	8,584
Primes et réserves consolidées		(121,138)	91,087
Report à nouveau		390,256	(260,065)
Capitaux propres – Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		277,222	(160,395)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle			/
Total Capitaux Propres		277,222	(160,395)
Actions de préférence	19	/	30,000
Total Capitaux Propres et actions de préférence		277,222	(130,395)
Passifs non courants			
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	22	24,489	26,380
Emprunts et dettes financières – non courants	23	3,668	8,548
Passifs d'impôts différés	25.6	1,474	878
Total des passifs non courants		29,631	35,807
Passifs courants			
Provisions courantes	16	2,345	7,883
Emprunts et dettes financières – courants	23	15,059	293,017
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	36,067	55,532
Instruments financiers dérivés	14	/	69,860
Autres passifs courants	18	105,909	106,582
Total des passifs courants		159,380	532,874
TOTAL PASSIF DES ACTIVITES POURSUIVIES		466,232	438,286
TOTAL PASSIF DES ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES	5	66,371	101,158
TOTAL PASSIF		532,603	539,445

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	4	264,708	287,102
Coûts des matières, commissions sur vente et transport		(69,874)	(93,257)
MARGE BRUTE (CM 1)		194,834	193,845
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>73,6 %</i>	<i>67,5%</i>
Coûts de personnel de production	25.1	(71,869)	(67,449)
Autres coûts de production		(47,174)	(43,021)
Dotation aux amortissements des équipements de production	25.2	(14,059)	(15,818)
MARGE INDUSTRIELLE (CM2)		61,733	67,556
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>23,3 %</i>	<i>23,5%</i>
Frais commerciaux		(3,653)	(10,507)
Frais de recherche et développement		(5,391)	(4,502)
Frais généraux et administratifs		(22,542)	(20,947)
Autres produits et charges d'exploitation	25.3	4,060	(1,581)
Autres dotations aux amortissements	25.2	(2,002)	(1,799)
<i>Résultat d'exploitation avant dépréciations et Pertes de valeur</i>		32,204	28,220
<i>% Produits des activités ordinaires</i>		<i>12,2 %</i>	<i>9,8%</i>
<i>+ Amortissements</i>		16,060	17,617
<i>= EBITDA ajusté</i>		48,266	45,837
<i>% EBITDA / Produit des activités ordinaires</i>		<i>18,2 %</i>	<i>16,0%</i>
Dotation aux amortissements sur des immobilisations incorporelles suite à regroupement d'entreprise	25.2	(199)	(91)
Produits et charges non récurrents (dont pertes de valeur)	25.4	(35,324)	(11,919)
Coûts de l'endettement financier net	25.5	(11,877)	(30,647)
Valorisation des BSA à leur juste valeur	20.2	69,860	(69,727)
Autres éléments du résultat financier	25.5	(1,057)	1,652
Produit net lié à la cession de l'entité Henogen	25.5	691,387	16
Impôts	25.6	1,199	8,073
RESULTAT NET DES ACTIVITES POURSUIVIES		746,194	(74,424)
RESULTAT NET DES ACTIVITES CEDEES	5	7,099	7,692
RESULTAT NET CONSOLIDE		753,293	(66,733)
* Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		753,293	(66,733)
* Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		/	/

ETAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE DE L'EXERCICE

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
RESULTAT NET CONSOLIDE		753,293	(66,733)
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas recyclés en Compte de résultat			
Ecarts actuariels sur les engagements postérieurs à l'emploi	22	812	(1,539)
Effet d'impôt sur les éléments qui ne seront pas recyclés		(928)	493
Sous-total		(116)	(1,046)
Eléments qui pourront être recyclés en Compte de résultat			
Ecarts de conversion, nets d'impôts		1,344	(140)
Réévaluation des actifs incorporels de l'activité Process Equipment Solutions à la juste valeur – cf note 1.2.4		25,186	
Sous-total		26,530	(140)
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		779,707	(67,919)
* Dont part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe		779,707	(67,919)
* Dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		/	/

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

	Notes	2021	2020
RESULTAT D'EXPLOITATION		32,204	28,220
Ajustements pour réconcilier le résultat d'exploitation au flux net de trésorerie généré par l'activité			
Dotations nettes aux amortissements	25.2	16,060	17,617
<i>Sous-total EBITDA ajusté</i>		<i>48,266</i>	<i>45,837</i>
Autres produits et charges opérationnels non récurrents		(39,964)	(2,919)
Gain / perte sur cession d'immobilisations corporelles		105	143
Charges liées à l'attribution d'actions gratuites		/	/
Impôts payés		(5,444)	(889)
Variations du Besoin en Fonds de Roulement	27.1	(41,568)	15,496
I. FLUX NET DE TRESORERIE D'EXPLOITATION DES ACTIVITES POURSUIVIES		(38,605)	57,668
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(23,110)	(17,750)
Augmentation/(diminution) des dettes fournisseurs d'immobilisations		1,760	1,739
Produits de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		/	172
Produits de cession d'immobilisations financières (net de la trésorerie cédée)		703,543	/
II. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		682,193	(15,839)
Rachats d'actions		(320 000)	
Augmentation de capital		2,840	
Coûts de refinancement de la dette			(8)
Intérêts payés	27.3	(13,784)	(15,012)
Dividendes payés	19	(53,327)	(350)
Remboursement de dettes financières long terme	27.5	(269,032)	-
Variation nette des crédits à long terme			
Variation nette des crédits à court terme	27.2	(3,856)	(3,959)
Autres flux liés aux activités de financement (net)	27.4	127	(9,059)
III. FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT DES ACTIVITES POURSUIVIES		(657,285)	(28,388)
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES POURSUIVIES (I+II+III)		(13,698)	13,440
IV. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE DES ACTIVITES CEDEES	5	9,114	7,927
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (I+II+III+IV)		(4,584)	21,366
Trésorerie à l'ouverture (nette des concours bancaires courants) des activités poursuivies		70,002	48,836
Incidence des variations du cours des devises		430	(200)
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants) des activités poursuivies		45,797	61,944
Trésorerie à la clôture (nette des concours bancaires courants) des activités cédées	5	20,052	8,058

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS 2021

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

2021	Capital Social	Primes D'émission Ou d'apport	Réserve liée Au paiement Sur base D'actions	Ecarts de conversion	Réserve de réévaluation	Report à nouveau	Capitaux propres - Part attribuable aux propriétaires de la société mère du Groupe	Capitaux propres - Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Total
Solde au 1^{er} janvier 2020	8,584	91,437	600	1,626		(194,515)	(92,268)		(92,268)
Résultat consolidé de l'exercice						(66,733)	(66,733)		(66,733)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres				(140)		(1,186)	(1,326)		(1,326)
Résultat global de l'exercice				(140)		(67,919)	(68,059)		(68,059)
Autres éléments									
Dividendes		(350)					(350)		(350)
Autres mouvements						282	282		282
Solde au 31 décembre 2020	8,584	91,087	600	1,486		(262,152)	(160,395)		(160,395)
Résultat consolidé de l'exercice						753,293	753,293		753,293
Autres éléments du résultat global				26,530		246	26,743		26,743
Résultat global de l'exercice				26,530		753,539	779,707		779,707
Dividendes		(53,327)					(53,327)		(53,327)
Augmentation de capital	2,840						2,840		2,840
Réduction de capital	(3,121)	(187,479)				(99,199)	(290,000)		(290,000)
Autres divers						(1,932)	(1,932)		(1,932)
Solde au 31 décembre 2021	8,104	(149,719)	600	28,016		390,256	277,222		277,222

NOTES ANNEXES

(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

1 PRESENTATION DU GROUPE ET EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

1.1 Présentation du Groupe

Novasep Holding (« le Groupe ») est une société par actions simplifiée de droit français domiciliée à Lyon (69), en France. Les états financiers consolidés de **Novasep Holding SAS** pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées.

2017 a été une année de transition au cours de laquelle Novasep a terminé son premier cycle stratégique « Back to Basics », de 2012 à 2017, avec la poursuite de la mise en œuvre de sa deuxième phase : « Rise-2 ».

2021 a été l'année de l'aboutissement de « Rise-2 », par l'achèvement du processus de désendettement.

Le Groupe est entré dans une nouvelle phase de développement stratégique. Cette nouvelle phase de croissance s'accompagne désormais d'un changement de notre structure actionnariale. cf. note 1.2.2

Le Groupe offre aux industries des sciences de la vie du monde entier un riche portefeuille de technologies et de savoir-faire pour l'externalisation de la production de molécules et biomolécules synthétiques et à travers ses différents secteurs d'activités autour de deux Business Units :

- Pharma Solutions
- Process Solutions

Pharma Solutions (précédemment inclus dans l'ancienne Business Unit « Manufacturing Solutions ») offre des services de développement de procédés et de production de principes actifs pour les industries pharmaceutiques et chimiques et les biotechs.

Pharma Solutions concentre les services pour la production de "petites" molécules complexe à partir de réactions chimiques de synthèse.

- Elle dispose d'un savoir-faire technologique unique, notamment en chimie cryogénique et à haute énergie ainsi qu'en chromatographie industrielle.
- Elle est un leader mondial dans le domaine des anticorps monoclonaux conjugués et des ingrédients pharmaceutiques actifs à haute puissance, utilisés sur le segment en forte croissance des thérapies ciblées contre le cancer.

Process Solutions dispose de deux secteurs d'activité :

- Biotechnologie industrielle qui se nomme désormais *Process Solutions Industrial*. Il offre des services d'ingénierie de procédés pour l'industrie agroalimentaire,
- Equipement qui se nomme désormais *Process Solutions Equipment*. Il offre une gamme d'équipements de purification pour l'industrie pharmaceutique.

Cette seconde Business unit a fait l'objet de deux cessions distinctes en avril 2022 pour la première (cf. note 1.3.4) et en février 2022 pour la seconde (cf. note 1.3.2.). Ces 2 activités poursuivent leur développement à l'extérieur du nouveau Groupe.

1.2 Evènements significatifs

1.2.1 Rapprochement avec PharmaZell – Bridgepoint, actionnaire majoritaire :

Le 16 septembre 2021 a été annoncé le rapprochement du Groupe Novasep et du Groupe PharmaZell afin de créer une plateforme européenne de premier plan dans le secteur attractif de fabrication de principes actifs pharmaceutiques et de CDMO.

PharmaZell, est le spécialiste allemand des principes actifs pharmaceutiques de spécialité, et Novasep, est le leader français de la sous-traitance de principes actifs (CDMO).

La combinaison de ces deux acteurs permettra l'émergence d'un leader européen pour la production de principes actifs pharmaceutiques et de CDMO, hautement diversifié et différencié.

Le nouveau Groupe Novasep - PharmaZell bénéficiera ainsi

- d'un ensemble de technologies complémentaires et d'un portefeuille diversifié de clients pharmaceutiques et biotechnologiques de premier ordre.
- d'une gamme technologique complète dédiée aux molécules complexes et sur un dispositif industriel mondial afin d'accompagner les clients des secteurs pharmaceutiques et biotechnologiques tout au long du cycle de vie du médicament.

Le nouveau Groupe devrait générer un chiffre d'affaires de près de 500 millions d'euros et employer près de 2 000 personnes sur sept sites de production et de R&D situés en Europe (Allemagne, France et Italie), deux sites en Inde, et un aux Etats-Unis.

Le nouveau Groupe sera soutenu par Bridgepoint Group PLC, principal actionnaire de PharmaZell.

Bridgepoint Group PLC est un fonds d'investissement paneuropéen privé coté en bourse, axé sur la croissance, reconnu en matière de développement des sociétés de tailles moyenne (« middle market »). Bridgepoint Group PLC a un portefeuille de 27 milliards d'euros d'actifs sous gestion. Bridgepoint Group PLC a une présence locale aux Etats-Unis, en Europe et en Chine.

1.2.2 Henogen S.A. - Cession des titres par Groupe Novasep :

La société **Groupe Novasep SAS** a cédé 100% des titres de la société HENOGEN SA à Thermo Fischer Scientific Inc en date du 15 janvier 2021 pour un montant de 705 m€.

Un contrat de prestation de services de transition (*Transitional Service Agreement*) a été conclu entre la société **Groupe Novasep SAS** et la société HENOGEN S.A. couvrant une période de 10 mois. Notre département IT a été mobilisé pour ces prestations soient clôturées sur 2021.

L'activité est poursuivie par la société HENOGEN S.A. et son nouvel actionnaire Thermo Fischer Scientific Inc. qui assurent la poursuite des contrats en cours. A ce titre, la société Thermo Fischer Scientific Inc. a pris l'engagement de se substituer à la société Novasep Holding SAS pour l'ensemble des garanties mères accordées dans le cadre des contrats conclus avec la société AstraZeneca AB.

1.2.3 Désendettement et structuration du capital

La cession des titres de Henogen a permis de mettre en œuvre la stratégie de désendettement globale du groupe.

Il a été procédé au cours l'exercice 2021 à :

- Des opérations de désendettement
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Omega" émises en 2019 pour un total de 44,65 m€ et de ses intérêts en Janvier 2021.
 - Remboursement anticipé de la dette obligataire "North" émise en 2016 pour un montant total de 240,83 m€ et de ses intérêts inclus en mai 2021.
 - Remboursement anticipé des dettes obligataires "Obligations 2031" et "Obligations 2032 pour un montant total de 0.97 m€ et de ses intérêts inclus en mai 2021.
- Des opérations de structuration de son capital :
 - Première opération de rachat d'actions (Actions de Préférence « B ») non motivé par des pertes pour un montant total de 30 m€. Ces actions ont été ensuite annulées.
 - Versement d'un dividende précipitaire pour un montant de 53,32 m€.
 - Augmentation de capital de 2,84 m€ par conversions de 56,944,500 BSA C en 57,969,494 actions ordinaires en juillet 2021.
 - Seconde opération de rachat de 67,792,492 actions ordinaires et 130 actions de préférence C pour un montant de 290 m€ incluant des AO et des ADP C. Ces actions ont été ensuite annulées.

1.2.4 « Process Solutions » et « Equipment Solutions » - Apport partiel d'actifs :

- *Apport partiel de l'activité « Equipment Solutions »*

En date du 30 mars 2021, la société **Novasep Process SAS**, apporteuse, a conclu avec la société **Novasep Equipment Solutions SAS**, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité dite « Equipment Solutions ».

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Equipment Solutions », la société **Novasep Equipment Solutions SAS** a réalisé une augmentation de capital de 3,701,640 euros, par émission de 3,701,640 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société **Novasep Process SAS**, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

L'apport ayant été réalisé à la valeur réelle sur la base du prix de cession de l'activité (cf. note 1.3.1), les actifs incorporels ont été réévalués à hauteur de 25,19 m€. Conformément à la norme IAS 38, l'augmentation doit être créditée directement en capitaux propres sous la rubrique "écarts de réévaluation".

- *Apport partiel de l'activité « Process Solutions »*

En date du 30 mars 2021, la société **Novasep Process SAS**, apporteuse, a conclu avec la société **Novasep Process Solutions SAS**, bénéficiaire, un traité d'apport partiel d'actifs pour apporter l'activité « Process Solutions ».

En conséquence de l'apport partiel de l'activité « Process Solutions », la société **Novasep Process Solutions SAS** a réalisé une augmentation de capital de 3,830,443 euros, par émission de 3,830,443 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro chacune au profit de la société **Novasep Process SAS**, l'apporteur, en date du 5 mai 2021.

Nonobstant la date de réalisation de l'apport, par un accord conclu entre les parties, il a été décidé que la date d'effet sur le plan comptable et fiscal était fixée au 1^{er} mai 2021.

1.2.5 Activité « Process Solutions » - Apport de l'activité américaine

Le Groupe a préparé à la sortie de l'activité « Process Solutions » du périmètre d'activité du Groupe.

A ce titre, la société **Process Solutions Americas LLC**, filiale à 100% de la société **Novasep Americas Inc.** a été constituée dans l'état du Delaware aux Etats-Unis en date du 3 décembre 2021. Cette société a vocation à être bénéficiaire d'un transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » actuellement détenus par **Novasep LLC**. L'entité étant sans activité au 31 décembre 2021, elle n'est pas consolidée à cette date.

1.3 Evènements post-clôture

1.3.1 Activité « Equipment Solutions » – Réalisation de la cession à Sartorius Stedim Biotech (Business Unit Process Solutions)

La société Sartorius Stedim Biotech SA a fait une offre d'achat en date du 17 décembre 2020 portant sur l'acquisition de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe.

En date du 2 mars 2021, une convention relative à la cession de la totalité de l'activité « Equipment Solutions » du groupe a été conclue entre Sartorius Stedim Biotech SA et la société **Novasep Process SAS**.

La cession ne devait intervenir qu'à la levée des conditions suspensives relatives à la réalisation de l'apport partiel d'actifs de l'activité « Equipment Solutions » en France dans la société **Novasep Equipment Solutions SAS** et à l'accord des autorités réglementaires (américaines, françaises et autrichiennes).

L'apport partiel d'actif a été réalisé en date du 5 mai 2021 (cf. note 1.2.4).

Les conditions suspensives ont été entièrement levées en date du 31 janvier 2022.

Les cessions de 100% des titres de la société **Novasep Equipment Solutions SAS**, de la totalité des actifs liés en Chine, détenus par **Novasep Asia Co. Ltd.**, et de l'intégralité des actifs liés aux Etats-Unis, détenus par **Novasep LLC**, sont intervenues en date du 7 février 2022.

1.3.2 « Process Solutions » - Carve-out de l'activité US

En date du 28 février 2022, la société **Novasep LLC**, apporteuse, et la société **Process Solutions Americas LLC**, bénéficiaire, ont conclu une convention de transfert des actifs et passifs liés à l'activité « Process Solutions » (*Assumption and Assignment Agreement*). Cette convention a pris effet le 28 février 2022.

1.3.3 Activité « Pharma Solutions » - Rachat de 100% des titres de Novasep Holding SAS par Bridgepoint/Pharmazell :

La société **NACo SAS** a fait une offre d'achat en date du 10 septembre 2021 portant sur l'acquisition d'au moins 95% des actions de la Société.

En date du 19 novembre 2021, une convention relative à la cession de la totalité des titres de la Société a été conclue entre **NACo SAS** et les détenteurs de titres représentant au moins 95% du capital de la société **Novasep Holding SAS**.

La cession est intervenue à la levée des conditions suspensives relatives notamment à la réalisation de la cession de l'activité « Equipment Solutions » et à l'obtention de l'accord des autorités réglementaires (françaises, allemandes, autrichiennes et américaines). Ces conditions suspensives ont été entièrement levées en date du 15 mars 2022.

Les cessions de 100% des titres de la Société **Novasep Holding SAS** est intervenue en date du 6 avril 2022.

1.3.4 Activité « Process Solutions » - Cession des titres des sociétés composantes de cette activité

Les cessions d'actions suivantes ont été réalisées afin de procéder à la sortie de l'activité « Process Solutions » du Groupe en date du 6 avril 2022 au profit de de la société European Medco Development 1 S.à.r.l :

- Cession de 100% des actions de **Novasep Process Solutions SAS** détenues par **Novasep Process SAS** ;
- Cession de 100% des titres de participation de **Process Solutions Americas LLC** détenus par **Novasep Amercias Inc.**;
- Cession de 100% des actions de **Novasep Asia Co. Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS** ;
- Cession de 100% des actions de **Novasep Trading Co. Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS.** ;

La Cession de 100% des actions de **Novasep Process Engineering Services Ltd.** détenues par **Novasep Process SAS** et la Société au profit de European Medco Development 1 S.à.r.l. et European Medco Development 2 S.à.r.l.

1.3.5 Impact guerre en Ukraine

La guerre en Ukraine en date du 24 février 2022 et les sanctions économiques prononcées contre la Russie auront potentiellement des conséquences économiques et financières importantes au niveau mondial.

A ce jour la Société et ses filiales ont été peu impactées économiquement par ces événements à l'exception des points suivants :

- La tension sur les marchés des matières premières et de l'énergie génère des coûts complémentaires que nous ne pouvons entièrement répercuter sur nos clients. Nous ne sommes pas capables à ce jour de calculer l'impact de ces coûts sur nos résultats à venir.
- L'inquiétude sur la possible pénurie de gaz sur les marchés européens génère des variations erratiques de coûts. Ainsi, il est difficile de se projeter et de se prémunir entièrement de ces variations, sans que cela ne puisse entraîner un risque sur notre capacité à produire. En effet, aucun impact sur nos productions n'a été constaté à ce jour.
- A l'exception de l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », le groupe n'a aucune vente significative en Russie, Ukraine ou Biélorussie.
- Pour l'activité liée à la Business Unit « Process Solutions », les événements récents pourraient remettre en cause la contractualisation d'un projet potentiel qui pourrait représenter 2 millions d'euros de chiffres d'affaires sur l'exercice clos le 31 décembre 2022. Cela n'aurait toutefois pas d'incidence sur la continuité d'exploitation des entités dont l'activité principale est l'activité « Process Solutions ».

2 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

2.1 Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe Novasep ont été préparés en conformité avec les normes comptables IFRS, tel qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

L'exercice du Groupe a une durée de 12 mois et est clos au 31 décembre 2021.

Le principe de la continuité d'exploitation a été retenu pour la présentation des comptes consolidés annuels de la société.

2.2 Adoption de nouvelles normes et amendements aux normes

2.2.1 Nouvelles normes et interprétations appliquées au 1er janvier 2021

Le Comité d'Interprétation des Normes IFRS (« l'IFRIC ») a proposé en 2021 de modifier la manière de calculer les engagements relatifs à certains régimes à prestations définies. Cette modification a été validée par l'IAS Board en juin 2021. Selon cette nouvelle méthode, à partir du moment où, d'une part, aucun droit n'est acquis en cas de départ avant l'âge de la retraite et, d'autre part, les droits plafonnent après un certain nombre d'années d'ancienneté (N), ce seraient les N dernières années de carrière du salarié dans l'entreprise qui lui confèrent les droits au moment du départ. Cette nouvelle méthode a donc pour principale conséquence une baisse des engagements.

L'ANC a depuis mis à jour sa recommandation relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite en introduisant un choix de méthode relatif à la répartition des droits à prestations pour certains régimes à prestations définies.

Le Groupe a adopté ce changement de méthode qui a pour conséquence une baisse des engagements de retraites à hauteur de 425k€ (avant impôt différé). Cet impact étant considéré comme non significatif, il a été reconnu dans l'état du résultat global sur l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2.2.2 Principaux textes d'application obligatoire postérieurement au 31 décembre 2021 et non appliqués par anticipation

- *Amendement IAS 1 « Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » :*

Les amendements de la norme clarifient les exigences actuelles de la norme IAS 1 sur le classement des passifs au bilan des entités. Ces amendements ne devraient pas avoir d'effet significatif dans l'état de la situation financière du Groupe. Cependant, la mise en œuvre de ces amendements pourrait conduire à reclasser certains passifs de courants à non courants, et inversement. La date d'entrée en vigueur de ces amendements est le 1er janvier 2023.

- *Amendement IAS 8*

Ces amendements visent à faciliter la distinction entre les méthodes comptables et les estimations comptables. L'amendement est applicable à compter du 1er janvier 2023.

- *Amendement IAS 16 « Produits générés avant l'utilisation prévue d'une immobilisation » :*

L'amendement précise qu'une entité n'est pas autorisée à comptabiliser les revenus de la vente d'éléments manufacturés en diminution du coût de l'immobilisation pendant la préparation de l'actif en vue de son utilisation prévue. Ces produits de la vente sont à comptabiliser au compte de résultat. L'amendement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

- *Amendement IAS 37 « Contrat déficitaire – Coûts d'exécution du contrat » :*

Les précisions apportées par l'amendement concernent les coûts marginaux d'exécution d'un contrat onéreux à prendre en compte dans la provision, à savoir les coûts de main-d'œuvre directe et des matières ainsi que l'imputation d'autres coûts directement liés au contrat comme par exemple la charge d'amortissement relative à une immobilisation utilisée pour l'exécution du contrat. L'amendement est applicable à compter du 1er janvier 2022.

- *Norme IFRS 17 "Contrats d'assurance" :*

La norme IFRS 17 pose les principes pour la reconnaissance, l'évaluation, la présentation et les informations à fournir concernant les contrats d'assurance dans le champ d'application de la norme. L'objectif d'IFRS 17 est d'assurer qu'une entité fournit l'information pertinente pour représenter fidèlement ces contrats. Cette information donne une base pour les utilisateurs des états financiers pour évaluer l'impact des contrats d'assurance sur la position financière d'une entité, sur sa performance financière et sur ses flux de trésorerie. La norme est applicable à compter du 1er janvier 2023.

2.3 Méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes consolidés

2.3.1 Base d'évaluations utilisées pour l'établissement des comptes consolidés au 31 décembre 2021

La monnaie fonctionnelle et de présentation des états financiers est l'Euro. Tous les états financiers présentés sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

2.3.2 Présentation des états financiers

Le Groupe procède à la ventilation de ses actifs et passifs en courant et non courant :

- Les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée dont on s'attend à une réalisation ou un règlement dans les 12 mois suivant la date de clôture sont classés en courant ;
- Les actifs immobilisés sont classés en non courant ;
- Les actifs financiers sont ventilés en courant et non courant ;
- Les dettes financières devant être réglées dans les 12 mois après la date de clôture de l'exercice sont classées en courant. Inversement la part des dettes financières dont l'échéance est supérieure à 12 mois est classée en passifs non courants ;
- Les provisions entrant dans le cycle d'exploitation normal de l'activité concernée et la part à moins d'un an des autres provisions pour risques et charges sont classées en courant. Les provisions ne répondant pas à ces critères sont classées en tant que passifs non courants ;
- Les impôts différés sont présentés en totalité en actifs et passifs non courants.

2.3.3 Changement dans la présentation des états financiers

Aucun changement de présentation n'a été pratiqué dans les états financiers par rapport à l'exercice précédent (hors IFRS 5).

2.3.4 Recours à des estimations

Pour établir ses états financiers, le Groupe doit procéder à des estimations et formuler des hypothèses sur la valeur des actifs et des passifs, les éléments de produits et de charges et les informations données dans les notes aux états financiers.

La direction a établi ces estimations et hypothèses sur la base de son expérience passée et d'autres facteurs jugés raisonnables.

Les principales zones d'estimations concernent : les engagements envers les salariés, les impôts différés, les provisions, la reconnaissance du chiffre d'affaires sur les contrats à long terme, les données prévisionnelles retenues dans la réalisation des tests de dépréciation des Unités Génératrices de Trésorerie (incluant les écarts d'acquisition et les actifs immobilisés affectés) et la valorisation de la juste valeur des bons de souscriptions d'actions.

2.3.5 Méthode de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe détient plus de 50% des droits de vote ou lorsque le Groupe détenant la moitié ou moins des droits de vote d'une entité dispose :

- Du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- Du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un texte réglementaire ou d'un contrat ;
- Du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe ;
- Du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent, si le contrôle de l'entité est exercé par ce conseil ou cet organe.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable, présumée lorsque la participation du Groupe est supérieure à 20%, sont comptabilisées en participations dans des entreprises associées et sont consolidées par mise en équivalence.

Les titres de sociétés qui, bien que répondant aux critères évoqués ci-dessus, ne sont pas consolidés, sont inscrits en actifs financiers non courants en accord avec IAS39. Les participations non consolidées sont comptabilisées selon leur juste valeur et font l'objet de tests d'évaluation de perte de valeur. Les critères généralement retenus sont la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Les intérêts minoritaires, appelés « Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle » dans les états financiers consolidés, sont la quote-part, dans les résultats et dans l'actif net d'une filiale, attribuable aux intérêts qui ne sont pas détenus par la société mère, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Les comptes des filiales sont tous clôturés au 31 décembre de chaque exercice. Lorsque les méthodes comptables appliquées par des filiales et entreprises associées ne sont pas conformes à celles retenues par le Groupe, les modifications nécessaires sont apportées aux comptes de ces entreprises afin de les rendre compatibles avec les principes comptables retenus par le Groupe tels que décrits dans la Note 2.

Toutes les transactions et soldes intragroupes significatifs sont éliminés.

2.3.6 Regroupements d'entreprises

En application de la norme IFRS 3 révisée, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis et des passifs encourus ou assumés à la date de l'échange, majorés des coûts directement imputables au regroupement.

Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, et non seulement pour la quote-part des titres acquis. L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition (y compris les frais relatifs à l'acquisition) et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en goodwill.

Si le coût d'acquisition est inférieur à la juste valeur de la quote-part revenant au Groupe des actifs nets de la filiale acquise, cette différence est comptabilisée directement en résultat de l'exercice.

Les goodwill peuvent être corrigés dans les douze mois qui suivent la date d'acquisition pour tenir compte de l'estimation définitive de la juste valeur des actifs et passifs acquis. Au-delà de ce délai, les ajustements de juste valeur sont enregistrés en résultat.

2.3.7 Participations dans les entreprises associées

Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable en matière de politique opérationnelle et financière sans en détenir le contrôle.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

2.3.8 Actifs non courants destinés à être vendus et activités arrêtées ou en cours de cession (IFRS 5)

2.3.8.1 Actifs non courants destinés à être vendus

Les actifs non courants (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) sont classés comme « détenus en vue de la vente » dès lors que leur valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Ce classement implique que les actifs (ou le groupe d'actifs destiné à être cédé) sont disponibles en vue de leur vente immédiate et que celle-ci est hautement probable à court terme (12 mois).

Les actifs non courants (ou un groupe d'actifs destiné à être cédé) classés comme « détenus en vue de la vente » sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute réduction de valeur des actifs (ou du groupe d'actifs destiné à être cédé) à la juste valeur diminuée des coûts de la vente est comptabilisée en résultat.

2.3.8.2 Activités arrêtées ou en cours de cession

Une activité arrêtée ou en cours de cession est une composante du Groupe dont celui-ci s'est séparé (par sa vente ou d'une autre manière) ou qui est détenue en vue de sa vente. L'activité arrêtée ou en cours de cession est clairement distinguée du reste du Groupe, sur le plan opérationnel et pour la communication d'informations financières et représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, fait partie d'un plan de cession ou d'abandon unique et coordonné ou est une filiale acquise exclusivement dans le but de la revente.

Le résultat net des activités arrêtées, cédées ou en cours de cession est présenté sur une ligne distincte du compte de résultat. Dans le tableau des flux de trésorerie, les flux liés à ces activités sont présentés de manière séparée des flux des activités poursuivies.

2.3.9 Reconnaissance du chiffre d'affaires

À la passation d'un contrat avec un client, le Groupe apprécie les biens ou services promis dans le contrat et identifie les différentes obligations de prestation. En fonction de la nature de chaque obligation de prestation, l'entité comptabilise le chiffre d'affaire lorsqu'elle a rempli (ou à mesure qu'elle remplit) une obligation de prestation en fournissant au client le bien ou service promis (c'est-à-dire en transférant un actif). Un actif est transféré lorsque le client en a obtenu (ou à mesure qu'il en obtient) le contrôle.

Le Groupe réalise des revenus principalement à partir de :

- La production et la vente de produits (molécules pour les industries pharmaceutiques et chimiques).
- La vente d'équipements : le Groupe conçoit, construit et installe des équipements de chromatographie pour ses clients.
- La prestation de services, incluant le cas échéant, des contrats de constructions : il s'agit principalement de services de développement et de solutions de fabrication pour l'industrie pharmaceutique et biopharmaceutique.

2.3.9.1 Ventés de produits

Les produits sont constatés lorsque le client obtient le contrôle des marchandises. Le client obtient le contrôle des marchandises généralement lorsque les marchandises sont livrées et ont été acceptées dans ses locaux ou produits (selon les conditions contractuelles).

2.3.9.2 Ventés d'équipements

Le Groupe a déterminé que le client contrôle l'ensemble des travaux en cours lors de la conception et de la fabrication des équipements. En effet, dans le cadre de ces contrats, les équipements sont fabriqués selon les spécifications du client et, en cas de résiliation, le Groupe aurait droit au remboursement des coûts encourus, y compris une marge raisonnable. Le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement dans le temps, c'est-à-dire avant que l'équipement ne soit livré chez le client. Le degré d'avancement de la prestation est mesuré selon la méthode des coûts : les produits sont comptabilisés sur la base des coûts déjà investis par l'entité par rapport au

total des coûts que l'entité s'attend à utiliser ou consentir pour remplir entièrement son obligation de prestation. Cette activité a été cédée en février 2022.

2.3.9.3 Prestation de services incluant, le cas échéant, des contrats de construction

Selon les dispositions de la norme IFRS 15, le chiffre d'affaires est comptabilisé progressivement dans le temps. Le degré d'avancement de la prestation est également mesuré selon la méthode des coûts telle que décrite au 2.9.3.2 ci-dessus.

Selon les dispositions de la norme IFRS 15, le total des coûts de prestation déjà encourus sur les contrats, additionné des profits/pertes enregistré(e)s sur chaque contrat, est comparé aux facturations intermédiaires à la date de clôture. Lorsque ces coûts additionnés des profits/pertes sont supérieurs aux facturations intermédiaires, le solde net est inclus dans les créances clients et comptes rattachés. Dans le cas contraire, le solde net est enregistré dans les autres passifs courants. Les avances facturées relatives aux prestations futures ne sont pas prises en compte dans le calcul ci-dessus, mais sont incluses dans les autres passifs courants.

L'activité a été cédée en avril 2022.

2.3.10 Contrats de location

- Les contrats de locations sont traités selon les dispositions de la norme IFRS 16 depuis le 1er janvier 2019.
- Selon la norme IFRS 16, applicable à compter du 1er janvier 2019, un contrat est, ou contient un contrat de location, s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour un certain temps, moyennant une contrepartie.
- Les accords identifiés qui, bien que n'ayant pas la forme juridique d'un contrat de location, transfèrent le droit de contrôler l'utilisation d'un actif ou d'un groupe d'actifs spécifiques au preneur du contrat, sont qualifiés de contrats de location au regard des dispositions de la norme IFRS 16.

Comptabilisation d'un contrat de location en tant que preneur selon IFRS 16

Les contrats de location du Groupe en tant que preneur portent essentiellement sur des actifs immobiliers et des installations industrielles.

Selon la norme IFRS 16, lors de la mise à disposition d'un bien en location, celui-ci est comptabilisé au bilan du preneur, sous la forme d'un actif au titre du droit d'utilisation, présenté au sein des immobilisations corporelles en contrepartie d'une dette liée à l'obligation locative, présentée parmi les autres passifs.

Lors de la comptabilisation initiale d'un contrat, le droit d'usage et la dette de location sont évalués par actualisation des loyers futurs, sur la durée du contrat de location en prenant en compte les hypothèses de renouvellement des baux ou de résiliation anticipée si ces options sont raisonnablement certaines d'être exercées.

Ultérieurement, le droit d'utilisation est amorti sur la durée attendue de location. La dette est, quant à elle, évaluée au coût amorti ; c'est-à-dire augmentée des intérêts calculés comptabilisés en résultat financier, et réduite du montant des loyers versés.

Le Groupe applique les exemptions permises par la norme : les contrats ayant une durée inférieure ou égale à 12 mois ou portant sur des biens dont la valeur à neuf individuelle est inférieure à 5 000 euros ne sont pas comptabilisés au bilan. En conséquence, les loyers afférents à ces contrats sont enregistrés au compte de résultat de manière linéaire sur la durée de location.

Si le Groupe réalise une opération de cession-bail – consistant à vendre un bien à un tiers pour le reprendre en location en tant que preneur – qualifiée de vente au sens de la norme IFRS 15, l'actif au titre du droit d'utilisation consécutif au bail est évalué sur la base de la valeur comptable antérieure du bien, à laquelle s'applique le ratio représentant la proportion du droit d'utilisation conservée par le Groupe. De même, le produit de cession résultant de la vente du bien par le Groupe se rapporte uniquement à la proportion du droit d'utilisation effectivement cédée au tiers. La dette locative n'est quant à elle ajustée que si les conditions de vente ou de prise à bail ne reflètent pas les valeurs de marché.

Les engagements hors bilan de location portent sur les contrats de location de courte durée (inférieure ou égale à 12 mois) et les contrats de location sur des actifs de faible valeur (valeur à neuf inférieure à 5 000 euros).

Comptabilisation d'un contrat de location en tant que bailleur

Les dispositions de comptabilisation d'un contrat de location dans lequel le Groupe est bailleur dépendent de la qualification du contrat. Si celui-ci représente une location-financement suite au transfert au preneur de la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien, le Groupe constate un actif financier à son bilan en lieu et place de l'immobilisation initiale ; la créance est alors égale à la valeur actualisée des loyers à recevoir.

2.3.11 Subventions

Les subventions ne sont comptabilisées que lorsqu'il existe une assurance certaine que le Groupe respectera les conditions qui y sont attachées et que les subventions seront reçues. L'avantage d'un prêt public à un taux d'intérêt inférieur au taux du marché est traité comme une subvention publique, mesurée comme la différence entre le produit reçu et la juste valeur du prêt en fonction des taux d'intérêts du marché en vigueur.

Les subventions publiques dont la condition principale est que le Groupe achète, construise ou acquiert d'une autre manière des actifs non courants sont présentées dans les états financiers en déduisant la subvention reçue de la valeur comptable de l'actif et transférée en résultat sur une base proportionnelle sur la durée d'utilité des actifs concernés.

Les autres subventions publiques sont comptabilisées en produits sur les périodes nécessaires afin qu'ils compensent les coûts générés sur ces périodes, sur une base systématique. Les subventions publiques qui sont à recevoir en compensation de charges ou de pertes déjà encourues ou dans le but d'apporter un soutien financier immédiat au Groupe sans coûts futurs liés sont comptabilisées en résultat dans la période au cours de laquelle elles deviennent à recevoir.

2.3.12 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel l'entité opère (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, les résultats et la situation financière de chaque entité du groupe sont exprimés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle de la Société et la monnaie de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité, les transactions en devises différentes de la monnaie fonctionnelle de l'entité (devises étrangères) sont comptabilisées au cours de change à la date de la transaction. A chaque fin de période, les éléments monétaires en devises étrangères sont reconvertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires en devises étrangères et évalués à la juste valeur sont reconvertis en utilisant le cours à la date à laquelle la juste valeur a été déterminée. Les éléments non monétaires en devises étrangères et évalués au coût historique ne sont pas reconvertis.

Les différences de change liées à ces conversions sont comptabilisées en compte de résultat au cours de l'exercice, à l'exception des éléments suivants :

- Les différences de change sur les emprunts contractés afin de financer des immobilisations en cours de construction et destinées à être utilisées dans l'activité de production sont incluses dans la valeur de ces immobilisations lorsque ces différences de change sont considérées comme des ajustements de charges d'intérêts sur ces emprunts ;
- Les différences de change liées aux transactions de couverture de taux de change (cf. Note 24.2 concernant la méthode de comptabilisation des actifs de couverture) ;
- Les différences de change sur des éléments monétaires (créances ou dettes) pour lesquels le paiement n'est pas planifié ou n'est pas probable (par conséquent, il s'agit d'un investissement net en devises étrangères) sont comptabilisées directement en capitaux propres, puis reclassées en compte de résultat lorsque l'investissement est partiellement ou totalement vendu.

Aux fins de la présentation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont exprimés en euros sur la base des taux de change en vigueur à la fin de la période considérée. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens de la période, à moins que les taux de change n'aient fluctué de manière significative au cours de cette période, auquel cas les taux de change en vigueur aux dates des transactions sont utilisés. Les écarts de change éventuels sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et cumulés dans les capitaux propres (attribués aux participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant).

2.3.13 Avantages postérieurs à l'emploi et engagements similaires

Dans certains pays, le Groupe a l'obligation de verser aux salariés partant en retraite soit des allocations de fin de carrière, soit une pension selon des plans de retraite formels. Il a également l'obligation de cotiser aux caisses de retraite dans les pays où sont implantées les filiales. Le traitement comptable de ces engagements de retraite diffère selon les modalités des régimes.

2.3.13.1 Régimes à cotisations définies

Les cotisations à payer dans le cadre d'un régime à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser au salarié les montants qui lui sont dus. De ce fait, une fois les cotisations payées, aucun passif ne figure dans les comptes du Groupe.

Ces cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.3.13.2 Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi autres que ceux à cotisations définies. Les engagements correspondants sont calculés annuellement par des actuaires indépendants en application de la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » selon la méthode des unités de crédit projetées. Chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement les hypothèses suivantes :

- Un taux d'actualisation,
- Un taux d'inflation,
- Un taux d'augmentation des salaires,
- Un taux de rotation du personnel.

Ces éléments varient selon les réglementations et lois applicables aux pays dans lesquels les salariés concernés sont situés. La part des engagements non couverts par les fonds externes, est enregistrée au passif du bilan.

Les coûts des services rendus correspondant à l'étalement linéaire de l'engagement au titre des régimes de retraite à prestations définies et les effets des modifications ou réductions de régimes sont comptabilisés dans le Résultat d'exploitation.

Les écarts actuariels résultants de modifications d'hypothèses ou de la différence entre les résultats estimés selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

Un produit financier ou une charge financière est calculé sur la base de l'engagement net des actifs de régime en fonction du taux d'actualisation utilisé pour l'évaluation de l'engagement et est comptabilisé en « Autres éléments du résultat financier ».

L'écart entre le rendement réel des actifs de régime et le produit financier calculé sur la base du taux d'actualisation est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

En cas de couverture excédentaire des passifs d'un régime par ses actifs, le Groupe applique les règles de limitation de l'actif pouvant être reconnu telles que définies par la norme IAS 19 révisé.

2.3.13.3 Autres avantages long terme

Certaines filiales versent des primes à l'occasion de la remise de médailles du travail, de jubilés ou offrent la possibilité de constituer un compte épargne temps. Le coût de ces avantages est déterminé par un calcul actuariel et est comptabilisé en résultat sur la durée de service des salariés. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement en charges ou produits sur l'exercice au cours duquel ils sont générés, leur amortissement n'étant pas autorisé en normes IFRS.

2.3.14 Actions gratuites

Des actions gratuites sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. S'agissant d'opérations ne donnant pas lieu à des transactions monétaires, les avantages ainsi accordés sont comptabilisés en charge sur la période d'acquisition des droits en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Ils sont évalués sur la base de la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", ces plans sont évalués à leur juste valeur à la date d'octroi.

La juste valeur des stock-options est déterminée selon la moyenne des modèles Monté Carlo et Trinomial Tree à la date d'octroi de l'avantage aux bénéficiaires. Cette charge de personnel est comptabilisée linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité (période d'acquisition des droits) avec une contrepartie en capitaux propres.

À chaque date de clôture, le Groupe réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, l'impact de la révision des estimations est comptabilisé au compte de résultat en contrepartie d'un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

2.3.15 Impôts

La charge d'impôt portée au compte de résultat est constituée de l'impôt exigible sur les résultats dû au titre de la période concernée et de toute autre charge ou produit d'impôt différé.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode bilancielle du report variable sur les différences temporelles entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur valeur fiscale, ainsi que sur les déficits fiscaux. Les impôts différés actifs liés à des pertes fiscales ne sont pas reconnus lorsque les faits et circonstances ne le permettent pas, notamment lorsque l'horizon des prévisions et les incertitudes de l'environnement économique ne permettent pas d'apprécier le niveau de probabilité attaché à leur consommation. Les impôts différés sont calculés en fonction des derniers taux d'impôt adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture de chaque exercice.

Tous les montants résultant d'une modification de taux d'imposition sont comptabilisés au compte de résultat de l'année où la modification de taux est votée ou quasi-votée. En outre, l'incidence peut également être comptabilisée en capitaux propres si elle se rapporte à des éléments précédemment comptabilisés par capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés et sont classés au bilan en actifs et passifs non courants.

2.3.16 Immobilisations corporelles

Conformément à la norme IAS 16, les dépenses d'immobilisations corporelles des sociétés du Groupe sont reconnues à l'actif lorsqu'elles satisfont aux critères suivants :

- Il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe ;
- Les coûts de cet actif peuvent être évalués de façon fiable.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, ou le cas échéant leur coût de production, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur. Le coût des emprunts encourus pendant la période de construction d'un actif qualifié est incorporé dans la valeur de cet actif.

Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée d'utilité estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes. Compte tenu des incidences non significatives de l'approche par composants, cette dernière n'a trouvé à s'appliquer que sur les constructions.

L'amortissement utilisé par le Groupe pour les immobilisations corporelles est calculé suivant le mode linéaire, sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle, et sur une période correspondant à la durée d'utilité de chaque catégorie d'actif.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Constructions	15 - 32 ans
Agencements et aménagements terrains	7 - 17 ans
Installations techniques et outillage	4 - 9 ans
Matériel de bureau	2 - 5 ans
Matériel de transport	3 - 7 ans
Matériel informatique	2 - 5 ans

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de dépréciation dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié. Lorsque la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à sa valeur comptable, une dépréciation de l'actif est comptabilisée.

2.3.17 Goodwill

Les goodwill issus de regroupement d'entreprises ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de perte de valeur chaque année ou plus fréquemment quand les événements ou des changements de circonstances indiquent la possibilité d'une perte de valeur.

Pour les besoins de ces tests, les goodwill sont affectés à des Unités Génératrices de Trésorerie (« UGT ») bénéficiant du regroupement d'entreprises ou au Groupe d'UGT susceptible de bénéficier des synergies des regroupements effectués.

La méthode de détermination des pertes de valeur est développée dans la Note 2.3.19 « Dépréciation des immobilisations ».

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une Unité Génératrice de Trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette Unité Génératrice de Trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'Unité, au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'Unité.

Les pertes de valeur du goodwill sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur la ligne « Produits et charges non récurrents (dont pertes de valeur)», et ne sont pas réversibles.

2.3.18 Immobilisations incorporelles (hors goodwill)

Les immobilisations incorporelles (hors goodwill) sont comptabilisées à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur la durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Note 2.3.19).

Conformément à la norme IAS 38, les frais de développement sont immobilisés comme des actifs incorporels dès lors que le Groupe peut démontrer :

- Son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme,
- La façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables,
- Sa capacité de mesurer de manière fiable le coût de cet actif pendant sa phase de développement.

Une revue des principaux projets de recherche et développement est effectuée sur la base des informations disponibles auprès des services des bureaux d'études, pour recenser et analyser les projets en cours entrés le cas échéant en phase de développement.

Les principales durées d'utilité retenues selon la nature des immobilisations sont :

Concessions, brevets et droits similaires	3 – 20 ans
Logiciels	3 – 5 ans
Marque	indéfinie
Droits de propriété intellectuelle	10 ans
Portefeuilles clients	7 – 12 ans

2.3.19 Dépréciations des immobilisations

2.3.19.1 Test de perte de valeur et définition des Unités Génératrices de Trésorerie (UGT)

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », la valeur nette comptable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur, passés en revue à chaque clôture.

Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

2.3.19.2 Valeur recouvrable

La valeur recouvrable d'un actif représente la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie est déterminée comme la meilleure estimation de la valeur de vente nette des coûts de sortie lors d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes.

La valeur d'utilité correspond aux flux de trésorerie actualisés des UGT ou des groupes d'UGT. Ils sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques, réglementaires, de renouvellement de contrats et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe de la façon suivante :

- Les flux de trésorerie sont ceux des plans établis sur une période initiale de 5 ans ;
- Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par application d'un taux de croissance stable à un flux de trésorerie normatif ;
- L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée en utilisant un coût moyen pondéré du capital.

La nécessité de constater une perte de valeur (dépréciation) est appréciée par comparaison entre la valeur comptable des actifs et passifs des UGT ou regroupements d'UGT et leur valeur recouvrable. La dépréciation ainsi déterminée est imputée en priorité sur les goodwill puis au prorata des valeurs comptables des autres actifs.

2.3.20 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement liés à l'acquisition, la construction ou la production d'actifs qualifiés, lorsque ce temps de construction de production est non négligeable, sont comptabilisés dans le coût de cet actif. Les résultats financiers réalisés, en cas de placement temporaire de la trésorerie spécifiquement acquise en vue de financer ces actifs qualifiés, sont déduits des coûts d'emprunt imputés sur la valeur de ces actifs. Les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges financières de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

2.3.21 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks de matières premières, marchandises et autres approvisionnements est composé du prix d'achat hors taxes déduction faite des rabais, remises et ristournes obtenus, majoré des frais accessoires sur achats (transport, frais de déchargement, frais de douane, commissions sur achats...). Ces stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Le coût des en-cours de production de biens, des produits intermédiaires et finis, est constitué des coûts d'acquisition, de transformation et autres coûts encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, frais financiers exclus. Les coûts de revient incluent les matières premières, fournitures et main d'œuvre de production et les frais généraux industriels directs et indirects affectables aux processus de transformation et de production, sur la base d'un niveau d'activité normal.

2.3.22 Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe pour le Groupe une obligation actuelle résultant d'événements passés dont il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Ces provisions sont évaluées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Les contrats à long terme devant dégager une perte finale font l'objet d'une provision pour perte à terminaison inscrite au passif du bilan en relation avec la comptabilisation des contrats à long-terme. La perte est provisionnée en totalité dès qu'elle est connue et estimée de façon fiable, quel que soit le degré d'avancement.

Les risques environnementaux sont évalués par le Groupe au cas par cas, en fonction des exigences légales applicables, avec comptabilisation d'une provision sur base des meilleures informations disponibles, sous réserve que ces informations permettent de déterminer une perte probable, estimée de façon suffisamment fiable.

Une provision pour restructuration est comptabilisée quand un plan de restructuration formalisé et détaillé a été approuvé par l'organe compétent, et quand le Groupe a créé, chez les personnes concernées, une attente fondée que ce plan sera mis en œuvre soit en commençant à exécuter le plan soit en leur annonçant ses principales caractéristiques.

La provision inclut uniquement les dépenses directement liées au plan, c'est-à-dire celles qui sont à la fois spécifiquement supportées du fait de la restructuration et distinctes de celles des activités poursuivies.

Les provisions sont actualisées si l'effet de la valeur temps est significatif (par exemple dans le cas de provisions pour risques environnementaux). Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée en résultat financier.

2.3.23 Instruments financiers

Le Groupe classe les actifs financiers selon la norme IFRS 9.

2.3.23.1 Comptabilisation et évaluation initiale

Les créances commerciales et les titres de créance émis sont initialement comptabilisés au moment de leur émission. Tous les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

2.3.23.1.1 Actifs financiers

Lors de la comptabilisation initiale, un actif financier est classé comme évalué au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (*fair value through other comprehensive income* - FVOCI) – placement dans des titres d'emprunt, FVOCI – placement en actions ou FVTPL (*fair value through profit or loss*). Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale à moins que le Groupe ne modifie son modèle d'affaires pour la gestion des actifs financiers, auquel cas tous les actifs financiers affectés sont reclassés le premier jour du premier exercice suivant le changement de modèle d'affaires.

2.3.23.1.2 Passifs financiers

Les passifs financiers sont classés comme évalués au coût amorti ou à la juste valeur par résultat FVTPL. Un passif financier est classé comme à la juste valeur par résultat s'il est classé comme détenu à des fins de transaction, s'il s'agit d'un dérivé ou s'il est désigné comme tel lors de sa comptabilisation initiale. Les passifs financiers de FVTPL sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes nets, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisés en résultat. Les autres passifs financiers sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges d'intérêts et les gains et pertes de change sont comptabilisés en résultat. Tout profit ou perte extourné est également comptabilisé en résultat.

2.3.23.2 Classification et évaluation ultérieure

2.3.23.2.1 Actifs financiers

Actifs financiers FVTPL	Ces actifs sont ensuite évalués à leur juste valeur. Les gains et pertes nets, y compris tout revenu d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisés en résultat.
Actifs financiers au coût amorti	Ces actifs sont ensuite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est diminué des pertes de valeur. Les produits d'intérêts, les gains et pertes de change et les pertes de valeur sont comptabilisés en résultat.

2.3.23.3 Décomptabilisation

2.3.23.3.1 Actifs financiers

Le Groupe décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsqu'il transfère les droits de recevoir les flux de trésorerie contractuels dans une transaction dans laquelle la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés ou dans laquelle le Groupe ne transfère ni ne conserve pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété et il ne conserve aucun contrôle sur l'actif financier.

Le Groupe conclut des transactions par lesquelles il transfère des actifs comptabilisés dans son état de la situation financière, mais conserve la totalité ou la quasi-totalité des risques et avantages inhérents aux actifs transférés. Dans ces cas, les actifs transférés ne sont pas décomptabilisés.

2.3.23.3.2 Passifs financiers

Le Groupe décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont remplies, annulées ou expirées. Le Groupe décomptabilise également un passif financier lorsque ses conditions sont modifiées et que les flux de trésorerie du passif modifié sont substantiellement différents, auquel cas un nouveau passif financier basé sur les conditions modifiées est comptabilisé à sa juste valeur.

Lors de la décomptabilisation d'un passif financier, la différence entre la valeur comptable éteinte et la contrepartie payée (y compris les actifs monétaires transférés ou les passifs repris) est comptabilisée en résultat.

2.3.23.4 Compensation

Les actifs et passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsque et seulement lorsque le Groupe dispose actuellement d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants et qu'il a l'intention soit de les régler sur une base nette soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

2.3.24 Créances clients et autres actifs courants

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale qui est équivalente à leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme. Ces créances sont dépréciées, en fonction des pertes de crédit attendues à maturité conformément au modèle de dépréciation des actifs introduits par IFRS 9.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.3.25 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie correspond aux soldes bancaires (actifs et concours bancaires) ainsi qu'aux caisses. Ces soldes sont comptabilisés soit, à l'actif de l'Etat de la situation financière consolidée, dans la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » soit, au passif de l'Etat de la situation financière consolidée, dans la rubrique « emprunts et dettes financières – court terme ».

Les équivalents de trésorerie sont des OPCVM qui correspondent à des placements à court terme, très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les valeurs mobilières de placement sont, selon IFRS 9, évaluées à la juste valeur à chaque clôture. Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

2.3.26 Passifs financiers et autres dettes

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier, au niveau des « variation de juste valeur des instruments de couverture de change ». Les charges et produits d'intérêt relatifs aux instruments de couverture sont enregistrés en résultat financier en « autres charges d'intérêts ».

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des investissements financiers en couverture de dette financière, des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

2.3.27 Instruments financiers dérivés

Le Groupe peut avoir recours à des couvertures de taux d'intérêts afin de gérer son risque de taux et de diminuer le coût global de sa dette, sans risque spéculatif. Il se couvre également pour les risques de change liés aux variations monétaires. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements financiers.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IFRS 9, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80% et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs pour lesquels l'efficacité est établie, les variations de juste valeur sont enregistrées en autres éléments du résultat global pour la partie efficace, en contrepartie des postes « Instruments financiers dérivés » à l'actif et au passif du bilan. La partie inefficace est enregistrée en compte de résultat dans le résultat financier ;
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat sur la ligne « autres produits et charges d'exploitation ».

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers.

3 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Société	Site	Siège Social	Activité	Méthode de consolidation	% d'intérêt
Novasep Holding SAS	France	Lyon	Holding	IG	100.00%
Groupe Novasep SAS	France	Lyon	Holding	IG	100.00%
Novasep Equipment Solutions SAS	France	Pompey	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Process Solutions SAS	France	Saint Maurice de Beynost	Process Solutions	IG	100.00%
Dynamit Nobel GmbH Explosivstoff- und Systemtechnik	Germany	Leverkusen	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Deutschland GmbH	Germany	Leverkusen	Pharma Solutions	IG	100.00%
Séripharm SAS	France	Le Mans	Pharma Solutions	IG	100.00%
Finorga SAS	France	Chasse sur Rhône	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Process SAS	France	Pompey	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep LLC	USA	Boothwyn (USA)	Pharma Solutions	IG	100.00%
Novasep Americas, Inc	USA	Boothwyn (USA)	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Asia Co Ltd	China	Shanghai	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Trading Co. Ltd	China	Shanghai	Process Solutions	IG	100.00%
Novasep Process Engineering Services PCT LTD	India	Bangalore	Process Solutions	IG	100.00%
Troisdorf Genehmigungshaltergesellschaft mbH	Germany	Troisdorf	Other	Non consolidée	3.00%
Process Solutions Americas Inc (1)	USA	Boothwyn (USA)	Process Solutions	Non consolidée	100.00%

(IG = Intégration globale; MEE = Mise en équivalence)

(1) Cette société n'a donc pas été intégrée dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2021 – cf. note 1.2.5.

4 INFORMATION SECTORIELLE

4.1 Définition des segments et principes comptables appliqués

4.1.1 Détermination des segments

Conformément à la norme IFRS 8 – Secteurs opérationnels, l'information présentée ci-après pour chaque secteur opérationnel est identique à celle utilisée par le principal décideur opérationnel (le Président) pour ses prises de décisions sur l'affectation de ressources aux segments opérationnels et l'évaluation de leur performance.

Jusqu'en 2020, le Groupe était organisé, autour de deux Business Units, en cinq secteurs d'activité : Manufacturing Solution Synthèse, Manufacturing Solutions Bio, Process Solutions Industrial, Process Solutions Equipements et Corporate.

Les activités Process Solutions Industrial et Process Solutions Equipment ont été cédées entre 2020 et 2021 et ont donc été reclassés en discontinued activities.

Il ne reste que la Business **Pharma Solutions**, anciennement nommée **Manufacturing Solutions Synthesis**

4.1.2 Pharma Solutions

Le segment d'activités Pharma Solutions :

- Couvre les besoins de développement de procédés de fabrication sur mesure de molécules brevetées pour les sociétés pharmaceutiques à chaque étape de la production, du développement précoce (préclinique) à l'approvisionnement clinique et enfin à l'étape commerciale de la production
- Possède de l'expertise dans trois procédés de synthèse chimique à barrière d'entrée élevée, qui sont : (i) la synthèse chirale et multi-étapes, (ii) la chimie dangereuse et (iii) la fabrication de substances très puissantes, utilisées principalement pour la fabrication des HPAPI.

4.1.3 Process Solutions Industrial

Les activités de ce segment couvrent la production à grande échelle (i) d'ingrédients alimentaires tels que le sucre purifié, les édulcorants et les produits laitiers, (ii) d'ingrédients fonctionnels tels que les antioxydants, les vitamines, les prébiotiques et les excipients pharmaceutiques et (iii) de produits bio-industriels et blancs de biotechnologie tels que les produits de fermentation en vrac (dont les acides aminés), acides organiques et précurseurs antibiotiques, produits bio-masse et produits chimiques (dont les acides aminés synthétiques et autres composants).

Les activités s'appuient sur une plate-forme d'ingénierie centrale comprenant les équipes de Saint-Maurice-de-Beynost (France) et de Shanghai (Chine) et trois centres régionaux d'affaires et techniques basés en France, en Chine et aux Etats-Unis pour servir respectivement les trois régions Europe, Asie et Amérique. Par ailleurs, les équipes commerciales et d'ingénierie ont été organisées autour de deux offres principales : la conception et la fourniture d'unités individuelles (SU) et d'unités combinées (CU) d'une part, et de lignes de process complètes (CPL) d'autre part, qui sont des projets beaucoup plus importants.

Cette activité a été cédée le 6 avril 2022 comme décrit en préambule du présent document ainsi qu'en note 1.3.2

4.1.4 Process Solutions Equipements

Les activités Equipement couvrent :

- la fourniture d'équipements et de systèmes de chromatographie préparative pour l'industrie pharmaceutique pour la séparation et la purification des APIs et autres molécules synthétiques à haute valeur ajoutée.
- la conception, la construction et l'utilisation de systèmes de chromatographie préparative et ses technologies innovantes allant du laboratoire à petite échelle à la purification pharmaceutique et biopharmaceutique industrielle.

Cette activité a été cédée en 7 février 2022 comme décrit en préambule du présent document ainsi qu'en note 1.3.4

4.1.5 Corporate

La rubrique « Corporate » regroupe principalement les activités de holding et les activités non affectées spécifiquement aux secteurs d'activités opérationnels.

4.1.6 Normes comptables appliquées aux segments

La performance en termes d'activités de financement et de trésorerie (y compris les frais de financement nets) et les impôts sur le résultat sont suivis au niveau du Groupe consolidé et ne sont pas alloués aux secteurs opérationnels.

Les conventions comptables retenus pour la détermination des résultats des différents secteurs opérationnels sont identiques à celles présentées dans la note 2.

Les transactions inter-secteurs sont conclues à des conditions et à des prix de marché.

4.1.7 Informations financières par zones géographiques

Pour les besoins de la présentation de l'information par secteur géographique, les produits et services sectoriels (produits des activités ordinaires) sont déterminés sur la base de la localisation géographique des clients. Les actifs non-courants sont affectés aux secteurs selon leur implantation géographique.

	31/12/2021	31/12/2020
	<u>CA</u>	<u>CA</u>
France	9,248	17,348
Europe other	203,742	186,726
North America	43,838	48,533
Rest of the world	7,880	34,495
Total	<u>264,708</u>	<u>287,102</u>

5 ACTIVITES DESTINEES A ETRE CEDEES

5.1 Cession de la société Henogen S.A. (Business Unit Manufacturing Solution)

Le 17 décembre 2020, le Groupe a signé un accord avec le Groupe Thermo Fischer en vue de la cession des titres de **Henogen S.A.**, en Belgique. Le Groupe a conservé le contrôle de la société **Henogen S.A.** jusqu'au transfert des titres qui a eu lieu le 15 janvier 2021.

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs de **Henogen S.A.** étaient présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente » au 31 décembre 2020.

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.2 Cession de l'activité Process Solutions Equipements (Business Unit Process Solution)

Le 17 décembre 2020, le Groupe a signé un accord avec le Groupe Sartorius en vue de la cession de son activité Equipement. Le Groupe conserve le contrôle de cette activité jusqu'à la date du closing.

En date du 2 mars 2021, une convention, sous conditions suspensives, relative à la cession de 100% des titres de la société **Novasep Equipment Solutions SAS** a été conclue entre Sartorius et la Société.

La cession est intervenue le 7 février 2022 à la levée des conditions suspensives relatives à la réalisation de l'apport partiel d'actifs de l'activité « Equipment Solutions » dans la société **Novasep Equipment Solutions SAS** et à l'accord des autorités réglementaires, le 31 janvier 2022.

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs de l'activité Process Solutions Equipement sont présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ».

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.3 Cession de l'activité Process Solutions (Business Unit Process Solution)

Le 6 avril 2022, le Groupe a cédé l'activité Process Solutions Industrial (Business Unit Process Solution).

A ce stade, conformément à la norme IFRS 5 "Actif non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", les actifs et passifs de l'activité Process Solutions Industrial sont présentés sur des lignes distinctes au bilan « Actifs détenus en vue de la vente » et « Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente ».

Pour plus de détails, se référer à la note 1.2

5.4 Etat de la situation financière consolidée des activités destinées à être cédées au 31 décembre 2021.
(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	Process Equipement Solutions	Process Solutions	TOTAL
Goodwill	6	15,228	25,818	41,047
Immobilisations incorporelles	7	24,869	440	25,309
Immobilisations corporelles	8	725	2,331	3,056
Actifs financiers non courants	9	/	415	415
Actifs d'impôts différés	25.6	(16)	(133)	(149)
Total Actifs non courants		40,807	28,871	69,678
Stocks	10	5,942	4,139	10,081
Créances clients et comptes rattachés	11	26,966	18,262	45,258
Actifs d'impôts courants	12	645	8,531	9,176
Autres créances et actifs courants	13	111	1,438	1,549
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	10,100	9,952	20,052
Total Actifs courants		43,794	42,322	86,114
TOTAL ACTIF DETENUS EN VUE DE LA VENTE		84,600	71,193	155,791

PASSIF	Notes	Process Equipement Solutions	Process Solutions	TOTAL
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	22	533	1,198	1,731
Emprunts et dettes financières – long terme	23	163	908	1,071
Passifs d'impôts différés	25.6	(3)	(44)	(47)
Total des passifs non courants		693	2,062	2,755
Provisions courantes	16	135	365	500
Emprunts et dettes financières – court terme	23	/	702	702
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	6,664	13,223	19,887
Autres passifs courants	18	22,229	20,300	42,527
Total des passifs courants		29,028	34,590	63,616
TOTAL PASSIF EN VUE DE LA VENTE		29,721	36,652	66,371

Au 31 décembre 2021, le montant relatif aux actifs détenus en vue de la vente reconnu dans le résultat global s'élève à un montant total de 7 m€.

Les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 156 m€. Les passifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 66 m€. Les impacts sont présentés ci-dessus.

5.5 Etat de la situation financière consolidée des activités destinées à être cédées au 31 décembre 2020
(Tous les montants sont présentés en milliers d'euros sauf indication contraire)

ACTIF	Notes	HENOGEN	Process Solutions Equipement	TOTAL
Goodwill	6	-	15,228	15,228
Immobilisations incorporelles	7	2,937	1,673	4,610
Immobilisations corporelles	8	49,375	3,195	52,570
Actifs financiers non courants	9	1,334	/	1,334
Actifs d'impôts différés	25.6	2,673	/	2,673
Total Actifs non courants		56,319	20,096	76,415
Stocks	10	6,575	3,990	10,565
Créances clients et comptes rattachés	11	20,006	10,692	30,698
Actifs d'impôts courants	12	1,450	323	1,773
Autres créances et actifs courants	13	79	205	284
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15	8,058	/	8,058
Total Actifs courants		36,168	15,210	51,378
TOTAL ACTIF DETENUS EN VUE DE LA VENTE		92,487	35,307	127,794

PASSIF	Notes	HENOGEN	Process Solutions Equipement	TOTAL
Provisions pour retraite et engagements envers les salariés	23	331	309	640
Emprunts et dettes financières – long terme	24	19,165	508	19,673
Passifs d'impôts différés	25.6	/	/	/
Total des passifs non courants		19,496	817	20,313
Provisions courantes	16	373	522	895
Emprunts et dettes financières – court terme	23	13,196	96	13,292
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17	14,790	5,769	20,559
Autres passifs courants	18	43,518	2,590	46,099
Total des passifs courants		71,868	8,977	80,755
TOTAL PASSIF EN VUE DE LA VENTE		91,364	9,794	101,158

Au 31 décembre 2020, le montant relatif aux actifs détenus en vue de la vente reconnu dans le résultat global s'élève à un montant total de 7 m€.

Les actifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 128 m€. Les passifs détenus en vue de la vente s'élèvent à un montant total de 101 m€. Les impacts sont présentés ci-dessus.

6 GOODWILL

6.1 Variation des goodwill au cours de l'exercice

À la suite de la réorganisation des secteurs d'activité opérationnels, l'écart d'acquisition de 55,6 m€ initialement affecté aux secteurs Biotech Industrielle et Biopharma pour respectivement 33,6 m€ et 22 m€ a été réaffecté aux secteurs créés le 1er janvier 2018 comme suit :

- Process Solutions Industrial : 25,818k€,
- Process Solutions Equipments : 15,228k€,
- Pharma Solutions : 14,584k€.

La réaffectation n'a donné lieu à aucune perte de valeur au 1er janvier 2018, date de valeur de cette réaffectation.

Au 17 décembre 2020, l'option de vente de l'activité Process Solutions Equipement a été signée. Le Goodwill alloué à cette activité d'un montant de 15 228 k€ a été classée dans les actifs détenus en vue de la vente dans les comptes consolidés au 31 décembre 2020 et l'est toujours au 31 décembre 2021.

Au 6 avril 2022, la cession de l'activité Process Solutions industrial a été signée. Le Goodwill alloué à cette activité d'un montant de 25 818 k€ a été classée dans les actifs détenus en vue de la vente dans les comptes consolidés au 31 décembre 2021.

Il ne reste au 31 décembre 2021 que le Goodwill de Pharma Solutions.

Goodwill	Variations				31/12/2021
	31/12/2020	Augmentation	Diminution	Activités destinées être cédées (Note 5) Dépréciation	
Process Solutions Industrial	25,818			25,818	-
Pharma Solutions	14,584				14,584
	40,402	-	-	-	(25,818)

6.2 Affectation des Goodwill aux Unités Génératrices de Trésorerie ("UGT") et tests de perte de valeur

En conformité avec les principes décrits dans la note 2.3.19, les goodwill et immobilisations à durée de vie indéfinie ont fait l'objet de tests de pertes de valeur au 31 décembre 2021.

Ces tests au 31 décembre 2021 ont consisté à comparer la valeur comptable des actifs et passif des segments opérationnels à leur valeur recouvrable. Cette dernière a été calculée suivant la méthode des flux de trésorerie actualisés sur la base de business plans des 5 prochains exercices. Le "Business plan" pour les UGT ont été approuvé par le "Board" en juin 2021.

Le coût moyen pondéré du capital (après impôt) retenu pour ces tests de perte de valeur est de 10 % pour la France et 9.4 % pour l'Allemagne, pour les comptes clos au 31 décembre 2021.

Le taux de croissance à l'infini retenu pour ce calcul a été évalué à 0,9% pour les comptes clos au 31 décembre 2021 pour tous les segments, considérant les perspectives de marché, la capacité industrielle disponible du segment et les taux retenus par les principaux concurrents du Groupe.

A été procédé à un test de sensibilité en faisant varier de plus et moins un point le coût moyen pondéré du capital, en faisant varier de même le taux de croissance à l'infini. Ce test n'a pas mis en évidence d'impact potentiel sur les pertes de valeur au 31 décembre 2021.

Les offres de marché obtenus ont confirmé l'absence d'impact potentiel sur les pertes de valeur au 31 décembre 2021.

7 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors GOODWILL)

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées des concessions et brevets, de la capitalisation des frais de développement ainsi que de la valorisation de la marque, des droits de propriété intellectuelle et des relations avec la clientèle.

Valeurs brutes	Total
Au 31 décembre 2019	96,139
Acquisitions	3,985
Cessions	(302)
Activités destinées à être cédées	(34,975)
Ecart de conversion	(4)
Au 31 décembre 2020	64,842
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	99,817
Acquisitions	1,719
Réévaluations – cf. note 1.2.4	25,186
Cessions et autres mouvements	(24,606)
Sortie de périmètre (Henogen)	(4,783)
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(34,274)
Ecart de conversion	1
Au 31 décembre 2021	62,610
Amortissements et pertes de valeurs	
Au 31 décembre 2019	85,403
Dotations aux amortissements	2,058
Activités destinées à être cédées	(30,365)
Perte de valeurs	2,054
Cessions	(292)
Ecart de conversion	
Au 31 décembre 2020	58,858
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	89,223
Dotations aux amortissements	1,420
Sortie de périmètre (Henogen)	(1,846)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(8,965)
Cessions et autres mouvements	(23,501)
Ecart de conversion	2
Au 31 décembre 2021	56,333
Valeurs nettes comptables	
Au 31 décembre 2019	10,734
Au 31 décembre 2020	5,986
Au 31 décembre 2021	6,279

Les principales acquisitions d'immobilisation en 2021 sont similaires aux principales acquisitions d'immobilisation 2020 qui sont les suivants :

- Sécurisation des systèmes d'information et amélioration des infrastructures afin d'assurer la disponibilité et l'intégrité des données notamment pour répondre à nos obligations en matière de compliance.
- Augmentation des capacités de stockage afin de supporter l'utilisation croissante du télétravail (doublement des capacités d'accueil de connexions simultanées de nos collaborateurs).

La perte de valeur constatée en 2020 concerne le projet Mabs pour 2,054 k€.

L'impact de la cession des activités ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains	Constructions et aménagement des terrains	Installations techniques et outillages	Matériels et autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs brutes						
Au 31 décembre 2019	25,608	117,521	247,405	30,318	18,448	439,299
Acquisitions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		1,365	11,203	1,544	9,011	23,123
Cessions	(54)	(590)	(4,854)	(1,869)	0	(7,367)
Subventions					(814)	(814)
Ecarts de conversions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		(172)	(131)	(27)	(1)	(331)
Activités destinées à être cédées	(494)	(31,265)	(46,435)	(8,209)	1,376	(85,027)
Reclassements et autres mouvements	108	400	4,917	692	(6,116)	1
Au 31 décembre 2020	25,168	87,259	212,104	22,450	21,904	368,884
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	25,662	118,524	258,539	30,659	20,528	453,911
Acquisitions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		534	5,564	126	16,861	23,085
Cessions & autres mouvements	(812)		(746)	(1844)		(3,402)
Sortie de périmètre (Henogen)	(104)	(27,341)	(40,995)	(6,998)	1,001	(74,437)
Ecarts de conversions (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)		79	11	(6)	(6)	78
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(390)	(3,924)	(4,839)	(1,210)	(6)	(10,369)
Au 31 décembre 2021	24,356	87,872	217,534	20,532	38,378	388,866
Amortissements et pertes de valeur						
Au 31 décembre 2019	7,322	62,623	178,537	17,703	2,172	268,358
Dotations aux amortissements (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)	79	4,838	12,867	2,725		20,509
Transfert et autres mouvements	(108)		(25)	(49)	(83)	(265)
Activités destinées à être cédées	(137)	(8,384)	(20,095)	(3,842)		(32,458)
Pertes de valeurs		7,020				7,020
Subventions					1,135	1,135
Cessions	(54)	(590)	(4,621)	(1,865)		(7,130)
Ecart de conversion		(86)	(116)	(23)		(225)
Au 31 décembre 2020	7,102	65,421	166,547	14,649	3,224	256,943
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	7,239	73,805	186,642	18,491	3,224	289,401
Dotations aux amortissements (incluant impact IFRS 16 applicable au 1 ^{er} janvier 2019)	79	3,340	10,950	2,387		16,756
Sortie de périmètre (Henogen)		(6,261)	(15,957)	(2,464)		(24,682)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(137)	(2,123)	(2,342)	(2,524)	(187)	(7,313)
Pertes de valeurs						
Cessions et autres mouvements	(252)	2,092	5,974	(7,340)	(2,372)	(1898)
Ecart de conversion		57	61	(3)		115
Au 31 décembre 2021	6,929	70,910	185,328	8,547	665	272,379
Valeurs nettes comptables						
Au 31 décembre 2019	18,286	54,897	68,868	12,615	16,276	170,942
Au 31 décembre 2020	18,065	21,839	45,558	7,801	18,679	111,972
Au 31 décembre 2021	17,470	17,114	32,206	11,985	37,713	116,487

L'impact de la cession des activités a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

9 ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS

9.1 Actifs financiers non-courants

	Titres de participations non consolidées	CIR-CICE	Autres actifs financiers non courants	TOTAL
Au 31 décembre 2019	111	8,092	1,346	9,549
Mouvements de l'exercice (1)	10	(1,523)	3,217	1,704
Activités destinées à être cédées	(111)		(1,013)	(1,124)
Foreign currency exchange differences			(4)	(4)
Au 31 décembre 2020	10	6,569	3,546	10,125
Au 31 décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	121	6,569	4,559	11,249
Mouvements de l'exercice	(10)	(3,871)	256	(3,625)
Sortie de périmètre (Henogen)	(111)		(1,223)	(1,334)
Activités destinées à être cédées (Note5)			(309)	(309)
Foreign currency exchange differences			21	21
Au 31 décembre 2021	0	2,698	3,304	6,002

Les titres de participation non consolidées correspondent à :

- 3% dans la Société Troisdorf Genehmigungshaltergesellschaft mbH;
- 100 % dans la Société PROCESS SOLUTIONS AMERICAS LLC.

Les autres actifs financiers non courants se composent quasi exclusivement de dépôts bancaires servant de garanties pour plusieurs sociétés du groupe.

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse pour un montant de 309 k€ a été reclassé au 5 « Activités destinées à être cédées ».

Le tableau ci-dessous présente le détail des CIR/CICE (non-courants) :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CIR 2017			3,277
CIR 2018		3,006	3,006
CIR 2019	2,698	2,698	
CICE 2017			951
CICE 2018		865	865
Total	2,698	6,569	8,092

Le CIR et le CICE sont constatés chaque année en produit et sont payés trois ans plus tard par l'Etat si ces créances n'ont pas pu être imputées sur l'impôt sur le résultat durant cette période.

Ces crédits d'impôt 2017 et 2018 ont été préfinancés par BPI/OSEO à hauteur de 80 % (ou plus) du montant de la créance l'année suivant leur constatation en résultat. Les créances de CIR et CICE financées par BPI/OSEO sont présentées en actifs financiers non-courants et actifs financiers courants. Les prêts y afférents sont détaillés dans la note 23. Les créances non financées sont comptabilisées en « actifs d'impôts courants ».

A compter du CIR 2020, le Groupe n'a plus eu recours au financement de son CIR.

9.2 Actifs financiers courants :

	Créance d'Earn-Out	Garantie de factoring (1)	CIR-CICE	TOTAL
Au 31 décembre 2019	1,157	3,477	4,169	8,803
Mouvements de l'exercice	(1,157)	(352)	52	(1,457)
Au 31 décembre 2020	0	3,125	4,221	7,346
Mouvements de l'exercice		(418)	(349)	(767)
Activités destinées à être cédée (Note 5)		(106)		(106)
Au 31 décembre 2021		2,601	3,872	6,473

Le tableau ci-dessous présente le détail des CIR/CICE (courants) :

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
CIR 2016			3,416
CICE 2016			753
CIR 2017		3,269	
CICE 2017		952	
CIR 2018	3,006		
CICE 2018	866		
Total	3,872	4,221	4,169

10 STOCKS

10.1 Décomposition des stocks

	31/12/2021			31/12/2020		
	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette	Valeur brute	Dépréciation	Valeur Nette
Matières premières	31,137	(5,666)	25,471	35,022	(5,209)	29,813
Encours de production	57,813	(4,523)	53,289	56,452	(4,379)	52,073
Produits finis	21,073	(5,206)	15,867	24,436	(5,138)	19,297
Marchandises et autres stocks	3,466	(1,143)	2,323	3,165	(999)	2,167
Total	113,488	(16,538)	96,950	119,075	(15,725)	103,351
Activités destinées à être cédées (Note 5)	10,883	(802)	10,081	13,776	(3,209)	10,565
Total	124,371	(17,340)	107,031	132,851	(18,934)	113,916

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la valeur nette des stocks pour un montant de 10,081 k€ décomposée par 5,942 k€ pour l'activité équipement et 4,139 k€ € pour l'activité Process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

10.2 Dépréciation des stocks

La variation des dépréciations des stocks s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation des stocks à l'ouverture	(15,725)	(16,600)
Dotations de l'exercice	(4,807)	(5,754)
Reprises	3,775	3,420
Activités destinées à être cédées (Note5)	219	3,209
Dépréciation des stocks à la clôture	(16,538)	(15,725)

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la dépréciation pour un montant total de 219k€. Ce solde a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

11.1 Décomposition des créances clients et comptes rattachés

	31/12/2021	31/12/2020
Créances clients et comptes rattachés < 1 an	37,132	45,731
Dépréciation des créances	(950)	(2,375)
Total	36,182	43,356
Activités destinées à être cédées (Note 5) - Créances clients et comptes rattachés < 1 an	45,668	30,764
Activités destinées à être cédées (Note 5) - Dépréciation des créances	(410)	(66)
Total	45,258	30,698
Total	81,440	74,054

L'impact de la cession des activités s'élève à un montant de 45,258 k€, qui a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11.2 Dépréciation des créances clients

La variation des dépréciations des créances douteuses s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Dépréciation des créances à l'ouverture	(2,375)	(622)
Dotations de l'exercice	(912)	(1,993)
Reprises	1,906	162
Activités destinées à être cédées (Note5)	461	66
Ecart de conversion	(30)	12
Dépréciation des créances à la clôture	(950)	(2,375)

L'impact de la cession des activités s'élève à 461 k€ a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

11.3 Affacturage

En 2018, le Groupe a conclu un nouveau contrat d'affacturage par lequel il a vendu certaines créances commerciales à une banque pour un produit en numéraire. Ces créances clients n'ont pas été décomptabilisées de l'état de la situation financière, le Groupe conservant la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à leur propriété. Ces transactions ne sont donc pas considérées comme décomptabilisées en application d'IFRS 9.

Le montant des créances cédées s'analyse comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Créances cédées au factor (Note 23)	10,868	19,751
Retenue de garantie par la factor (Note 9b)	(2,601)	(3,125)
Total	8,267	16,626
Activités destinées à être cédées (Note 5)	2,019	394
Total	10,286	17,020

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la valeur nette des créances factoring pour un montant de 2,019 k€ et concerne l'activité process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

12 ACTIFS D'IMPOTS COURANTS

Au 31 décembre 2021, les actifs courants comprennent le CIR 2021 pour 2 m€. Au 31 décembre 2020, les actifs d'impôts courants comprenaient le CIR 2019 pour 3,0 m€. Seules les créances de CIR et CICE non financées sont présentées en « actifs d'impôts courants », les créances de CIR / CICE préfinancées sont présentées en actifs financiers non courants ou actifs financiers courants.

	31/12/2021	31/12/2020
CIR 2020	3,043	3,043
CIR 2021	2,060	
Total	5,103	3,043
Autres actifs d'impôts courants	11,244	11,581
Total	16,347	14,624
Activités destinées à être cédées (Note 5)	9,176	1,773
Total	25,523	16,397

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des créances pour un montant total de 9,2 m€ et concerne en outre l'activité Process Solutions pour 8,5m€ dont 568k€ de crédit impôt recherche, et l'activité Equipement pour 645k€. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

13 AUTRES CREANCES

	31/12/2021	31/12/2020
Créances liées au personnel	7	32
Charges constatées d'avance	1,537	1,366
Acomptes sur commandes	944	1,000
Autres créances courantes	(74)	/
Total	2,414	2,410
Activités destinées à être cédées (Note 5)	1,549	284
Total	3,963	2,694

14 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les BSA A et B, dont la juste valeur avait été constatée en dette au 31 décembre 2020 (par contrepartie du résultat – charges financières) respectivement pour 19,967 k€ et 49,893 k€, sont caducs depuis le 7 avril 2022. L'annulation de la dette a été constatée en contrepartie des produits financiers au 31 décembre 2021. cf. note 20.2.

15 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

	31/12/2021	31/12/2020
Disponibilités	45,797	61,944
Valeurs mobilières de placement	/	/
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	45,797	61,944
Concours bancaires courants	/	/
Trésorerie nette	45,797	61,944
Activités destinées à être cédées (Note5)	20,052	8,058
Trésorerie nette	65,849	70,002

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la trésorerie pour un montant de 20,052 k€ décomposé par 10,100 k€ pour l'activité équipement et 9,952 k€ pour l'activité Process Solutions.

Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

16 PROVISIONS COURANTES ET NON COURANTES

	Provisions pour litiges commerciaux	Provisions pour litiges fournisseurs	Autres litiges	Total
Au 31 Décembre 2019	2,750	846	326	3,923
<i>Dont provisions courantes</i>	2,750	846	326	3,923
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/
Dotations	6,249	50	448	6,747
Utilisations		(30)	(14)	(44)
Activités destinées à être cédées	(845)	(50)		(895)
Autres reprises	(1,759)	(10)	(80)	(1,849)
Au 31 Décembre 2020	6,395	806	680	7,882
<i>Dont provisions courantes</i>	6,395	806	680	7,882
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/
Au 31 Décembre 2020 – dont activités destinées à être cédées	7,240	856	680	8,776
Dotations	572	64	435	1,071
Utilisations	(5,947)	(200)	(482)	(6,629)
Sortie de périmètre (Henogen)			(373)	(373)
Activités destinées à être cédées (Note5)	(500)			(500)
Au 31 Décembre 2021	1,365	720	260	2 345
<i>Dont provisions courantes</i>	1,365	720	260	2 345
<i>Dont provisions non courantes</i>	/	/	/	/

Les « autres provisions » sont composées de provisions diverses, et indemnités personnelles. L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse de la provision pour risques et charges pour un montant de 500 k€ et a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

17 DETTES FOURNISSEURS

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17,260	28,434
Dettes fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés	8,665	7,229
Factures non parvenues	10,142	19,868
Total	36,067	55,532
Activités destinées à être cédées (Note5)	19,887	20,559
Total	55,954	76,091

L'impact de la cession des activités s'élève à 19,887 k€ décomposée par un montant de 6,664 k€ pour l'activité Equipement et par un montant de 13,223 k€ pour l'activité Process Solutions. Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

18 AUTRES PASSIFS COURANTS

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes sociales	17,832	15,574
Dettes fiscales	22,625	13,584
Avances et acomptes	58,192	67,014
Produits constatés d'avance	3,559	5,392
Autres passifs courants	3,701	5,019
Total	105,909	106,582
Activités destinées à être cédées (Note 5)	42,529	46,099
Total	148,438	152,682

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des autres passifs courants pour un montant de 42,5 m€ a été reclassé au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

19 CAPITAUX PROPRES

19.1 Caractéristiques des actions

L'organisation de notre structure de capital est détaillée ci-dessous.

Type de capital	Nombre de titres	Détenteur
Actions ordinaires	165 372 596 x 0.049€ ⁽¹⁾ = 8,103,257.20 €	
Actions de préférence B	0	Les actions ont été rachetées et annulées sur l'exercice 2021 – cf. note 1.2.3.
Actions Préférence C (attribuées en vertu du régime d'actions gratuites ou souscrites)	Jusqu'à 10,000	Au 31 décembre 2021 : 6 095 actions. Voir note 20.1 pour toutes les informations sur ces actions de préférences.

(1) Valeur nominale de l'actions

19.1.1 Principales caractéristiques des actions de préférences C

Les actions de préférence C donnent un droit préférentiel de souscription à un nombre d'actions ordinaires calculé selon la valeur des fonds propres de **Novasep Holding SAS**. La parité ainsi que les droits de conversion ont été ajustés en fonction de leurs termes et conditions. L'annexe 4 des statuts de la société reprend ces éléments. Chaque action de préférence C donne lieu à un droit de vote de 1/100e.

Les bénéficiaires de droits pour l'acquisition d'actions gratuites ne sont pas des actionnaires (et n'ont donc aucun droit de vote). Ils ne deviendront actionnaires que lorsque le délai de deux ans suivant l'attribution des actions gratuites arrivera à son terme, sous réserve que les conditions précisées dans le plan d'actions gratuites soient remplies. En devenant actionnaires et après l'expiration d'une période supplémentaire de deux ans d'inaliénabilité, ces porteurs d'actions de préférence C doivent céder toutes leurs actions de préférence C à la société de gestion **Novasep Management SAS** conformément au pacte d'actionnaires de **Novasep Holding SAS** en date du 15 mars 2012 (le "Pacte d'Actionnaires").

En date du 29 mars 2017 la société **Novasep Management SAS** a constaté l'apport en nature de 3.975 actions de préférence C à **Novasep Management SAS**. En fonction de l'attribution de nouvelles actions de préférence C et de l'expiration de la période supplémentaire d'inaliénabilité pour les actions de préférence C déjà attribuées ou à attribuer, de nouvelles cessions d'actions de préférence C à la société **Novasep Management SAS** pourrait avoir lieu.

19.1.2 Autres instruments financiers émis suite à la restructuration de capital de 2012

Les instruments financiers suivants ont également été émis suite à la restructuration de mars 2012 :

- 100 Bons de souscription d'actions "B" ("BSA B") ont été émis suite au Régime d'Intéressement du Management au profit de Romafi. Le prix d'exercice est de 0,05 euro/action et le nombre de droits pouvant être exercés dépend de facteurs externes déterminés par les Termes et Conditions de ces bons tel que décidé lors de la réunion des actionnaires de **Novasep Holding SAS** tenue le 15 mars 2012 conformément aux dispositions du Pacte d'Actionnaires. Puisque ce chiffre n'est pas fixe et ne peut pas être prédéterminé avec précision, ces BSA B sont considérés comme des instruments dérivés en pertes et profits selon les dispositions de IAS 32 (§15) ;
- 30 millions d'actions de préférence "B" (voir ci-dessous) ;
- 30 millions de bons de souscription d'actions de préférence "A" ("BSA A"), cf. paragraphe 20.2.

19.1.3 Autres instruments financiers émis suite à l'offre d'échange de 2016

Les instruments financiers suivants ont également été émis en novembre 2016 à la clôture de l'Offre d'Echange :

- 57 749 400 BSA C ont été émis (300 pour chacune des Obligations Nouvelles) au bénéfice des détenteurs des Obligations Nouvelles. Le prix d'exercice est la valeur nominale d'une action ordinaire de **Novasep Holding SAS** qui avait une valeur nominale de 0,049 euro/action à la date d'émission des BSA C. Ces BSA C constituent des instruments de capitaux propres en accord avec les dispositions de IAS 32.16 et avaient une valeur de 12 463 328 €. La parité d'exercice des BSA C a été ajustée selon les termes et conditions. cf. paragraphe 20.2.
- L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 25 octobre 2016 a aussi donné l'autorisation à **Novasep Holding SAS** d'émettre des instruments de dette subordonnée pour matérialiser le coupon junior des Nouvelles Obligations, décrit plus en détail dans les termes et conditions des Obligations Nouvelles et dans l'Offre d'Echange.

19.2 Actions de Préférence "B"

Le 15 mars 2012, BPI France a souscrit 30 millions d'actions de préférence B pour une contrepartie en espèces de 30 millions €, puis racheté par NVHL.

Ces actions de Préférence "B" ont été évaluées lors de leur émissions et sont un instrument de capitaux propres (note 2.3.23).

Après avoir procédé au versement des dividendes préciputaires dus au titulaire des d'actions de préférence B d'un montant de 53.326.504,31 €, conformément aux statuts de la Société **Novasep Holding SAS**, cette dernière a procédé à une réduction de capital non motivée par des pertes par le rachat de l'ensemble de 30.000.000 Actions de préférence B à leur valeur nominale soit un montant de 30.000.000 d'euros en date du 19 mai 2021.

Ces actions de préférence B ont été annulées par la Société **Novasep Holding SAS** à la même date, le capital social a ainsi été réduit d'un montant de 30.000.000 euros se trouvant ainsi ramené de 38 584 889,14 € à 8 584 889,14 €.

Au 31 décembre 2021, la Société **Novasep Holding SAS** n'a plus d'Actions de préférence B à son capital.

Liés à ces 30 millions d'actions de préférence "B", il y a 30 millions de BSA A, qui, sous certaines conditions, donnent droit à un maximum de 9 220 235 d'actions ordinaires à un prix variable défini dans les termes et conditions des BSA A et dont le nombre dépend du nombre d'actions ordinaires qui existent à la date d'exercice.

Les 30.000.000 BSA A non exercés au plus tard le jour suivant la cession de plus de 95% du capital à **NACo SAS** sont devenus caducs de plein droit et aucune somme ne leur est due, en date du 7 avril 2022.

20 OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS

20.1 Charges relatives au plan d'actions gratuites

Mouvements de l'année	2021	2020
Actions en cours d'acquisition au 1^{er} janvier	6,225	5,925
Actions attribuées au cours de l'exercice		/
Actions acquises au cours de l'exercice	/	300
Actions annulées au cours de l'exercice	(130)	/
Actions en cours d'acquisition au 31 décembre	6,095	6,225

Suite à l'autorisation donnée par les actionnaires, le Président a accordé un total de 9,060 actions de préférence C à certains cadres de l'entreprise (au total 10 000 actions de préférence C étaient disponibles). Ces actions de préférence C donnent le droit de souscrire à un maximum de 61 000 000 d'actions ordinaires à un prix de souscription de 0.05€ par action. La parité et les droits de conversion ont été ajustés en accord avec leurs termes et conditions.

Les frais associés avec ce plan de 10 000 actions de préférence C ont été calculés par un expert externe et reconnu en accord avec les règles et méthodes de comptabilité détaillées dans la note 2.3.14. Cela représente 800 000€ à échelonner sur 4 ans à compter du 15 mars 2012.

Sur les 10 000 actions de préférence C, 2 250 actions ont été accordées en 2014 à la direction, 300 en 2016 et 300 en 2018. Au cours 2021, 130 actions ont été annulées. A fin 2021, 6,095 actions sont donc accordées au total en prenant en compte les départs de certains dirigeants au cours des cinq dernières années.

20.2 Bons de souscription d'actions

Le Groupe a émis des BSA A et des BSA B. Les deux sont considérés comme des instruments de dette dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en compte de résultats (charges et produits financiers). Comme mentionné en note 14 ci-avant, ces BSA sont devenus caducs post-clôture.

Les BSA C sont un instrument de capitaux propres évalués selon la norme IFRS 2 lors de leur émission. Ces bons ont été comptabilisés en capitaux propres pour un montant total de 12,5 m€, au moment de leur émission. En Juillet 2021, 56 944 500 BSA C ont été convertis en 57 969 494 actions ordinaires. Les BSA C, n'ayant pas été exercés avant le 31 mai 2022, sont donc devenus caducs ; conformément à la norme IAS 32, l'expiration des BSA C est sans impact sur les comptes consolidés, étant donné qu'ils étaient qualifiés d'instruments de capitaux propres.

21 REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

Aucun regroupement d'entreprises n'est à mentionner au titre des exercices 2020 et 2021.

22 PROVISIONS POUR RETRAITES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES SALARIES

La ventilation de la provision pour retraites et avantages similaires est la suivante :

	Notes	31/12/2021	31/12/2020
Avantages postérieurs à l'emploi	22.1	23,927	25,427
Médailles du travail	22.2	560	952
Total provisions pour retraites et engagements envers les salariés		24,489	26,380
Activités destinées à être cédées (Note 5)		1,731	640
Total		26,220	27,020

Les provisions enregistrées reflètent l'effectif réel du groupe au 31 décembre 2021.

L'impact de la cession des activités s'élève à une baisse des engagements retraite pour un montant de 1,731 k€ décomposée par

- Un montant de 533 k€ pour l'activité Equipment Solutions
- Un montant de 1,198 k€ pour l'activité Process Solutions.

Ces montants ont été reclassés au paragraphe 5 « Activités destinées à être cédées ».

22.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés aux salariés du Groupe correspondent aux indemnités de départ en retraite pour les salariés français et à des avantages sous forme de compléments de retraite pour les autres filiales européennes.

22.1.1 Variation nette de passifs inscrits au bilan

Variation de passifs Durant l'année	31/12/2021			31/12/2020		
	France	Allemagne	Total	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagement	6,428	19,307	25,735	5,448	18,488	23,935
Coût financier	24	94	118	47	144	191
Coût des services rendus dans l'exercice	432	426	858	328	444	772
Indemnités versées	(179)	(436)	(615)	(263)	(544)	(807)
Sous-total éléments enregistrés en Compte de Résultat	277	84	361	112	44	156
Pertes et gains actuariels pour l'exercice (1)	(418)	(394)	(812)	828	776	1,604
Autres	(58)		(58)			
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(1,299)		(1,299)	(309)	/	(309)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	4,930	18,997	23,927	6,119	19,307	25 427
Valeur actualisée y compris activités destinées à être cédées	6,229	18,997	25,226	6,428	19,307	25,735

(1) En application d'IAS 19 révisé les écarts actuariels de 2020 et de 2021 sont comptabilisés directement en capitaux propres (autre élément du résultat global).

22.1.2 Hypothèses actuarielles

Les hypothèses actuarielles utilisées (probabilité de maintien dans le Groupe du personnel actif, probabilité de mortalité, âge de départ à la retraite, évolution des salaires...) varient selon les conditions démographiques et économiques des pays dans lesquels les régimes sont en vigueur.

Les principales hypothèses actuarielles, concernant le taux d'actualisation, le taux d'indexation des salaires et les taux de turnover, ont été revues à la clôture de l'exercice. Ces hypothèses correspondent aux meilleures estimations de la direction à la date d'arrêté des comptes.

Principales hypothèses utilisées :

France

Hypothèses actuarielles	2021	2020
Taux d'actualisation (IFC)	0,9%	0,4%
Taux d'actualisation (Médaille du travail)	0,9%	0,4%
Taux d'inflation	1,90%	1,75%
Âge moyen de départ à la retraite	65 years	65 years
Taux de turnover	0-17,09%	0-17,09%
Table de mortalité	INSEE 2014/2016	INSEE 2014/2016
Taux de croissance moyen des salaires	1,90%	1,75%

Allemagne

Hypothèses actuarielles	2021	2020
Taux d'actualisation (IFC)	0.8%	0.5%
Taux d'actualisation (Médaille du travail)	0.8 %	0.5 %
Taux d'inflation	1.50%	1.50%
Âge moyen de départ à la retraite	65 years	65 years
Taux de turnover	0-12.5%	0-12.5%
Table de mortalité	Richttafel 2018 G von Heubeck	Richttafel 2018 G von Heubeck
Taux de croissance moyen des salaires	2%	2%

22.2 Médailles du travail

Les médailles du travail, accordées dans le cadre d'accords conventionnels, représentent des primes complémentaires pour les employés et varient en fonction de leur niveau d'ancienneté.

Au 31 décembre 2021 :

Variation des engagements durant l'exercice	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	880	72	952
Coût des services rendus dans l'exercice	81		81
Coût financier	3		3
Prestations payées	(88)		(88)
Pertes/(gains) actuariels de l'exercice	69	(25)	44
Valeur actualisée des engagements à la clôture	945	47	992
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(432)		(432)
Valeur actualisée des engagements à la clôture	513	47	560

Au 31 décembre 2020 :

Variation des engagements durant l'exercice	France	Allemagne	Total
Valeur actualisée des engagements à l'ouverture	836	18	852
Coût des services rendus dans l'exercice	75	54	129
Coût financier	7	/	7
Prestations payées	(59)	/	(59)
Pertes/(gains) actuariels de l'exercice	20	/	20
Valeur actualisée des engagements à la clôture	880	72	952

23 PASSIFS FINANCIERS

23.1 Etat de l'endettement net

	31/12/2021	31/12/2020
Emprunts et dettes financières à long terme	3,668	8,548
Emprunts et dettes financières à court terme	15,059	293,017
Activités destinées à être cédées	(1,773)	(32 965)
Sous-total endettement brut	16,954	268,600
CIR/CICE cédés à BPI/OSEO	(6,571)	(10,790)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(45,797)	(61,944)
Activités destinées à être cédées (Note 5)	(20,052)	(8 058)
Total de l'endettement net	(55,466)	220,773

23.2 Décomposition de la dette par nature et par échéance

23.2.1 Dette obligataire 2016 prolongée jusqu'en 2022

Le 3 novembre 2016 (date du Closing), les Obligations existantes à échéance 2016, dont le montant principal était de 195,164 millions USD ont été échangés contre des nouvelles obligations de droit français en euros (Les « Obligations Nouvelles »), à bons de souscription d'action. La valeur nominale des Obligations Nouvelles s'élève à 181,718 millions €.

Le Groupe, via sa société **Novasep Holding SAS**, a procédé au remboursement de l'intégralité des Obligations au cours de l'exercice 2021 pour un montant total de 240,833 m€, de la manière ci-dessous décrite.

- En date du 3 mai 2021, émission de 6.344 Nouvelles Obligations et versement aux titulaires d'Obligations ayant souscrit à l'offre de rachat des Montants Seniors (tel que ce terme est défini dans les termes et conditions des Obligations), soit 6,740 m€ en principal et 0,156 m€ euro en intérêts, soit un total de 6,896 m€.
- En date du 4 mai 2021, au titre du remboursement optionnel notifié en date du 1^{er} avril 2021, versement aux titulaires d'Obligations n'ayant pas souscrit à l'offre de rachat des Montants Seniors (tel que ce terme est défini dans les termes et conditions des Obligations) , soit 197,785 m€ en principal et 4,720 m€ en intérêts soit un total de 202,504 m€.
- En date du 19 mai 2021, remboursement des montants restant dus aux titulaires des Obligations (correspondant aux Montants Juniors), soit 25,869 m€ en principal et 4,526 m€ en intérêts soit un total de 30,396 m€.
- En date du 19 mai 2021, remboursement des montants restant dus aux titulaires des Nouvelles Obligations, soit 1,030 m€ en principal et 0,06 m€ en intérêts soit un total de 1,036 m€.

23.2.2 Obligations 2031 et Obligations 2032 :

Toujours dans l'optique d'un désendettement du Groupe, la Société **Novasep Holding SAS** a procédé au remboursement des obligations modifiées le 15 mars 2012 dont la date de maturité est prévue en 2031 (les « **Obligations 2031** ») et des obligations modifiées en date du 4 novembre 2016 dont la date de maturité est prévue en 2032 (les « **Obligations 2032** »).

En date du 30 juin 2021, le remboursement a été réalisé en deux opérations :

- Remboursement total anticipé des Obligations 2031 pour un montant principal total de USD 276.800 (dont USD 5.000 d'intérêts capitalisés en date du 15 juin 2021).
- Remboursement total anticipé des Obligations 2032 pour un montant principal total de USD 697.903 (dont USD 3.473 d'intérêts capitalisés en date du 15 juin 2021).

23.2.3 Instruments financiers émis au cours de l'exercice 2019 par la société Groupe Novasep SAS

La société **Groupe Novasep SAS** a émis deux emprunts obligataires au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 selon les caractéristiques suivantes :

- Le 26 avril 2019, le Président de la société **Groupe Novasep SAS** a autorisé l'émission de 125 obligations d'un montant nominal de 224.000 USD chacune, soit une valeur globale de 28 millions de USD (ci-après les « **Obligations A** »). Les Obligations A ont été entièrement souscrites en date du 29 avril 2019 à un prix de souscription de 215.040 USD par Obligation A et porte intérêt au taux d'intérêt de 11% (dont LIBOR minimum de 2.5%).
- Le 31 octobre 2019, l'associée unique de la société **Groupe Novasep SAS** a autorisé l'émission de 75 obligations d'un montant nominal de 222.000 USD chacune, soit une valeur globale de 16.650.000 USD (ci-après les « **Obligations B** »). Les Obligations B ont été entièrement souscrites les 31 octobre et 1er novembre 2019 à un prix de souscription de 213.120 USD par Obligation B et porte intérêt au taux d'intérêt de 11 % (dont LIBOR minimum de 2.5%).

En date du 29 janvier 2021, le Groupe a procédé au remboursement complet des deux emprunts obligataires.

2021	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total au 31 Décembre 2021
Dettes auprès des banques et investisseurs institutionnels	0	0		0
Intérêts courus	3	0		3
Créances cédées au factor	9,462	0		9,462
Dettes liées aux locations	2,282	856		3,138
Autres dettes	420	793		1,213
CIR/CICE BPI/OSEO financement	2,892	2,020	/	4,912
Endettement total	15,059	3,668		18,728
Créances fiscales cédées à BPI/OSEO	(3,872)	(2,698)		(6,571)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(45 797)			(45 797)
Total de l'endettement net	(34,609)	970		(33,640)

2020	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	Total au 31 Décembre 2020
Dettes auprès des banques et investisseurs institutionnels	216,877	/	/	216,877
Intérêts courus	52,850	/	/	52,850
Créances cédées au factor	14,440	/	/	14,440
Dettes liées aux locations	4,400	2,672	/	7,072
Autres dettes	510	965	/	1,475
CIR/CICE BPI/OSEO financement	3,941	4,911	/	8,852
Endettement total	293,017	8,548	/	301,565
Créances fiscales cédées à BPI/OSEO	(4,221)	(6,569)	/	(10,790)
Trésorerie et équivalent de trésorerie	(61,944)	-	/	(61,944)
Total de l'endettement net	226,852	1,979	/	228,831

Les financements CIR/CICE par BPI/OSEO sont détaillés ci-dessous :

	31/12/2021	31/12/2020
CICE 2017 Financement OSEO	/	835
CIR 2017 Financement OSEO	/	3,106
CICE 2018 Financement OSEO	661	661
CIR 2018 Financement OSEO	2,230	2,230
CIR 2019 Financement OSEO	2,020	2,020
Total	4,911	8,852

23.3 Ventilation de la dette par nature de taux

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes à taux fixe	18,728	264,899
Dettes à taux variable	/	36,666
Total	18,728	301,565

23.4 Ventilation de la dette par devises

	31/12/2021	31/12/2020
Dettes libellées en dollars	/	36,037
Dettes libellées en euros	18,728	265,528
Total	18,728	301,565

24 RISQUES EN MATIERE DE CHANGE ET DE TAUX D'INTERET

24.1 Risques liés aux fluctuations de taux d'intérêts

Les obligations en euros ont été souscrites à taux fixe et ne donnent donc pas lieu à un risque de taux.

L'exposition du Groupe aux fluctuations de taux d'intérêt est limitée à certaines locations-financement ainsi qu'aux obligations émises en dollar US. Aucun instrument de couverture de taux d'intérêts identifié à la clôture 2021.

24.2 Risques liés aux fluctuations de change

Certains produits, coûts, actifs, passifs sont comptabilisés dans des devises différentes de l'euro. En conséquence, les variations des taux de change de ces devises affectent les produits, résultats et flux de trésorerie générés par le Groupe et peuvent résulter en des pertes et gains. La plupart des devises sont gérées au niveau du cash pooling du Groupe ce qui permet de compenser les achats et les ventes en devise ou de mettre en place des couvertures spécifiques si le risque est anticipé.

Des instruments de couverture avaient été mis en place spécifiquement pour couvrir partiellement les engagements obligataires en dollar US. Aucun instrument de couverture de change identifié à la clôture 2021.

25 ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

25.1 Coûts salariaux, effectif et équivalent temps plein

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires et charges sociales	75,786	79,765
Charges de personnel intérimaire	3,841	3,989
Intéressement et participation	10,906	8,076
Actions gratuites et plan de souscription d'actions		/
Total	90,533	91,829

L'effectif du groupe se répartit par catégorie de salariés comme suit :

	31/12/2021	31/12/2020
Cadres	436	490
Agents de maîtrise – employés	533	742
Ouvriers	333	354
Total	1,302	1,586

Dont 50 intérimaires à fin 2021 et 69 intérimaires à fin décembre 2020.

L'effectif du groupe en « équivalent temps plein » y compris les travailleurs intérimaires par BU s'analyse de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Manufacturing Solutions	1,046	1,336
Process Solutions	232	225
Corporate	24	25
Total	1,302	1,586

25.2 Dotations aux amortissements et dépréciation

	31/12/2021	31/12/2020
Dotations aux amortissements sur les autres immobilisations incorporelles	1,421	2,058
Dotation aux provisions dépréciations sur des immobilisations incorporelles	/	/
Dotations aux amortissements sur les immobilisations corporelles	10,705	7,985
Dotations aux amortissements – locations-financement	3,934	7,575
Sous total Dotation aux amortissements	16,060	17,617
Perte de valeur	199	91
Total	16,259	17,708

25.3 Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2021	31/12/2020
Variation des provisions sur créances clients et comptes rattachés	(882)	(1,838)
Variation nette des autres provisions d'exploitation	3,859	(2,215)
Gains et pertes de change	564	931
Autres	520	1,540
Total	4,060	(1,580)

Les autres produits en 2021 concernent principalement des reprises de provisions pour charges devenus sans objet.

25.4 Autres produits et charges opérationnels non récurrents

Sont considérés en charges et en produits non récurrents, les événements qui ne rentrent pas dans le cours normal des affaires :

	31/12/2021	31/12/2020
Litiges	2,267	(1,199)
Plan départ volontaire	-	(535)
Autres charges non récurrentes	353	(9,926)
Primes exceptionnelles	(14,270)	-
Frais de cession	(23,673)	-
Total	(35,324)	(11,660)

En 2021, les principaux éléments non récurrents constatés sont les suivants :

- 20,449 k€ de frais non récurrents de cession des titres **Henogen S.A.**
- 14,270 k€ de primes exceptionnelles liées à la cession des titres **Henogen S.A.**
- 2,579 k€ de frais non récurrents de cession de l'activité Equipment Solutions

En 2020, les principaux éléments non récurrents constatés sont les suivants :

- 6,328 k€ de dépréciation des bâtiments, installations, agencement et matériel industriel de l'Activité ADC
- 2 054 k€ de dépréciation non récurrents frais R&D projet Mabs
- 1,552k€ de frais non récurrents de cession des activités Equipment et **Henogen S.A.**
- 535 k€ de frais non récurrents relatif au restructuring initié en 2019.

25.5 Résultat Financier

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des dettes obligataires	(11,650)	(30,083)
Autres charges d'intérêts	(442)	(530)
Intérêts des dettes de location-financement	(118)	(200)
Autres produits financiers	333	166
Coût de l'endettement financier net	(11,877)	(30,647)
Coût financier – provisions pour retraites et engagements envers les salariés	(140)	(225)
Variation juste valeur des instruments de couverture de change	(58)	46
Pertes et gains de change	1,345	1,887
Autres charges financières nettes	(2,204)	(56)
Autres produits et charges financiers	(1,057)	1,652
Autres divers		16
Extourne de la juste valeur des BSA A & B – cf. note 14	69,860	(69,727)
Produit net de cession - Henogen	691,387	
Total résultat net financier	748,313	(98,706)

25.6 Impôt sur le résultat

25.6.1 Intégration fiscale en France

Depuis le 1er juillet 2007, les filiales françaises du Groupe (**Groupe Novasep SAS, Novasep Process SAS, Séripharm SAS et Finorga SAS**) appartiennent au groupe d'intégration fiscale dont **Novasep Holding SAS** est la tête. Puisqu'elle possède plus de 95% de ces filiales françaises, la société mère **Novasep Holding SAS** a décidé de faire une déclaration d'impôts consolidée. A rejoint l'intégration fiscale en 2021, la filiale **Novasep Process Solutions SAS**.

25.6.2 Charges et produits d'impôts

	31/12/2021	31/12/2020
Impôts exigibles	(16,282)	(2,208)
Impôts différés	17,481	10,281
Total produit / (charge) d'impôts des activités poursuivies	1,199	8,072
Produit / (charge) d'impôts lié(e) aux activités abandonnées (Note 5)	(1,974)	(1,413)
Total produit / (charge) d'impôt	775	6,659

25.6.3 Origine des actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2021	31/12/2020
Solde net des actifs et passifs d'impôts différés des activités poursuivies	27,825	9,288
Actifs d'impôts différés	29,299	10,166
Passifs d'impôts différés	(1,474)	(878)
Solde net des actifs et passifs d'impôts différés des activités vendues (Note 5)	/	2,673
Actifs d'impôts différés	/	2,673
Passifs d'impôts différés	/	/

L'impôt différé a été rapporté par juridiction fiscale dans le bilan. Les principales zones sont la France, l'Allemagne et les Etats-Unis. Les actifs d'impôts différés résultant de ces pertes cumulées ne peuvent être reconnus qu'à la condition notamment que le Groupe démontre la probabilité que celles-ci puissent être imputées sur des bénéfices futurs équivalents dans un avenir raisonnable.

25.6.4 Réconciliation entre le taux légal d'impôt en France et le taux effectif d'impôt

	31/12/2021	31/12/2020
Résultat consolidé avant impôts	752,094	(73,442)
Impôt théorique – produit/(charge)	(199,305)	20,564
Différences de taux	(7,062)	533
Crédit d'impôts	768	1,227
Charges non déductibles	(15,200)	(3,092)
Produits non imposables	6,050	493
Retraitement de la CVAE	(617)	(1,110)
Pertes fiscales générées au cours de l'exercice et n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un IDA		6,077
Plus value de cession long terme	162,725	
Impact des reports de déficits fiscaux utilisés ou non activés	19,705	1,693
Réévaluation des déficits fiscaux antérieurs	22,143	
Elimination intragroupe	(9,720)	
Sortie de périmètre	202	
Evaluation des BSA et expiration des BSA	19,788	(19,524)
Autres éléments de réconciliation	(288)	(203)
Produit / (Charge) d'impôt effectif (y.c. des activités abandonnées)	(811)	6,659

26 REMUNERATION DES ORGANES DE DIRECTION

Les rémunérations et avantages en nature alloués au titre de l'exercice 2021 aux 9 membres du Comité Exécutif du Groupe (le Comité Exécutif du Groupe était composé de sept personnes jusqu'au 31 décembre 2020) se décomposent de la façon suivante :

	31/12/2021	31/12/2020
Salaires bruts annuels et primes exceptionnelles	13,177	1,099
Bonus annuels	757	137
Honoraires	835	1,056
Autres avantages en nature (voitures de fonction, retraites complémentaires)	53	48
Total	14,822	2,340

27 TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES

27.1 Variation du besoin en fonds de roulement

	31/12/2021	31/12/2020
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances clients et comptes rattachés	(3,370)	(2,603)
Augmentation (-) / Diminution (+) des stocks	4,356	(32,064)
Augmentation (+) / Diminution (-) des dettes fournisseurs	(9,212)	12,139
Augmentation (+) / Diminution (-) des paiements reçus sur acomptes	(5,758)	13,477
Autres Créances et dettes	(2,611)	10,432
Provisions-nettes	(3,895)	2,643
Reclassement des activités destinées à être cédées	(21,078)	11,472
Variation du besoin en fonds de roulement	(41,568)	15,496

27.2 Variation nette des crédits à court terme

	31/12/2021	31/12/2020
Remboursements des dettes locatives	(3,856)	(3,959)
Total variations des dettes à court terme	(3,856)	(3,959)

27.3 Intérêts payés

	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts des locations Locations-financement	(114)	(199)
Intérêts payés aux institutions financières sur la dette	(13,229)	(14,350)
Affacturage	(331)	(371)
Autres intérêts payés	(109)	(92)
Total des intérêts payés	(13,784)	(15,012)

27.4 Autres flux liés aux activités de financement (net)

	31/12/2021	31/12/2020
Financement (CIR/CICE)	(3,941)	(916)
Factoring	227	(5,707)
Cautions	0	(3,220)
Autres	3,587	(791)
Titres participation non consolidés	0	(10)
Total	(127)	(9,062)

Le poste "Autres" inclut des avances de fonds sur projets

28 ENGAGEMENTS DU GROUPE

28.1 Relatifs à des contrats commerciaux

Dans le cadre de son activité de contrats de construction, de la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le Groupe s'engage, par l'intermédiaire de banques, à dédommager son client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procède à la mise en place de garantie de bonne fin.

L'ensemble des coûts permettant au Groupe de respecter ses obligations est évalué affaire par affaire et fait partie intégrante des coûts à terminaison. A défaut, tout risque potentiel est estimé affaire par affaire, et est provisionné dans les comptes du Groupe le cas échéant.

Pour financer l'exécution d'un contrat, le Groupe perçoit des versements de ses clients selon les termes du contrat. Ces paiements sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non-respect de ses obligations contractuelles, le Groupe peut mettre en place à la demande du client une garantie de restitution d'acomptes.

Suite à la cession des activités de Process Solutions Equipment et Process Solutions Industrial, les engagements relatifs aux contrats commerciaux ont été transférés aux nouveaux propriétaires.

28.2 Relatifs aux locations

Des contrats de location sont conclus dans le cadre de l'activité lorsqu'il n'existe aucun intérêt économique d'acquérir ces actifs. Deux catégories de contrats ont été déterminées :

- Les contrats de location ayant une valeur économique supérieure à 5 k€ et une valeur d'utilisation supérieure à 1 an ont été retraités des locations dans le cadre de l'application d'IFRS 16, conformément à la note 2.3.10.
- Les contrats de location résiduels non couverts par la norme IFRS 16 ont été gérés comme précédemment. Il s'agit principalement de contrats de location de petit matériel ou de matériel informatique. Les sommes versées au titre de ces contrats restent peu significatives. Le Groupe n'a pas d'engagement à payer des loyers conditionnels, ni de contrats de sous-location.

28.3 Relatifs à la dette du Groupe

Tous les engagements relatifs à la dette du groupe ont été levés à la suite du remboursement de la totalité des dettes obligataires.

28.4 Engagements du Groupe

À la suite des termes et conditions des obligations émises par **Novasep Holding SAS** le 3 novembre 2016, tel qu'amendés en février 2019, **Novasep Holding SAS** et ses filiales doivent respecter un nombre de règles et de limites.

Les obligations émises en 2016 et dont le terme a été prolongé en 2019 ne sont pas garanties.

Les termes et conditions des Obligations Nouvelles limitent, entre autres :

- La capacité de **Novasep Holding SAS** et ses filiales à :
 - Payer des dividendes, rembourser ou racheter le capital social ;
 - Effectuer certains paiements avec restrictions et investissements ;
 - Transférer ou vendre des actifs ;
 - Fusionner ou consolider avec d'autres entités ;
 - Effectuer des transactions avec des filiales.
- La capacité de **Novasep Holding SAS** ainsi que ses filiales principales de créer certaines garanties.

Cet engagement a pris fin à la date du remboursement en janvier 2021.

Contrat avec AstraZeneca AB:

Le Groupe a accordé une garantie maison mère à Henogen S.A. de l'ordre de 7,7 millions d'euros pour le contrat préliminaire puis de 20 millions d'euros pour le contrat-cadre.

Cet engagement a pris fin à la date de la cession des titres le 15 janvier 2021.

29 PASSIF EVENTUEL

Aucun passif éventuel n'a été identifié à la date du bilan financier.

30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au règlement ANC n°2016-09, le montant total des honoraires pour chaque commissaire aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, est à mentionner, en séparant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents le cas échéant aux autres services.

Les honoraires passés en compte de résultat dans les comptes clos au 31 décembre 2021 sont les suivants :

	Deloitte	KPMG	EY	Total
Certification des comptes individuels et examen limité (Entité + entités contrôlées)	218,3	260,8	26,5	505,6
Services autres que la certification des comptes (Entité + entités contrôlées)	70,5	50,0	/	120,5
Total	288,8	310,8	26,5	626,1